

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

## Tu hausses je baisse...

Un peu... beaucoup... passionnément, pas du tout: à ce jeu du bazar la cote d'amour du pétrole perd peu à peu tous les pétales de ses derriks.

Il n'y a plus moyen d'effeuiller la marguerite du profit, car c'en est fait des amants terribles du couple production-consommation.

Il en va en économie comme de toutes les passions: à force de prendre en oubliant de donner, on court à la ruine de l'harmonie. Ainsi des pétroliers qui, après avoir rompu avec leurs clients, se chamaillent entre eux et haussent d'autant le ton que chutent les prix.

Par quatre fois déjà, en sept mois, ils ont tenté de se convaincre les uns les autres qu'il existe bien un paradis financier au-delà des mirages, dont il ne tient qu'à eux de pousser la chevillette. Hélas! ils sont treize à table qui voient un Judas en chaque Ali.

Le baril est à 15 dollars et ils en aimeraient bien cinq de plus. Mais qu'est-ce que cela totalise au juste? et dans cette foulée que signifie un tassement du Dow Jones ou un ajustement de l'or?

On lance comme une poignée d'alouettes ces mots abstraits qui s'envolent vers l'oubli aussitôt dits.

Cinq dollars de plus par baril, cela signifie le transfert en un an de 27 milliards de dollars des pays acheteurs aux pays producteurs.

Et quand soudain les 50.000 tonnes d'or qui sommeillent dans les bas de laine et les coffres-forts du monde sortent de leur torpeur et gagnent mille dollars au kilo en quelques semaines, la fortune des riches gonfle sans effort de 50 milliards de dollars.

Et quand, encore, l'indice des grandes valeurs industrielles américaines, le Dow Jones, plonge de 130 points en deux jours ainsi qu'il fit le mois dernier, ce sont 100 milliards de dollars qui s'évaporent sans bruit avec une colossale brutalité.

A la hausse... à la baisse... entre ces deux rimes toute la poésie de l'économie.

Gil BAILLOD

Faites confiance à

VAC

RENÉ JUNOD SA

115, Av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 21 11 21

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

## Réunion des conservateurs britanniques à Bournemouth Attaque virulente contre le Labour



Les propos très violents que le président des Tories, M. Tebbit (à droite) a adressés à la gauche, ont été très appréciés. (Bélino AP)

Le président du Parti conservateur britannique a affirmé mardi que le projet travailliste d'abandon de la défense nucléaire mettrait en péril l'OTAN, et a ajouté que le parti travailliste était dominé par des hommes d'extrême-gauche.

Ouvrant la conférence du parti conservateur, M. Norman Tebbit a voulu tout à la fois défendre la politique du premier ministre, Mme Margaret Thatcher, et attaquer avec virulence le parti travailliste de M. Neil Kinnock.

«Nous avons tourné le dos au socialisme en 1979», quand Mme Thatcher a été élue, a-t-il déclaré, en ajoutant que le socialisme défendu par les travaillistes était «dépassé».

Il a loué la politique de Mme Thatcher en soulignant que «nous avons réussi le mieux là où nous avons été radicaux, et courageux». Propos très applaudis par Mme Thatcher, dont M. Tebbit est l'un des amis les plus proches.

Evoquant le congrès des travaillistes, qui s'est achevé la semaine dernière, M. Tebbit a déclaré que ce parti avait essayé de présenter «une image modérée», alors «qu'il s'est déplacé nettement vers la gauche» sur des questions comme la défense ou les nationalisations.

Sur la défense, il a estimé que la position travailliste tendant à vouloir supprimer toute arme nucléaire en Grande-Bretagne fera inévitablement sortir le pays de l'OTAN. En résumé, M. Tebbit a estimé que les travaillistes «semblent plus disposés à faire confiance aux enva-

hisseurs de l'Afghanistan qu'à nos alliés, dans la défense d'une Europe libre».

Quelques minutes après la fin de ce discours, Mme Margaret Thatcher s'est foulée la hanche gauche en faisant un faux mouvement alors qu'elle parlait avec des délégués. Mme Thatcher s'est rendue à l'hôpital où l'on a diagnostiqué une légère foulure. Le premier ministre pourra cependant poursuivre les travaux du congrès, a-t-on précisé. (ap)

## Le QG de l'OLP n'est plus à Tunis

Le chef de l'OLP Yasser Arafat a annoncé mardi à Koweït qu'il avait transféré au Yémen du Nord et en Irak les commandements militaires de la centrale palestinienne, précédemment réunis en Tunisie.

Arafat, qui arrivait de Sanaa, la capitale nord-yéménite, a nié tout différend avec les autorités tunisiennes, mais sans donner pour autant les raisons de son initiative. L'OLP avait établi son siège à Tunis, en 1982, après avoir été évincé de Beyrouth par l'invasion israélienne du Liban.

Le mois dernier, des responsables de l'OLP déclaraient que Tunis avait pris des mesures de sécurité très strictes à l'égard de tous les membres de la centrale palestinienne hormis ses principaux dirigeants, à la suite d'incidents survenus au Maroc et dans lesquels semblaient impliqués des palestiniens. (ats, reuter)

## Congrès de la CDU à Mayence Coup d'envoi de la campagne électorale



Le chancelier Kohl à gauche, en compagnie de son ex-rival et camarade, Franz Josef Strauss.

Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, s'adressant au congrès de son parti réunis à Mayence a estimé mardi que la rencontre du week-end prochain entre MM. Reagan et Gorbatchev engendrera des progrès sur la question du contrôle des armements. Il a également évoqué des aspects de politique intérieure et donné, du même coup, le départ de la campagne électorale pour les élections générales de janvier prochain.

Le chancelier, qui s'adressait aux congressistes du parti chrétien-démocrate (CDU), a estimé que son gouvernement a œuvré pour que la rencontre Reagan-Gorbatchev puisse se réaliser. Il a souligné que la coopération entre la RFA et les Etats-Unis était la pierre angulaire de sa politique étrangère. Il a accusé du même coup le parti social-démocrate de vouloir miner les liens existant entre les deux pays.

UTILE FERMETÉ

Ce discours marque le coup d'envoi de la campagne électorale pour les élections générales de janvier prochain.

Evoquant d'autres aspects de politique étrangère, M. Kohl a affirmé qu'il y a de «grandes chances» de voir se conclure un accord sur les armes à moyenne portée en Europe. «Chances» rendues possibles, selon lui, par l'installation en RFA de 204 missiles à moyenne portée, en 1983. A ses yeux, même la réunion de Genève entre les deux super-grands, l'an dernier, «n'aurait pas été possible sans notre fermeté».

UNE LETTRE AUX DEUX GRANDS

Des responsables gouvernementaux ont révélé après le discours que le chancelier avait envoyé mardi une lettre à

chacun des deux Grands, dans lesquelles il énumérerait les sujets que la RFA aimerait voir abordés.

Parallèlement, M. Kohl a déclaré que les relations entre la RFA et l'URSS s'étaient améliorées. Il a cité, par exemple, le début de négociations, ce mois-ci, sur des problèmes d'environnement. M. Gorbatchev, a-t-il ajouté, apporte «un nouveau dynamisme», qui pourrait contribuer à de bons résultats dans la question du contrôle des armements.

M. Kohl a par ailleurs critiqué le candidat du SPD pour les prochaines élections, M. Johannes Rau, pour ses opinions «gauchistes, dogmatiques». Il a souligné les bons résultats économiques du pays, l'inflation réduite à zéro ou le taux de chômage allant en diminution. (ap)



météo

Nord des Alpes: il y aura du stratus sur le Plateau le matin jusqu'à une altitude de 1500 m. Il se dissipera en grande partie l'après-midi. Dans les Alpes le temps sera ensoleillé. Limite du degré zéro vers 3800 m.

Sud des Alpes: en général ensoleillé. Evolution probable jusqu'à dimanche: maintien du temps généralement ensoleillé. Bancs de brouillard en plaine au nord des Alpes le matin. Dès samedi passages nuageux à partir du sud-ouest.

Mercredi 8 octobre 1986

41e semaine, 281e jour

Fête à souhaiter: Pélage

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	6 h 40	6 h 42
Coucher du soleil	17 h 58	17 h 56
Lever de la lune	11 h 52	13 h 14
Coucher de la lune	21 h 42	22 h 08
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	748,56 m	748,45 m
Lac de Neuchâtel	429,17 m	429,16 m

## sommaire

Rail 2000  
au Conseil national  
SUISSE Page 4

Banques suisses  
Plus de 4 milliards  
de bénéfice  
ECONOMIE Page 8

R

région  
2e cahier

La Chaux-de-Fonds  
Le boguet des  
années solaires

PAGE 15

SPORT

## Hockey sur glace à Rapperswil Défaite rageante pour le HCC



Malgré une prestation d'ensemble positive qui l'a vu mener à la marque à trois reprises, le HC La Chaux-de-Fonds représenté ici par Mouche s'est finalement incliné sur le fil lors de la deuxième journée du championnat de LNB. (Photo archives Schneider)

● LIRE EN PAGE 11

# MONDE

## E

### entre autres

#### Tunisie: prévenir plutôt que sanctionner

La Tunisie. On en parle beaucoup, ces jours, parce que son premier ministre, M. Mohammed Mzali, fait un séjour obligé en Suisse et que sa famille, restée au pays, éprouve quelques assez pénibles ennuis.

Longtemps considéré comme le successeur probable de M. Bourguiba, 83 ans, M. Mzali a-t-il réellement démerité? A-t-il tiré trop d'avantages matériels du pouvoir? A-t-il été évincé par un clan hostile ou en raison de ses erreurs?

Un seul fait paraît certain. Comme le relevait «Le Point», au mois de mai déjà, «M. Mzali s'est coupé de tous ses supporters. Délaissé par les plus pauvres, boudé par les intellectuels, ayant coupé les ponts avec l'opposition, pourfendeur de la centrale syndicale», il s'est soudain retrouvé tout seul. Il avait fait trop le vide autour de lui et celui-ci l'a happé.

On pourrait également imaginer que M. Mzali s'était trop pris d'amitié pour l'Occident et, singulièrement, pour les Etats-Unis. Aurait-il accordé certaines facilités à Washington lors du raid américain contre la Libye? L'hypothèse n'est pas à exclure.

Les prodiges d'équilibre dont Tunis doit faire preuve pour maintenir son indépendance et son libéralisme ne pouvaient permettre de pardonner une telle faute. Si M. Mzali l'a commise, bien entendu!

Quoi qu'il en soit, il importe que le petit pays du Maghreb, si modéré, si pacifique, retrouve une assise solide, car Bourguiba n'est pas éternel.

Professeur d'université, licencié en philosophie, partisan du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée, M. Mzali était un politicien d'envergure.

Son successeur, M. Rachid Sfar, si l'on en croit le quotidien espagnol «El País», n'était connu jusqu'à son avènement que par la haute bourgeoisie. Ce quasi anonyme l'a peut-être servi. Jusqu'à présent, en tout cas, il a remarquablement tenu le gouvernement.

Dans une récente interview accordée au «Figaro», il a justifié sa politique de rigueur économique en ces termes: «On ne peut pas appeler un peuple à l'austérité tout en tolérant des abus. Mais nous devons éviter de laisser croire que nous tombons dans d'autres abus, que nous procédons à une sorte de chasse aux sorcières, et cela grâce à une action engagée dans la sérénité par le renforcement des structures de contrôle. A l'avenir, plutôt que de prévenir que d'avoir à sanctionner».

Si l'action correspond à la parole, voilà qui est de bon augure.

Willy BRANDT

## Communiqué de l'ASALA et du CSPPA Un Palestinien accuse la Syrie

Abou Ayyad, numéro 2 de l'OLP en «visite privée» à Paris, a affirmé mardi que les communiqués signés par l'ASALA et le CSPPA émanaient en réalité des services secrets syriens.

Abou Ayyad, qui est responsable des services de sécurité de la centrale palestinienne, n'a pas voulu dire quels avaient été ses interlocuteurs, côté français, lors de son séjour parisien.

Il a toutefois précisé que les entretiens qu'il avait eus avaient porté sur le terrorisme, bien que la question «n'ait pas été abordée à fond», sur «l'éventualité d'une initiative européenne» susceptible d'accélérer le processus devant permettre la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, et enfin sur la nécessité d'une «initiative internationale» pour mettre fin à la guerre irano-irakienne.

A propos du terrorisme et des autres sujets abordés, Abou Ayyad, qui a reçu la presse au bureau de l'OLP en compagnie du représentant de l'organisation à Paris, M. Ibrahim Souss, a confié qu'il existait entre l'OLP et la France «une large compréhension».

«Nous sommes contre le terrorisme et l'OLP ne ménagera aucun effort pour soutenir toute partie en proie au terrorisme», surtout si les terroristes se servent de la cause palestinienne comme prétexte, a-t-il affirmé, tout en niant être un «informateur de la police française» contrairement aux accusations de l'ASALA et du Comité de solidarité aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA).

Interrogé sur le rôle éventuel de la Syrie ou de l'Irak dans les attentats perpétrés récemment à Paris, le dirigeant palestinien a fait remarquer qu'il ne lui appartenait pas de porter des accusations contre tel ou tel pays, alors que la France ne le faisait pas: «C'est à la France de dire si elle a des preuves (...). Hier encore, M. Chirac a fait l'éloge de la Syrie; je ne peux quant à moi accuser ce pays», a-t-il dit.

En tout état de cause, «il n'est pas possible qu'une famille (la famille Abdallah) organise seule une vague de terreur de cette ampleur (...). Le terrorisme est l'expression d'un conflit politique» et ce conflit doit être résolu pour que le terrorisme recule.

«Ce n'est pas l'incarcération de trois

prisonniers (ndlr: Anis Naccache, Vardjian Garbidjian, Georges Ibrahim Abdallah) qui est au fond du problème du terrorisme, mais les bonnes relations de la France avec l'Irak et la présence française au Liban».

Et «si le contentieux qui existe entre la France et l'Irak est étudié à fond, cela mettra un frein au terrorisme», a-t-il estimé.

A propos des otages français détenus au Liban, Abou Ayyad a démenti que l'OLP ait proposé d'aider les autorités françaises à obtenir leur libération; car, a-t-il expliqué, «ceux qui détiennent les otages ne sont pas en mesure de libérer eux-mêmes ces otages».

Enfin, Abou Ayyad a indiqué qu'il avait demandé une aide économique accrue de la France aux populations palestiniennes des territoires occupés. (ap)

## Jean Paul II a quitté la France

L'Airbus A 300 d'Air France qui devait ramener le pape Jean Paul II et sa suite à Rome à l'issue d'un voyage de quatre jours aux sources de la Gaule chrétienne, en région Rhône-Alpes, a décollé hier à 20 h 28 de l'aéroport de Lyon-Satolas.

Le souverain pontife a été salué à l'aéroport par M. et Mme Chirac, M. et Mme Raimond, ministre des Affaires étrangères, M. Noir, ministre délégué chargé du commerce extérieur et son épouse, par M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur ainsi que par le secrétaire d'Etat à la défense Jacques Boyon, président du Conseil général de l'Ain.

Différentes personnalités locales et ecclésiastiques étaient également présentes pour faire leurs adieux au Pape. (ap)

## Californie: sorti du ventre de sa mère Fœtus opéré de la vessie

Des chirurgiens californiens ont sorti temporairement de l'utérus de sa mère un fœtus de 26 semaines pour l'opérer avec succès de la vessie, et le bébé est né normalement quelques semaines plus tard, a-t-on appris mardi auprès de l'équipe chirurgicale de l'Université de Californie de San Francisco, responsable de cette opération.

«Bébé Mitchell» vient de fêter son premier anniversaire, a-t-on précisé de même source. Deux opérations du même type avaient déjà été tentées mais Bébé Mitchell est le premier à survivre aussi longtemps.

Avant l'opération, le conduit urinaire du fœtus était bloqué et empêchait la formation du liquide amniotique, ce qui prévenait la croissance normale des poumons. L'équipe chirurgicale conduite par le Dr Michael Harrison a ouvert l'utérus et sorti les

jambes et la partie basse du tronc du fœtus, le reste du corps restant attaché au placenta.

Les chirurgiens ont ensuite ouvert l'abdomen du fœtus et incisé sa vessie. Ils ont ensuite remis l'enfant dans le ventre de sa mère pour que la grossesse puisse aller à son terme.

Il y a une semaine, les chirurgiens ont à nouveau opéré le bébé pour rétablir l'écoulement normal de son urine. Indépendamment de cela, Bébé Mitchell souffre d'un problème de reins qui pourrait nécessiter une greffe.

En 1981, le Dr Harrison avait déjà opéré un fœtus mâle, mais le bébé était mort après la naissance. Un autre fœtus opéré par la suite avait survécu pendant un an, avant de décéder d'une autre malformation. (ats, afp)

## Secrétaire américain de la Défense Quatre jours en Chine

Le secrétaire américain à la Défense Caspar Weinberger est arrivé mardi à Pékin pour une visite officielle de quatre jours en Chine à l'invitation de son homologue chinois, le général Zhang Aiping.

«Je suis très heureux d'être de retour à Pékin», a déclaré le responsable américain, cité par l'agence Chine Nouvelle, à son arrivée à l'aéroport de la capitale chinoise, venant de Hong Kong.

M. Weinberger, dont la visite en Chine coïncide avec la tenue à Pékin des neuvièmes consultations sino-soviétiques sur la normalisation de leurs relations,

devait avoir dans la soirée une première rencontre avec trois dirigeants militaires chinois de premier plan.

Il a rencontré le général Yang Shangkun, vice-président de la commission militaire centrale dirigée par M. Deng Xiaoping, le général Yang Dezhi, commandant en chef de l'Armée Populaire de Libération ainsi que le général Zhang Aiping, au palais du peuple au centre de Pékin, a précisé l'agence.

M. Weinberger sera accueilli officiellement ce matin, lors d'une cérémonie devant le Musée militaire national. (ats, afp)

## Réunion de l'OPEP à Genève Création de trois comités

Deux comités ministériels, aidés d'un comité technique, ont été créés au sein de la conférence de l'OPEP, qui se tient depuis lundi à Genève, pour tenter de trouver un accord sur les quotas de production et le système des prix, a annoncé mardi en début d'après-midi à la presse le président de la conférence, le Nigérian Rilwanu Lukman.

Le comité ministériel sur les quotas sera présidé par M. Lukman et groupera la Nigéria, les Emirats Arabes Unis et l'Indonésie.

Celui sur les prix sera dirigé par le ministre koweïtien du Pétrole, le Cheikh Ali Khalifa Al-Sabah, et comprendra outre le Koweït, la Libye et l'Equateur.

M. Lukman a cependant précisé que les deux comités restaient ouverts à la participation de tous les ministres qui souhaiteraient s'y joindre.

Pour aider les ministres, un comité technique réunissant des experts des treize pays membres de l'OPEP a également été mis sur pied. Il devait commencer ses discussions aussi bien sur les quotas que sur les prix dès hier après-midi; et il lui a été

donné jusqu'à ce soir pour présenter aux ministres un rapport préliminaire. De ce fait, la conférence se retrouvera en plénière ce soir ou demain matin. (ats, afp)

● TEL AVIV. - Des centaines d'Israéliens en colère ont manifesté mardi soir à Ashkelon en bloquant des routes et en jetant des pierres à des véhicules conduits par des Arabes à la suite du décès d'un chauffeur de taxi israélien, qui avait été égorgé dans la matinée dans le marché de Gaza.

● MANAGUA. - L'armée sandiniste a indiqué avoir abattu un avion transportant des vivres et des armements aux rebelles de la «Contra». Trois passagers américains ont été tués et un quatrième capturé.

● ROME. - Ford serait disposé à racheter immédiatement 19,5% du capital d'Alfa Romeo, pourcentage qui demeurerait inchangé durant trois ans et passerait ensuite à 90%.

● BEYROUTH. - Huit appareils de l'armée israélienne ont ouvert le feu lundi matin sur une position du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) de Georges Habache à Hmaira, à 110 km au nord-est de Beyrouth.

## Par l'intermédiaire des Etats-Unis Israël négocie avec Amman

Israël négocie avec la Jordanie, par l'intermédiaire des Etats-Unis, pour ouvrir la voie à des pourparlers de paix, a annoncé hier M. Shimon Peres, dans son dernier discours en tant que premier ministre israélien, quelques jours avant de céder sa place à M. Shamir.

«Le chemin de la paix est tortueux, mais il n'est pas bloqué», a-t-il ajouté, en dressant un bilan sans passion de ses deux années à la tête du gouvernement.

Sans employer le mot de conférence, M. Peres a souligné qu'Israël acceptait l'organisation d'un «forum international» pour permettre le lancement des négociations directes «géographiques et bilatérales» de paix au Proche-Orient, notamment avec une délégation jordanienne «incluant des éléments palestiniens».

Selon lui, trois pays arabes l'Egypte, la Jordanie et le Maroc, sont d'ores et déjà prêts à des pourparlers directs. (ats, afp)

## Le SIDA en Pologne Premier cas mortel

Un Polonais de 54 ans qui avait vécu plusieurs années aux Etats-Unis est mort du SIDA, ont annoncé des officiels polonais. Il s'agit du premier cas mortel de SIDA recensé en Pologne.

M. Jan Suchowiak, un fonctionnaire du Ministère de la santé, a précisé que l'homme était arrivé en Pologne le 28 août, en provenance du New Jersey. Il est mort à l'hôpital le 8 septembre. L'identité de la victime n'a pas été divulguée.

L'agence de presse polonaise PAP a également annoncé la nouvelle, en précisant que l'homme avait été soigné dans un hôpital américain, et qu'il était rentré en Pologne «dans un état d'extrême fatigue».

Officiellement, 19 personnes sont porteuses du virus du SIDA en Pologne. Parmi eux, neuf hémophiles, huit homosexuels et deux prostituées. (ap)

### En bref

● BEYROUTH. - La Fédération des Oulemas libanais, les membres du clergé musulman sunnite, a appelé à une grève générale aujourd'hui pour «dénoncer le meurtre odieux» d'un haut dignitaire sunnite, cheik Sobhi Saleh.

● RABAT. - Le Marco pourrait prochainement prendre en charge une partie du ravitaillement des troupes européennes stationnées en Europe, notamment en fruits frais.

● MANAMA. - La jetée sud-est du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, (nord-est du Golfe) a été «sérieusement endommagée» à la suite d'un raid de l'aviation irakienne.

● SANTAGIO. - La Cour suprême chilienne a amnistié 40 membres des Forces aériennes chiliennes (FACH) mêlés, selon un juge civil, à la disparition entre 1976 et 1977 de dix dirigeants du Parti communiste chilien (interdit).

## Londres: procès d'un terroriste qui voulait faire exploser un avion «Comment as-tu pu me faire ça?»

Anne-Marie Murphy, une Irlandaise de 32 ans, dont l'ancien ami, Nezar Hindawi, est actuellement jugé à Londres pour avoir préparé un attentat contre un avion d'El AL - attentat dans lequel elle aurait pu trouver la mort - a été prise d'une crise de nerfs hier, dans la salle du tribunal.

«Comment as-tu pu me faire ça! Je pourrais te tuer. Je te hais, je te hais!», a lancé, depuis la barre des témoins, Anne-Marie Murphy à son ancien ami. Celui-ci n'a présenté aucun signe visible d'émotion.

Nezar Hindawi, un Jordanien de 32 ans, avait, en avril dernier, à l'aéroport de Londres-Heathrow, placé des explosifs dans le bagage de son amie, qui devait prendre un Boeing 747 d'El AL pour Israël. Il lui avait dit qu'il la rejoindrait là-bas en prenant un autre vol. Les policiers avaient trouvé les explosifs à temps, avant l'embarquement.

Mlle Murphy a expliqué qu'elle voulait partir en Israël afin de se marier avec Hindawi, dont elle

était enceinte. Elle a accouché d'une fille récemment.

«Excusez-moi, je suis désolée», a-t-elle murmuré après sa crise nerveuse. Le juge William Mars-Jones, président du tribunal lui a confié: «Nous comprenons que vous soyez choquée, en détresse, mais essayez de vous contrôler afin de pouvoir quitter le box des témoins aussi vite que possible.»

Evoquant le moment où la police a découvert, à Heathrow, les explosifs dans la valise, elle a déclaré qu'elle avait tout de suite compris que c'était Hindawi qui les y avait placés, qu'il avait voulu la tuer, elle et tous les autres passagers.

Elle démentit par ailleurs les informations selon lesquelles, deux jours avant leur départ, Hindawi lui avait apporté un paquet de dollars.

Puis Mlle Murphy a pu quitter le tribunal par une porte dérobée. Elle devait retourner immédiatement chez elle, en Irlande. (ap)

## Entre l'Italie et la Libye Echange de prisonniers

Un échange secret a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi entre quatre Italiens emprisonnés en Libye et trois Libyens condamnés par la justice italienne pour meurtre et tentative de meurtre contre des opposants au régime du colonel Kadhafi, a annoncé le ministère italien des Affaires étrangères.

L'échange n'a été rendu public qu'après le retour des Italiens à bord d'un avion de la Croix-Rouge internationale. Il est l'aboutissement de négociations qui ont, semble-t-il, commencé il y a deux ans.

Le ministre a souligné que l'échange

avait eu lieu pour des raisons humanitaires, car deux des Italiens, Enzo Castell et Edoardo Seliciato, étaient souffrants.

Ils avaient été arrêtés en août 1980 et accusés d'avoir participé à une révolte contre le régime à Tobrouk. Les Libyens les accusaient d'avoir été complices d'un groupe d'officiers dissidents et d'agents égyptiens. Selon certaines informations, la mutinerie fit près de 400 morts. Les deux autres Italiens, Mauro Piccin et Massimo Caporali, purgeaient des peines de 10 ans de détention pour possession de stupéfiants. (ap)

**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A louer tout de suite

**studio**

à proximité de la gare. Loyer: non-meublé Fr. 326.-, meublé Fr. 380.- toutes charges comprises.  
☎ 039/23 57 14 de 18 à 20 h 30

A vendre dans le Haut-Vallon

**ancienne ferme**

(éventuellement à transformer), comprenant 5 appartements + garages.

Prix de vente: Fr. 350 000.-.

Ecrire sous chiffre

93-31555 à ASSA, Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

A louer, Bois-Noir 41, tout de suite ou pour date à convenir

**local**

avec vitrine.

Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 327.-.

**garage**

attenant.

Loyer mensuel: Fr. 84.-.

Pour visiter: ☎ 039/26 06 64.

Dans le Jura à 15 minutes de Bienne à vendre

**maison 8 pièces**

située dans un endroit calme et ensoleillé avec atelier environ 80 m<sup>2</sup>.

Grand jardin avec bassin.

Prix de vente: Fr. 368 000.-



**INTERCITY**

Lohweg 10 / Heuwaage, 4054 Basel, Tel. 061/54 06 54

A remettre à la Chaux-de-Fonds

**Salon de coiffure**

hommes et dames, 10 places agencées, 2 vitrines.

Situé sur artère principale, parking à proximité, bureau à disposition.

Reprise et loyer modérés.

Faire offre à:

Fiduciaire Charles-A. Voirol, case postale 113, 2014 Bôle

☎ 038/42 57 66



**À VENDRE**

Quartier Montbrillant

**terrain à bâtir**

de 1700 m<sup>2</sup>.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

**ABM-DEPUIS 30 ANS DANS LE VENT DE QUOI JUBILER**



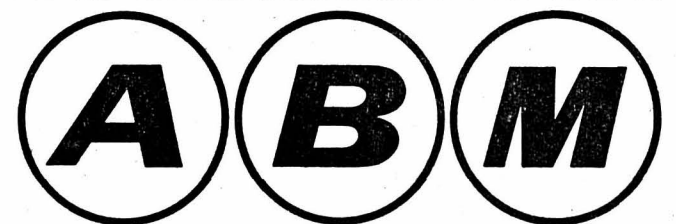
**30.-**  
PRIX JUBILÉ

La dernière mode est au look-croco. À vous de choisir parmi plusieurs modèles élégants et pratiques avec fermeture éclair ou aimantée, et poche intérieure. Aux couleurs de cet automne: bleu, gris ou noir.

Avec ça, un prix qui a la peau dure.

À l'ABM, vous avez toute l'année de quoi jubiler!

**30 ANS**



**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A louer tout de suite à Renan/BE

**2 1/2 pièces**

Situation tranquille et ensoleillée en bordure du village.

Fr. 380.- + charges.  
☎ 061/99 50 40

**Maison familiale**

jumelle de 5 1/2 pièces chacune et garage, à vendre à Dombresson/NE

Fr. 445 000.-  
☎ 061/99 50 40

A vendre à

**Cormondrèche**  
belle situation, vue dégagée sur le lac

**villa-chalet**

de 6 1/2 pièces, 3 salles d'eau, 1300 m<sup>2</sup> de terrain arborisé. Garage et place de parc.

Prix désiré: Fr. 715 000.-  
☎ 038/31 78 61

**J'achète**

vieux meubles, tapis, jouets, vaisselles, bijoux et tout objet ancien

Paiement comptant au meilleur prix.

Garantie: discrétion et ponctualité.



**G. Votano - Tramelan**

☎ mag. 032/97 63 13

☎ privé 032/97 66 47

**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Théâtre de La Chaux-de-Fonds  
Mercredi 15 octobre à 20 h 30

*Broadway musical company New York*  
présente en version originale

**WEST SIDE STORY**

La célèbre comédie musicale américaine avec les vedettes de New York et Londres. Chanteurs/danseurs/musiciens/40 artistes sur scène  
Location: Tabatière du Théâtre.  
☎ 039/23 94 44

**Réparations de machines à laver**

Depuis 38 ans. Confiez les réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

**Ramassage pour le marché aux puces de la Croix-Bleue**

La Chaux-de-Fonds  
Samedi 11 octobre  
☎ 039/28 68 57  
et 039/28 63 29

**René Tanner**

Fontaine-André 1  
Neuchâtel

☎ 038/25 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition

**A vendre à La Chaux-de-Fonds beau studio (30 m<sup>2</sup>)**

Avec Fr. 6 000.- de fonds propres, votre mensualité ne s'élèvera qu'à Fr. 350.-, toutes charges comprises.

**Votre mensualité s'abaissera au fil des ans.**

Bureau de vente:  
☎ 039/23 83 68



**HABITATIONS POUR TOUS SA**

Agence cantonale: rue des Moulins 51, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 94 94  
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan, CH-1009 Pully/Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

# SUISSE

## Rail 2000 au Conseil national

- Mise en garde romande
- Barricades bernoises

Rail 2000, ce n'est pas seulement un projet mammoth des CFF (5,4 milliards), cela devient un débat fleuve au Conseil national: pas moins de 46 orateurs rien que pour l'entrée en matière, hier et aujourd'hui. Et les Bernois ont déclenché leurs premiers tirs contre un tronçon ferroviaire sur le Plateau avec quatre propositions de renvoi du débat. De leur côté les Romands mettent en garde: oui à Rail 2000, mais à condition de desservir aussi les 530.000 habitants de l'Arc jurassien.

Rail 2000, pour les CFF, c'est un moyen de reconquérir le public, par des liaisons plus fréquentes et plus rapides, par l'absence d'attente dans les gares, par une réduction globale de la durée des transports. Pour ce faire, il faudra construire quatre nouvelles lignes ferroviaires, qui mettront Bâle, Lausanne et Zurich à moins de 55 minutes de Berne.

De notre rédacteur à Berne:  
Yves PETIGNAT

Il s'agit d'un tronçon entre Vauderens et Villars-sur-Glâne (Fribourg), d'un autre entre Olten et Muttenz, de Kloten-Winterthur et surtout de Mattstetten-Rothrist, sur le Plateau bernois.

C'est ce tronçon, de 1,2 milliard, contesté par la population régionale et les écologistes, qui provoque la bagarre. Le Gouvernement bernois, a rappelé hier Bernhard Muller, membre du Conseil exécutif, était favorable à un tracé nord, longeant la nationale 1. Les CFF n'en veulent pas: trop long et trop aléatoire. Ils préfèrent passer au sud, avec une bretelle vers le Jura, mais en dévorant quelque 100 hectares de terres cultivables et 30 hectares de forêts. «C'est la goutte qui fait déborder le vase», s'indigne le con-

seiller national et «ministre» bernois. Il exige le renvoi du dossier en commission avec réexamen de l'impact écologique.

Markus Ruf monte également aux créneaux. Le nationaliste bernois refuse que l'on fasse subir tous les inconvénients aux habitants du Plateau, victimes déjà de la N1. Et comment assumer l'approvisionnement du pays en cas de conflit si on bétonne les meilleurs terres? Lui veut que l'on renonce simplement à une nouvelle ligne pour retaper l'ancienne. Un autre élu local, Gottlieb Geissbuhler, (udc), doute lui aussi des besoins énoncés pour justifier la ligne. Le Soleurois Urs Nussbaumer (pdc) veut également un retour au Conseil fédéral, pour proposer un compromis écologique.

Et la bagarre va encore se prolonger aujourd'hui avec une proposition de référendum facultatif isolé au tronçon contesté.

De leur côté, les cantons de l'Arc jurassien ne veulent pas qu'on leur joue la barbouillée. Seule la variante «sud plus» passant par Langenthal, mais avec une bretelle de raccordement à la ligne du pied du Jura, mettrait Zurich à moins d'une heure de Bienne. Pas question de se retrouver un jour sans ce tronçon indispensable. C'est une condition du ralliement des «Jurassiens» à cette solution, avertit le Neuchâtelois Jean Cavadini. Pour le conseiller d'Etat neuchâtelois, les 530.000 habitants de l'Arc juras-

sien méritent autant d'égards que les 700.000 du Plateau.

Cela dit, Rail 2000 ne devrait pas avoir trop de mal, malgré l'opposition bernoise et soleuroise, à passer le cap. Après tout, comme l'a rappelé le rapporteur de langue française Claude Massy (lib VD), on a consacré plus de 25 milliards au réseau routier à ce jour et il en faudra encore 15 autres pour achever les travaux. Que coûte alors une reconquête des utilisateurs des transports publics face à cela?

Y. P.

## Conseil des Etats

# Le bistouri de la justice pour les opérations d'initiés

Ceux qui profitent d'informations confidentielles pour réaliser de juteuses opérations en bourse - les initiés - doivent être punis d'office. Première Chambre à se prononcer, le Conseil des Etats a voté mardi, par 26 voix contre cinq, une modification du Code pénal suisse. Cette nouvelle disposition prévoit que les auteurs d'opérations d'initiés pourront être punis de l'emprisonnement ou de l'amende. Seule divergence avec le projet du Conseil fédéral: la Chambre des cantons a estimé qu'il ne fallait infliger aucune peine dans les cas d'opérations d'initiés de peu d'importance.

Les faits confidentiels qui peuvent être à l'origine de projets d'initiés sont, par exemple, des projets d'union d'entreprises, l'émission de droits de participation ou d'obligations, des transactions immobilières ou d'autres opérations d'envergure.

Les auteurs d'une telle infraction peuvent être tout d'abord ceux qu'on appelle les initiés d'une société, c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, de la direction ainsi que tous leurs auxiliaires. La nouvelle norme inclut aussi dans le cercle des auteurs les tiers qui procèdent à une transaction boursière uniquement parce qu'ils ont reçu des informations qu'ils savaient confidentielles. En revanche, celui qui exploite des informations qui sont parve-

## Sur les routes

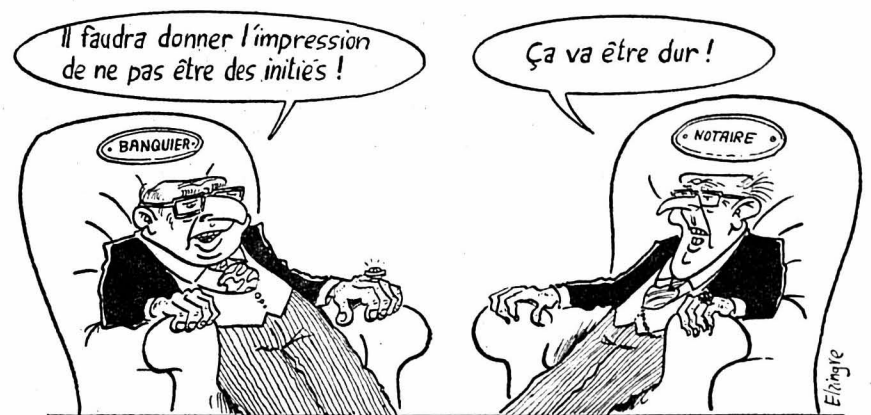
# Mortelle est la nuit!

45% des accidents mortels et 35% de tous les accidents de la route se produisent entre le crépuscule et l'aube. Sur les 72.030 accidents enregistrés l'année dernière en Suisse, 24.733 sont survenus au crépuscule et de nuit, contre 47.297 pendant le jour.

Le trafic nocturne représente environ le cinquième de la circulation totale, a indiqué mardi le centre d'information des assureurs privés suisses (INFAS). Il cause donc plus d'un tiers de l'ensemble des accidents et près de 45% des mortels, soit 371 sur 833. Le total des accidents ayant

fait des blessés a atteint 23.469 unités. 15.874 d'entre eux se sont produits de jour, 7595 de nuit.

Plus de 48% des accidents déplorés en 1985 en Suisse sont d'autre part survenus au cours des trois premiers et des trois derniers mois de l'année, c'est-à-dire durant la période la moins ensoleillée et la plus calme sur le plan touristique. Les jours étant plus courts et les conditions de visibilité nettement moins favorables, l'INFAS rappelle à tous les usagers de la route l'importance d'être vus et de voir les autres dans l'obscurité. (ap)



nues à sa connaissance de manière purement fortuite n'est pas punissable.

D'après le droit suisse en vigueur, seules les opérations d'initiés résultant d'une violation du secret commercial sont actuellement punissables. Cette absence de dispositions pénales concernant l'exploitation d'informations confidentielles a des conséquences néfastes sur l'entraide judiciaire en matière pénale. Ces dernières années, plusieurs opérations boursières effectuées par des banques suisses aux Etats-Unis sur la base d'informations privilégiées fournies par des clients avaient provoqué de sérieux tiraillements entre Washington et Berne.

## Tribunal fédéral

### Compétences outrepassées

Plus de la moitié des membres du Conseil des Etats demande au Conseil fédéral de prendre position sur le jugement du Tribunal fédéral rendu le 13 mars dernier à propos et qui autorise la projection du film «Das Gespenst» de Herbert Achternbusch. Les 28 parlementaires emmenés par le PDC saint-gallois Jakob Schönenberg reprochent au Tribunal fédéral de porter atteinte à leurs convictions religieuses et d'avoir outrepassé ses compétences. (ats)

## EN QUELQUES LIGNES

● Voilà bientôt trois ans que la Loi fédérale sur l'assurance accidents obligatoire (LAA) est entrée en vigueur. La Caisse supplétive LAA, créée et financée par les assureurs, a constaté, à Lausanne, que bon nombre d'employeurs n'avaient pas encore assuré leur personnel comme le veut la nouvelle législation.

● L'incident de la centrale nucléaire de Mühleberg, survenu en septembre, a suscité des vérifications dans les autres centrales, communique le Département fédéral des transports et de l'énergie, qui souligne que la radioactivité dégagée par 15 filtres défectueux n'a pas mis la population en danger.

## Coût de la vie

### +0,2% en septembre

L'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 0,2% en septembre, par rapport au mois précédent, s'inscrivant à 108,0 points sur une base de 100 en décembre 1982.

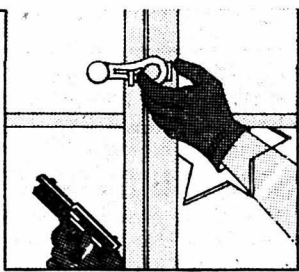
D'une année à l'autre, le renchérissement a atteint 0,6%, contre 0,7% en août 1986 et 3,3% en septembre 1985, a indiqué mardi l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (OFIAMT). (ats)

## Valais: des ponts faiblards

Les ingénieurs responsables ont constaté depuis quelque temps un affaissement inhabituel de deux nouveaux ponts construits à l'entrée de Sion, dans le secteur de Vétroz, dans le cadre des travaux de l'autoroute N9. L'un des ponts prévu pour la ligne CFF accuse une baisse de 6 cm tandis que le second, un pont routier, accuse un affaissement de 10 cm d'un côté et de 5 cm de l'autre. Plus de 220 tonnes de charge soit neuf camions de près de 25 tonnes chacun seront posés prochainement sur le pont routier afin de suivre son comportement.

Selon les ingénieurs valaisans, il n'y a pas lieu pour l'instant de s'inquiéter outre mesure. Ils s'attendaient à un tassement de quelques centimètres mais un affaissement de 10 cm impose des mesures strictes de surveillance. Aucune fissure n'a été constatée. Seul le pont routier donne quelque souci aux constructeurs. Ce pont est posé sur des piliers d'une vingtaine de mètres. L'affaissement, selon les experts, est dû à l'aménagement de remblais de plus de neuf mètres de haut. La pose d'un socle de renfort est envisagée si le comportement du pont demeure anormal lors de l'opération «surcharge» prévue prochainement. (ats)

## PUBLICITÉ



C'est triste à dire, mais bien des personnes qui ont subi une attaque ou un cambriolage auraient pu l'éviter.

Consultez les Points-Forts Fichet, les anges-gardiens des temps modernes.



**fichet**

Neuchâtel: Etablissement ARND, tél. 038 25 12 93 Lausanne: CLES BARBY SA, tél. 021 25 28 33 - CLES-SERVICE MARTIN & FILS SA, tél. 021 20 88 11 - SOS SERRURES, tél. 021 36 36 07 Yverdon-les-Bains: FICHET POINT-FORT, tél. 024 22 13 56 Genève: P.-L. CARPENE, tél. 022 44 52 40 - COFFRETTES-SERVICE, tél. 022 86 24 23 - GILLIERON FRERES SA, tél. 022 32 30 49 Chêne-Bourg: LOUIS DILIBERTO, tél. 022 48 57 81 Fribourg: J. SPICHER SA, tél. 037 24 02 31 Montana-Crans: P.A. ZANONI, tél. 027 41 27 37

## FAITS DIVERS

### Quartier de la Lorraine à Berne

## Questions autour d'un cadavre

Jeudi dernier on a découvert le cadavre d'un homme de 44 ans dans un appartement du quartier de la Lorraine, à Berne. Comme la police locale l'a indiqué hier, on se perd en conjectures sur les raisons de la mort de l'homme.

L'homme a été aperçu pour la dernière fois près de la gare de Berne le 1er octobre vers 3 heures du matin. Comme il n'est pas apparu à son travail, son employeur a averti la police qui a découvert le cadavre. L'homme a succombé à une hémorragie interne qui pourrait être la conséquence de coups.

### ZÜRICH: UNE SOMMELIÈRE DÉPOUILLEUSE

Une sommelière zurichoise qui s'adonne occasionnellement à la prostitution a fait incrimiter un sommière à quatre de ses clients. Une fois endormies, les victimes ont été dépouillées. Le montant du délit s'élève à 35.000 francs a indiqué la police.

### LA FOULY: MACABRE DÉCOUVERTE

La police cantonale à Sion tentait hier d'identifier le corps d'un inconnu amené dans la matinée à la morgue de la capitale par un hélicoptère d'Air-Glaciers. La dépouille a été découverte au fond du val Ferret, au-dessus de La Fouly, par des militaires en exercice dans la région. La mort remonterait à plusieurs semaines. Selon certaines hypothèses, il pourrait s'agir d'un étranger qui se serait égaré dans la montagne en voulant passer la frontière clandestinement. Aucune disparition n'a été signalée dans la vallée. L'enquête se poursuit.

### CRANS: FINANCIER SOUS LES VERROUS

Les autorités valaisannes ont confirmé hier l'arrestation en fin de

semaine passée dans la station de Crans-Montana du financier et homme politique belge Hilaire B., annoncée par le quotidien vaudois «24 Heures». Hilaire B. est impliqué dans une affaire de fraude fiscale dans son pays. L'intéressé a été écroué à Sierre et sera probablement extradé en Belgique dans les jours qui viennent.

Hilaire B., ancien membre du parti libéral flamand, avait été arrêté en début d'année en Belgique pour fraude fiscale puis libéré sous caution. Il en a profité pour gagner la Suisse et se réfugier dans un chalet de la station valaisanne de Crans où la police cantonale l'a arrêté alors qu'il s'adonnait aux joies du golf. Le scandale financier à l'origine de cette arrestation serait de l'ordre de 100 millions de francs suisses et est lié au commerce de diamants en Europe.

### COLLISION PRÈS DE LAUFON

Le conducteur d'une voiture a perdu la vie hier après-midi dans la vallée de Laufon (BE) à la suite d'une collision frontale avec un camion militaire. On ignore la cause de cet accident survenu vers 15 heures entre Grellingue et Angenstein, a indiqué un policier de Laufon. Les gendarmes ne connaissent pas non plus l'identité de la victime hier soir. (ats, ap)

## A Berne

### Centre d'archives sur A. Einstein

Après Princeton et Jérusalem, Berne possèdera à son tour un Centre de recherches sur Albert Einstein.

C'est à l'initiative de l'historien Max Flückiger que le centre «Archive-Einstein» a été créé à Berne, en souvenir des années importantes que le grand physicien a passées en Suisse.

Ces archives, qui seront déposées à la Bibliothèque nationale, contiennent des photocopies de manuscrits, des cahiers d'études, des lettres d'Einstein, et de nombreux autres documents. Elles devraient permettre d'approfondir la connaissance de l'oeuvre et de la vie d'Albert Einstein.

L'historien Max Flückiger, 74 ans, a consacré une grande partie de son travail au physicien. (ats)

● Le projet de budget du canton de Vaud pour 1987 prévoit un déficit de 65 millions de francs sur un total de dépenses de 2659 millions, a annoncé le Conseil d'Etat. L'augmentation du déficit (+16 millions par rapport au budget de 1986), correspond à peu près à la charge nette supplémentaire due à l'introduction du treizième salaire pour le personnel cantonal.

## Loterie romande

### Télécash

Tirage du mardi 7 octobre 1986: Le billet portant la combinaison complète ci-dessous gagne 5000 francs or (valeur du jour de présentation du billet): 04 - 07 - 08 - 23 - 37 Seule la liste officielle de tirage fait foi.

Prochain tirage: mercredi 8 octobre 1986. (comm)



**Informations  
Coop La Chaux-de-Fonds**



**Dans nos Centres Coop Etoile,  
Les Forges et Bel-Air  
et dans nos magasins Coop  
Piscine et Grand-Pont  
Du jeudi 9 au samedi 11 octobre**

**MOINS 10%**

---

**sur toute l'alimentation**  
denrées alimentaires et de consommation, sauf les tabacs, les spiritueux et les apéritifs.

---

**sur toutes les lessives**

---

**sur tous les produits d'entretien**

---

**sur tous les produits de soins corporels**  
d'usage courant

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Sensitives. 2. Uraète; Ute. 3. Fricandeu. 4. Féralies. 5. Obier; Lé. 6. Sablerai. 7. Asie; Syrie. 8. Ni; On. 9. Claustrent. 10. Eesti; Eus.

VERTICALEMENT. - 1. Suffisance. 2. Erre; Asile. 3. Nairobi; As. 4. Sécable; Ut. 5. Italie; Psi. 6. Teniers. 7. Dérayure. 8. Vues; Ir; Eu. 9. Eta; Ions. 10. Seulement.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

À VENDRE La Chaux-de-Fonds appartements 2 1/2, 4 et 6 pièces Situation calme près du centre, dans maison de maître. Renseignements: 024-311071

PARTICULIER cherche LOCATIF À RÉNOVER Très bien situé. Faire offre sous chiffre DF 24581 au bureau de L'Impartial.

Occasion unique À VENDRE à Lugnorre-Vully maison de 4 1/2 pièces Terrain environ 1500 m² avec vue panoramique sur le lac, Morat et les Alpes. ASSIMOB SA 024-311071

A vendre à Saint-Imier maisons mitoyennes (à transformer). Prix de vente: Fr. 175 000.-; Fr. 255 000.-. Ecrire sous chiffre 93-31552 à ASSA, Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.

À LOUER Gare 85b - 2314 La Sagne chambre indépendante Avec salle de bains/WC et cuisines communes Fr. 110.- par mois, charges comprises Libre dès le 1er novembre 1986

FIDUCIAIRE Antonietti Rue du Château 13 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 25 26

Suite à des circonstances les plus défavorables, la maison de meubles de grande renommée, MOCO S.A. à Cernier, doit cesser ses activités. Le liquidateur a reçu l'ordre de liquider la totalité du stock de meubles et de tapis d'orient de première qualité, qui est évalué à plusieurs millions de francs, au détail à des prix très avantageux. Il doit procéder à une



Liquidation générale

qui est officiellement autorisée du 5.9. au 31.12.86.

La maison MOCO S.A. est connue depuis des années pour la vente et la livraison de meubles de première qualité, d'ensembles de salon et de tapis d'orient, vendus dans ses ateliers de fabrication sur une surface de plusieurs milliers de m². Malgré sa bonne renommée, elle est obligée de fermer ses portes pour raisons économiques. A vous tous marchands, architectes, hôteliers, propriétaires, jeunes mariés et, bien sûr, particuliers! Profitez de la plus importante offre de l'année! Le déplacement en vaut la peine.

Notez, à titre d'exemples de prix, les articles suivants choisis parmi le choix énorme:

Meubles de séjour Meuble de séjour en éléments d'une longueur de 6 m, montage individuel (sur angle), avec plusieurs portes vitrées, étagères, fabrication suisse de première qualité, au lieu de Frs. 7655.- pour seulement Frs. 1890.-; le même meuble en pin d'une longueur de 3 m, au lieu de Frs. 5150.- pour seulement Frs. 990.-; magnifique meuble de séjour en chêne, au lieu de Frs. 3110.- pour seulement Frs. 895.-; le même meuble, ferrures en cuivre jaune, au lieu de Frs. 3710.- pour seulement Frs. 995.-; meuble de séjour très élégant avec vitrine et bar au lieu de 3590.- pour seulement Frs. 1210.- etc. etc.

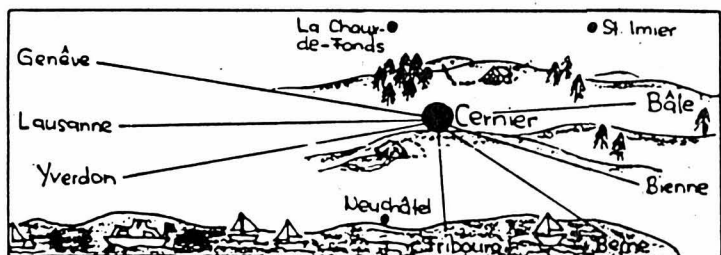
Salons de séjour Salon de bonne qualité comprenant: 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places et 1 fauteuil avec boiseries apparentes, au lieu de Frs. 4200.- pour seulement Frs. 1260.-; salon d'angle de 7 éléments, 1 angle tablette en bois, au lieu de Frs. 2690.- pour seulement Frs. 1685.-; salon revêtu de cuir fleur rectifié (buffle) comprenant: 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places et 1 fauteuil de très grand standing, au lieu de Frs. 11 580.- pour seulement Frs. 7720.-; salon 3/2/1 revêtu de cuir traité aniline de première qualité et facile à entretenir, au lieu de Frs. 6350.- pour seulement Frs. 3840.-; table basse assortie, au lieu de Frs. 540.- pour seulement Frs. 360.-; salon d'angle 7 places avec convertible, au lieu de Frs. 3080.- pour seulement Frs. 1995.-; salon rustique avec boiseries apparentes en chêne, revêtement tissu velour, très solide et facile à entretenir, au lieu de Frs. 4080.- pour seulement Frs. 1990.- etc. etc.

Salles à manger, tables, bancs d'angle et chaises Très belle salle à manger avec banc d'angle très intime, modèle «Berne», avec table avec allonge et deux chaises avec assises rembourrées, au lieu de Frs. 2230.- pour seulement Frs. 1479.-; le même ensemble en pin, au lieu de Frs. 2830.- pour seulement Frs. 1424.-; table avec allonge, robuste, en

TAPIS D'ORIENT En raison de cette situation difficile tous les tapis d'orient, achetés par des spécialistes dans leurs pays d'origine, provenant de l'Iran, des Indes, du Pakistan, de la Turquie, de la Russie, de l'Afghanistan et de la Chine, sont mis sans aucune exception en liquidation. Le choix de fabrications différentes, de tailles et de divers dessins est important. Particulièrement intéressante de Chine. Même ces tapis rares avec des dessins recherchés sont vendus pendant la liquidation à un prix nettement inférieur à leur valeur réelle.

Pourquoi payer plus, si, grâce à cette liquidation, vous pouvez économiser des centaines et des milliers de francs? Stockage gratuit après versement d'un petit acompte. Livraison à domicile à des frais de transports réduits. N'hésitez pas et venez si possible le matin afin d'éviter les heures d'affluence.

MOCO Meubles SA 2053 CERNIER Tél. 038 / 53 32 22



15 minutes de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds Grand parking gratuit devant les ateliers

Heures d'ouverture: lundi 13.30 - 18.30 h, mardi - vendredi 9 - 12, 13.30 - 18.30 h, samedi 9 - 17 h

Le liquidateur: Bernhard Kunz, Liquidator AG

Althardstrasse 238, 8105 Regensdorf, Telefon 01 / 840 14 74

Anne Forgeois Les Voiles de la Fortune Roman

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris. Penaud, Willie ne se fit pas plus prier pour donner le reste des cartes molles et crasseuses. Il grommela que, cette fois, il allait tenter la chance, pour de bon..., mais diable, il avait froid... Non soif! Soif, surtout, répéta-t-il en titubant entre la chaise d'aisance et la porte de la chambre qu'il tenta d'ouvrir pour gagner la cambuse.

cambuse enfumée. Willie promena la chandelle devant lui. Enfer! le chaudron s'est renversé... Il sentit juste à ce moment la main sur son bras. Elle remonta doucement, jusqu'à l'épaule... Son toucher, si doux, engourdissait Willie. Joyce?... C'était elle!... Venue derrière lui, elle l'enlaçait... - Joyce? appela-t-il enfin faiblement. Il n'aurait pas voulu effaroucher le fantôme aux doigts légers... - Chhuut... Elle lui caressa l'oreille de sa bouche fraîche et voluptueuse, dans un froissement d'étoffes parfumées. Il sentit encore le tendre duvet de ses lèvres sur sa joue balafée. Un baiser suave et troublant, comme jamais il n'en avait reçu... - Joyce, ma fille revenue... Le sang battait aux tempes du matelot. Après tant d'années, il retrouvait l'absente. Diable, elle n'avait pas refroidi..., au contraire. Il ne pouvait encore y croire... Le gardien de la Joceline se raidit brusquement et essaya de reculer. - Madame Bonny! Alors qu'il fuyait vers la grande chambre, poursuivi par des pas précipités, une ombre s'empara de la chandelle qu'il tenait encore à la main. Trop tard car il entrevit ses com-

pagnons baignant dans le sang, gorge tranchée... Un coup terrible lui fracassa la tête, sans lui laisser le temps de s'étonner. - Bien joué, Bonn! Ces imbéciles ont toujours soif au mauvais moment!... Anne accourait derrière Harwood qui tenait encore l'aspect poisseux en main. - Je ne savais plus quoi faire pour l'empêcher de crier, avoua Anne. A peine troublé, le charpentier eut un rire court en remontant sur le pont de la Joceline. Aussitôt il courut à la proue et rampa jusqu'à l'extrémité du beaupré. Il chercha autour de lui l'esquif, qu'il aperçut, trait obscur flottant sur la mer d'encre, à deux toises sur bâbord. Par soucis de discrétion, les pales des rames avaient été emmaillottées dans des chiffons. Au signal d'Harwood, Fetherston et Andie, à bord de l'esquif, s'approchèrent pour attraper le bout lancé par le charpentier. Vigoureusement halé, l'esquif vint lentement cogner son bord sur la guibre du cotre. Sans qu'il fût perdu un instant, les trois lourds corps tièdes et visqueux furent basculés avec précaution dans l'esquif et dissimulés sous une toile en loque. Alors, Andie et Fetherston enjambèrent le bord du cotre pour rejoindre le reste de la troupe. Une gaffe éloi-

gna l'esquif alourdi que devait emporter le jusant. Soudain des chuchotements, d'autres craquements mirent en alerte Harwood. Il tressaillit... Mais non, le danger ne pouvait venir de la mâture où les ombres de Mark et de La Panse se hissaient. Il allait maintenant retrouver Bonn, poignard au côté, pour attendre au pied du mât l'ordre de Rackam de hisser la grand-voile. Peu après, Fetherston les y rejoignit, sans oser se laisser aller à maugréer trop haut. Que ne lui fallait-il pas supporter pour avoir la joie de retrouver Rackam à poste au timon... ça oui, il faisait sacrément bon de reprendre la mer. Encore heureux que la Joceline n'exigeât que peu de bras pour la manœuvre... Ainsi deux hommes seulement se profilèrent au petit cabestan. Sûrement le grand Earl, avec James Dobbins, un ancien du Milford, gars décidé, de large carrure. - Dehors la grand-voile! lança alors Rackam au timon, juste assez haut pour être entendu de l'équipage. Au pied du mât, la manœuvre fut exécutée sans retard, tandis qu'Earl et Dobbins se saisissaient chacun d'un aspect dans le râtelier et viraient le cabestan. Le bruit redouté troubla le silence du port endormi. (à suivre)

Filiale Suisse d'un groupe européen fabricant de systèmes légers pour cloisons, plafonds et doublages cherche pour le territoire Lausanne, Fribourg, Neuchâtel.

**1 technico-commercial**

possédant une bonne formation technique dans le domaine de la construction.

- vous êtes âgé de 29 à 42 ans,
- nous attendons de vous une expérience probante de plusieurs années vous ayant permis de parfaitement maîtriser les techniques de la négociation commerciale,
- vous interviendrez auprès d'une clientèle particulièrement exigeante (architectes, entrepreneurs, marchands) en la conseillant pour l'emploi de nos systèmes et en l'assistant dans la surveillance des chantiers où est mise en œuvre notre technologie,
- la formation dont vous bénéficierez dans nos usines vous sera un atout majeur pour réussir avec autonomie.

Si vous vous sentez attiré par cette fonction, adressez votre candidature avec les documents usuels à notre siège à Rümlang.

**PLACOPLATRE (SUISSE) SA**  
Lindenweg 6, 8153 Rümlang

**Prêts personnels**  
jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h.  
Discrétion absolue.  
☎ 021/35 13 70 - 24 h/24

**Besoin d'argent**  
prêt jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h.  
Discrétion absolue.  
☎ 021/35 13 28 - 24 h/24

**Problèmes d'argent ?**  
Contactez-moi vite !  
**PRÊT dans les 24 heures**  
Discrétion absolue.  
☎ 039/28 74 60 de 8 à 20 h

A vendre  
**ténéré 600**  
parfait état, 1983,  
18 000 km, diverses options.  
☎ 039/23 99 80

**PAIN POUR LE PROCHAIN**  
secrétaire qualifiée

(Organisation d'aide au développement dépendant des Eglises protestantes de Suisse) cherche pour son secrétariat romand à Lausanne, une

à temps partiel (env. 60-70%), au bénéfice d'une bonne formation, motivée. Connaissances linguistiques souhaitées: allemand et si possible anglais.

Entrée en service.: décembre 1986 au plus tard.

Faire offres avec les documents usuels à Pain pour le prochain, chemin du Boisy 3, 1004 Lausanne.

**ESM**

**VOUS AVEZ LE GOÛT D'ENTREPRENDRE ET L'ENVIE DE DÉCIDER**

Nous vous proposons une formation de haut niveau en prise directe avec la vie des entreprises.

**SECTION DE MANAGEMENT INTERNATIONAL**  
Cycle normal de 3 ans. Cycle intensif d'un an.  
Formation continue à la carte.  
Inscription immédiate.

Dans toutes les options, cours parallèles en français et en anglais. Une classe préparatoire est prévue pour les non-titulaires de maturité.

**ÉCOLE DE MANAGEMENT INTERNATIONAL ET DE COMMUNICATION**  
Air Center - 1214 Vernier Genève - ☎ 022/41 15 13

**CS-Service des paiements «plus»**  
**Ou comment résoudre d'un coup vos problèmes de facturation.**

**diane tell**



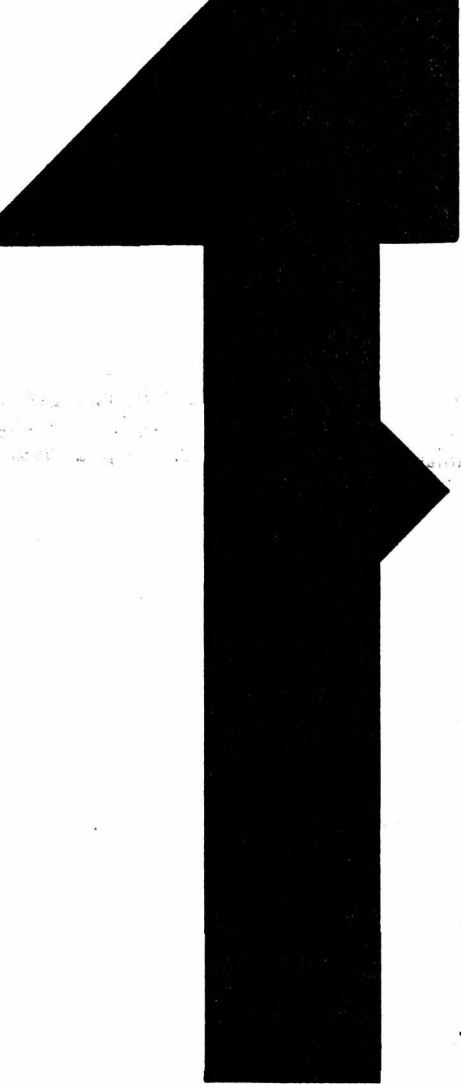
**Mercredi 22 OCTOBRE 86 à 20 h.**  
Coïncide et portes à 19 h. 30  
**TEMPLE DU BAS NEUCHÂTEL**  
ORGANISATEUR LOCAL: EMOTIONS ACOUSTIQUES  
UNE PRODUCTION VS  
**Société de Banque Suisse**  
MUSIC  
LOCATIONS:  
Neuchâtel: Faubourg de l'Hôpital 8

**BOISSONS Service SA**

FACTURE 00001

N°	Description de l'article	Quantité	Prix unitaire	Montant
1070	Castellavilla 1985	10	1,20	12,00
1021	Neuchâtel 1985	10	1,20	12,00
2001	Château de la Roche 1985	10	1,20	12,00
4000	Kirsch de la Roche 1985	10	1,20	12,00
3081	Château de la Roche 1985	10	1,20	12,00
2015	Château de la Roche 1985	10	1,20	12,00
4185	Kirsch de la Roche 1985	10	1,20	12,00
1015	Château de la Roche 1985	10	1,20	12,00
3028	Château de la Roche 1985	10	1,20	12,00
<b>TOTAL</b>				<b>120,00</b>

Montant net payé à 30 jours: 120,00



*Héritage de la Chine ancienne, le TANGRAM est un jeu composé de plusieurs formes différentes. Avec de la fantaisie et de la logique, on peut les combiner à l'infini. Il en est de même des 17 prestations différentes du CS-Service des paiements «plus».*

**Lunetterie Centrale**  
Lunetterie Centrale  
Lunetterie Centrale  
Lunetterie Centrale

**Jacques-E. Mahéas**  
Daniel-JeanRichard 15  
☎ 039/23 22 00  
La Chaux-de-Fonds

**Restaurant du Reymond**  
cherche  
**sommelière**  
5 jours par semaine.  
☎ 039/23 42 33 ou  
039/28 66 46.

Voici comment Boissons-Service BLAD SA, au Mont-sur-Lausanne, économise environ deux heures de travail chaque jour, dans la tenue de sa comptabilité:

Boissons-Service BLAD SA travaille avec la Liste des rentrées de paiements CS, l'une des nombreuses prestations du CS-Service des paiements «plus», conçues pour vous économiser du temps et de l'argent. Par exemple, lors de l'établissement des factures, Boissons-Service BLAD SA utilise des formules individuelles pré-imprimées, comportant des numéros de

référence successifs, dont le CS prend en charge une part des coûts d'impression. Résultat: les frais de formulaires ainsi que le temps passé sont sensiblement réduits.

Mais aussi pour le contrôle des débiteurs. Tout est beaucoup plus rapide, avec les rentrées de paiements communiquées chaque semaine par le CS à Boissons-Service BLAD SA sur disquettes 8". Celles-ci permettent le rapprochement automatique des débiteurs. Votre succursale CS vous en dira volontiers plus sur cette intéressante prestation.

**CREDIT COMPTANT**  
Jusqu'à Fr. 30'000.- sans garanties. Discrétion et sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit comptant sans engagement.

Je sollicite un crédit comptant de Fr. \_\_\_\_\_

Remboursement mensuel env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA/localité \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Etat civil \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert  
Talstrasse 58, 8021 Zurich

**CITY BANK**

**CREDIT SUISSE CS**

**CS-Service des paiements plus**

# ECONOMIE

## Pour les banques suisses en 1985 Plus de 4 milliards de bénéfice

Les banques suisses affichent une santé éclatante. L'année dernière, le bénéfice net des banques et sociétés financières - sans les banques privées - a progressé de 18,1% pour atteindre 4,1 milliards de francs. Pour la première fois, l'effectif du personnel a dépassé le cap des 100.000. En effet, à fin 1985, les 593 banques et sociétés financières soumises à la loi sur les banques occupaient 103.510 collaborateurs, soit une augmentation de 5,1% de l'effectif total. C'est ce qui ressort de la publication «Les banques suisses en 1985» que vient de faire paraître à Zurich la Banque Nationale Suisse (BNS).

La somme des bilans des banques et sociétés financières s'élevait à 778 milliards de francs à fin 1985, soit une progression de 7,6% contre 10,1% en 1984. La croissance de la somme des bilans est inférieure à la moyenne d'environ 10% observée ces dix dernières années. En 1985, les ajustements de valeur dus au net recul du cours du dollar ont influé fortement sur l'évolution des bilans. Si les opérations en dollars avaient été comptabilisées au cours de fin 1984, l'expansion aurait atteint 13,4%, taux qui n'a été dépassé qu'une fois en 1981.

Comme dans toutes les phases d'essor conjoncturel, l'afflux de fonds du public a été inférieur à l'augmentation des crédits, observe la BNS. C'est pourquoi les banques ont recouru bien plus que les années précédentes à l'émission d'emprunts obligataires.

Le bénéfice net des banques et sociétés financières - sans les 24 banquiers privés - a donc atteint 4,1 milliards de francs en 1985. Par employé, il s'est inscrit à 40.500 francs contre 36.000 francs en

1984. Cela représente une augmentation de 12,5%.

Les opérations fiduciaires, qui sont comptabilisées hors bilan, ont fléchi de 7,3% en 1985 pour s'établir à 215 milliards de francs. Une forte proportion d'entre elles étant libellées en dollars, les ajustements de valeur ont joué un rôle particulièrement important dans leur évolution. Converties au cours de fin 1984, elles auraient en effet augmenté de 6,7%. A fin 1985, 60% des fonds fiduciaires étaient libellés en dollars, 12% en francs suisses, 11% en marks allemands et 17% en d'autres monnaies.

Toujours à fin 1985, les banques disposaient de fonds propres atteignant 57,6 milliards de francs alors que le volume exigé par la loi était de 47,3 milliards.

Le nombre des banques et sociétés financières soumises à la loi sur les banques a augmenté de 12 unités en 1985 pour s'inscrire à 593. La plus forte progression a été enregistrée par les sociétés financières en mains étrangères, leur

nombre ayant passé de 72 à 81. L'effectif des banques étrangères est resté inchangé à 104 alors que les succursales de banques étrangères ont progressé d'une unité pour s'établir à 16.

En ce qui concerne les banques en mains suisses, les banques commerciales ont passé de 22 à 24 alors et les banques spécialisées dans les opérations boursières et la gestion de fortune de 42 à 45. En revanche, le nombre de banques régionales et caisses d'épargne a diminué d'une unité (216) et celui des établissements spécialisés dans le prêt personnel de deux unités (12). Aucune variation n'a eu lieu dans l'effectif des banques cantonales (29), des grandes banques (5), des sociétés financières en mains suisses (31) et des banquiers privés (24). (ap)

### FONDS DE PLACEMENT

Cours 3.10.86	demande	offre
America val.	408.50	413.50
Bernfonds	136.50	137.50
Foncipars 1	2755.—	—
Foncipars 2	1365.—	—
Intervallor	75.25	76.25
Japan portf.	1390.—	1405.—
Swissval ns.	402.50	405.50
Universal fd.	111.75	113.75
Universal bd.	75.75	76.75
Canac	86.25	87.25
Dollar inv. dol.	110.50	111.50
Francit	185.75	187.75
Germa	206.75	208.75
Itac	268.—	272.50
Japan inv.	1143.—	1153.—
Rometac	482.—	487.—
Yen invest.	896.—	906.—
Canasec	545.—	555.—
Cs bonds	75.75	76.75
Cs internat.	114.50	116.50
Energie val.	139.50	141.50
Europa valor	183.—	185.—
Ussec	656.—	666.—
Asiac	—	1377.—
Automation	112.—	113.—
Eurac	408.—	409.—
Intermobifid.	116.50	117.50
Pharmafonds.	298.50	299.50
Siat 63	1355.—	1365.—
Swissac	1886.—	1904.—
Swiss Franc Bond.	1068.—	1072.—
Bondwert	137.—	138.—
Ifca	1520.—	1540.—
Uniwert	163.—	164.—
Valca	106.—	107.—
Amca	30.50	30.75
Bond-Invest	63.—	63.25
Eurit	260.—	263.—
Fonsa	191.50	183.—
Globinvest	104.—	105.—
Immovit	1505.—	1520.—
Sima	220.50	221.—
Swissimm. 61.	1310.—	1320.—

## Union Carbide vend son département de composants électroniques

Union Carbide Corporation a annoncé le 2 octobre qu'elle avait mis en vente son département de composants électroniques. Les offres des acheteurs potentiels seront évaluées et la réalisation de la transaction est attendue dans les six mois à venir.

Le département des composants électroniques fait partie de la division spécialités et services de Union Carbide, il produit et commercialise, sous la marque Kemet, des condensateurs au tantale ainsi que des condensateurs céramiques et multicouches de haute qualité pour l'industrie électronique. Le chiffre d'affaires annuel de ce département est de 200 millions de dollars environ.

Heinn F. Tomfohrde III, corporate vice-président de Union Carbide et président de la division spécialités et services

a déclaré: «Nous espérons que l'acquéreur sera capable de donner au département de composants électroniques le soutien indispensable pour faire progresser sa position de leader dans l'industrie et pour répondre à ses exigences de croissance».

Le département composants électroniques compte environ 5900 employés. Trois mille trois cents d'entre eux travaillent aux Etats-Unis, dans les installations de Greenville et Greenwood (Caroline du Sud), Shelby (Caroline du Nord), Columbus (Georgie) et les installations jumelles de Brownsville (Texas) et Matamoros (Mexique). Les bureaux commerciaux sont répartis aux Etats-Unis, au Canada, en Europe et en Extrême-Orient. (comm)

## Joint venture de Ciba Geigy et Chiron Corporation Vaccins synthétiques

Ciba Geigy et la société américaine de génie génétique Chiron Corporation, de Emeryville (Californie), se proposent de développer en commun des vaccins synthétiques et de les mettre en vente dans le monde entier. Le programme de recherche s'étendra aux vaccins contre les différentes formes d'hépatites et d'herpès ainsi que contre les inclusions cytomégalytiques, une infection virale à issue souvent mortelle chez les nouveau-nés.

Les objectifs de la «joint venture» entre les deux entreprises, selon un communiqué, comprendront également la recherche de

vaccins contre le SIDA et le paludisme.

Récemment, le ministère américain de la santé a donné son approbation à un vaccin développé par Chiron contre l'hépatite B, une des maladies du foie les plus répandues.

L'expérience et les connaissances de Ciba-Geigy dans les domaines des régulateurs immunologiques chimiques trouvera son application dans le développement de ces nouveaux vaccins et lui permettra en outre, selon le communiqué, de faire son entrée dans le domaine de la prophylaxie. (ap)

## En deux mots et trois chiffres

● Bankamerica, deuxième banque des Etats-Unis, a annoncé qu'elle étudiait une offre de fusion de la First Interstate, neuvième banque du pays, d'un montant de deux milliards de dollars. L'offre a été faite à la suite de pertes colossales de la Bankamerica, suite à l'octroi de prêts douteux aux secteurs agricole, énergétique et immobilier et aux difficultés enregistrées sur son portefeuille étranger.

● Pour la première fois depuis 1983, la Banque Nationale Suisse (BNS) est intervenue pour soutenir le dollar. Celle-ci a acheté des dollars contre des francs suisses dans le cadre d'une opération concertée de soutien montée par les banques centrales européennes et la Banque Centrale du Japon.

● Alors que les termes des échanges commerciaux de l'ensemble des pays industrialisés se sont améliorés au 1er semestre 1986, les déséquilibres entre les Etats-Unis d'une part et le Japon et la RFA d'autre part se sont aggravés, affirme le Fonds Monétaire International (FMI).

● La société AGIE SA - électronique industrielle - à Losone (TI), s'attend à un résultat réjouissant pour 1986, en-deça cependant des valeurs records de 1985. AGIE Holding SA pour sa part, a enregistré de bons résultats au cours du dernier exercice clôturé le 30 juin, dégageant un bénéfice net en augmentation de 70% à 3,77 (2,23) millions de francs pour un revenu de 3,98 (2,44) millions de francs.

## Piégés dans la pauvreté

En «persuadant» les travailleurs âgés de prendre une retraite anticipée ou en faisant d'eux les principales victimes de toute opération de délestage, on risque de faire en sorte que toute une génération se trouve «piégée dans la pauvreté», estime un expert du Bureau international du travail (BIT), M. Guy Standing.

Pour lui, la retraite anticipée est «synonyme d'appauvrissement précoce», «aggrave la discrimination contre l'âge» et représente une manière polie de décourager les gens de rester actifs.

Comme alternative, l'expert du BIT propose l'instauration d'un système, financé grâce à une réforme «cohérente» de la fiscalité, garantissant un revenu de base à tout citoyen, quels que soient son âge et son statut professionnel.

Ce système, qui remplacerait tous les systèmes actuels de transfert de revenu, éviterait aux travailleurs âgés un départ qui ne leur laisserait pour vivre que les prestations de chômage ou une pension de retraite anticipée, donc insuffisante, affirme M. Standing qui reconnaît toutefois que cette idée est «plus facile à dire qu'à réaliser». (ats)

# BOURSE

### HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	111750.—	113750.—
Roche 1/10	11225.—	11400.—
SMH p.(ASUAG)	110.—	110.—
SMH n.(ASUAG)	430.—	435.—
Crossair p.	1625.—	1630.—
Kuoni	26800.—	26800.—
SGS	7725.—	7775.—

### ACTIONS SUISSES

Cr. Fonc. Neuch. n.	850.—	850.—
Cr. Fonc. Neuch. p.	850.—	850.—
B. Centr. Coop.	1065.—	1065.—
Swissair p.	1275.—	1290.—
Swissair n.	1105.—	1110.—
Bank Leu p.	3550.—	3575.—
UBS p.	5790.—	5835.—
UBS n.	1065.—	1075.—
UBS b.p.	225.—	225.—
SBS p.	543.—	544.—
SBS n.	423.—	425.—
SBS b.p.	455.—	456.—
C.S. p.	3610.—	3650.—
C.S. n.	670.—	670.—
BFS	2545.—	2550.—
BFS b.p.	252.—	253.—
Adia Int.	7400.—	7475.—
Elektrowatt	3375.—	3425.—
Forbo p.	3375.—	3375.—
Galenica b.p.	750.—	730.—
Holder p.	4150.—	4150.—
Jac Suchard	8025.—	8100.—
Landis B	1810.—	1820.—
Motor.col.	1900.—	1890.—
Moeven p.	6400.—	6400.—
Buerhle p.	1430.—	1470.—
Buerhle n.	310.—	325.—
Buehrle b.p.	440.—	450.—
Schindler p.	2850.—	2850.—
Sibra p.	620.—	625.—
Sibra n.	435.—	430.—
La Neuchâteloise	820.—	820.—
Rueckv p.	17300.—	17500.—
Rueckv n.	6375.—	6450.—

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	71.75	74.50
Aetna LF cas	91.75	93.—
Alcan alu	50.50	51.25
Amx	24.50	25.25
Am Cyanamid	119.50	121.50
ATT	36.50	37.—
Amoco corp	108.—	109.—
ATL Richf	92.50	95.—
Baker Intl. C	17.50	16.50
Baxter	26.75	26.25
Boeing	87.—	89.—
Burroughs	114.50	116.—
Caterpillar	60.—	61.50
Citicorp	79.—	78.25
Coca Cola	56.50	59.—
Control Data	43.25	44.—
Du Pont	128.50	128.—
Eastm Kodak	89.—	90.—
Exxon	109.—	109.50
Gen. elec	115.—	117.—
Gen. Motors	110.50	111.50
Gulf West	101.—	103.—
Halliburton	35.50	36.—
Homestake	46.50	48.50
Honeywell	114.50	115.—

Inco ltd	23.25	23.—
IBM	212.50	219.—
Litton	122.50	123.—
MMM	163.—	165.—
Mobil corp	61.—	61.—
NCR	76.50	78.—
Pepsico Inc	42.50	43.—
Pfizer	94.—	93.50
Phil Morris	108.50	111.50
Phillips pet	16.50	17.50
Proct Gamb	111.—	115.—
Rockwell	65.—	65.25
Schlumberger	56.50	56.25
Sears Roeb	66.25	66.25
Smithkline	131.—	131.50
Sperry corp	115.—	115.—
Squibb corp	158.—	158.50
Sun co inc	86.50	88.75
Texaco	55.—	55.75
Warner Lamb.	86.—	89.—
Woolworth	65.50	65.25
Xerox	83.75	86.—
Zenith	32.50	32.50
Anglo-am	23.50	24.25
Amgold	124.—	128.—
De Beers p.	11.50	12.—
Cons. Gold I	16.—	16.—
Aegon NV	65.—	69.—
Akzo	105.50	107.50
Algem Bank ABN	393.—	392.—
Amro Bank	67.—	68.50
Phillips	39.25	39.75
Robeco	65.50	66.50
Rolinco	59.—	60.—
Royal Dutch	143.50	147.50
Unilever NV	337.—	344.—
Basf AG	222.—	223.50
Bayer AG	242.—	243.—
BMW	506.—	505.—
Commerzbank	259.—	260.—
Daimler Benz	1030.—	1020.—
Degussa	393.—	395.—
Deutsche Bank	642.—	647.—
Dresdner BK	330.—	333.—
Hoechst	212.50	213.50
Mannesmann	139.50	139.—
Mercedes	920.—	935.—

### BILLETTS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.59	1.67
1 \$ canadien	1.13	1.23
1 £ sterling	2.21	2.46
100 fr. français	24.—	26.—
100 DM	80.50	82.50
100 fl. hollandais	71.—	73.—
100 fr. belges	3.75	4.05
100 pesetas	1.10	1.35
100 schilling autr.	11.45	11.75
100 escudos	1.—	1.30

### DEVICES

1 \$ US	1.625	1.655
1 \$ canadien	1.1675	1.1975
1 £ sterling	2.3325	2.3825
100 fr. français	24.55	25.25
100 livres	-1165	-119
100 DM	81.15	81.95
100 yens	1.0565	1.0685
100 fl. hollandais	71.75	72.55
100 fr. belges	3.88	3.98
100 pesetas	1.21	1.25
100 schilling autr.	11.51	11.63
100 escudos	1.10	1.14

### MÉTAUX PRÉCIEUX

Or		
\$ Once	435.—	439.—
Lingot	22.750.—	23.050.—
Vreneli	149.—	161.—
Napoléon	138.—	142.—
Souverain US \$	103.50	106.50
Argent		
\$ Once	5.66	5.69
Lingot	293.—	308.—
Platine		
Kilo	31.220.—	31.820.—

### CONVENTION OR

8.10.86		
Plage or		23.400.—
Achat		22.950.—
Base argent		350.—

### NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	56%	
Alcan	31%	
Alcoa	36%	
Amx	15.—	
Asarco	15.—	
Att	22%	
Amoco	66%	
Atl Richfld	58%	
Baker Intl	10%	
Boeing Co	54%	
Burroughs	70%	
Canpac	11%	
Caterpillar	37%	
Citicorp	48.—	
Coca Cola	35%	
Crown Zeller	50%	
Dow chem.	55%	
Du Pont	78%	
Eastm. Kodak	55%	
Exxon	67.—	
Fluor corp	12%	
Gen. dynamics	73.—	
Gen. elec.	71%	
Gen. Motors	68%	
Genstar	—	
Halliburton	21%	
Homestake	29%	
Honeywell	70%	
Inco ltd	14.—	
IBM	133%	
ITT	49%	

### NON REÇU

Litton	75%
MMM	100%
Mobi corp	37%
NCR	47%
Pac. gas	24%
Pepsico	26.—
Pfizer inc	57%
Ph. Morris	68.—
Phillips pet	10%
Proct. & Gamb.	69%
Rockwell int	40.—
Sears Roeb	40%
Smithkline	80%
Sperry corp	—
Squibb corp	96%
Sun corp	34%
Texaco inc	33%
Union Carb.	20%
US Gypsum	41%
US Steel	26%
UTD Technol	42%
Warm Lamb.	54.—
Woolwoth	40.—
Xerox	52%
Zenith	20.—
Amerada Hess	23%
Avon Prod	33%
Chevron corp	45.—
Motorola inc	37%
Polaroid	66%
RCA corp	—
Raytheon	63%
Dome Mines	7.—
Hewlett-pak	38%
Texas instr.	112%
Unocal corp	23%
Westingh el	54%

### NON REÇU



**Philippe bovay** **p**  
**b**

Electricité  
Téléphone

Mairie fédérale

Temple-Allemand 97  
Tél. 039/23 17 25 2300 La Chaux-de-Fonds

**Cadre administratif**

cherche changement de situation, formation commerciale avec CFC et connaissances d'anglais, apte à prendre des responsabilités et diriger du personnel. Intérêt plus particulier dans les domaines de la vente et des achats.

Ecrire sous chiffre 06-613 330 PUBLICITAS, 2501 Bienne.

A vendre  
**Mazda GTX i**

Mai 1986, 16 000 km, blanche, garantie. Neuve Fr. 18 500.- cédée Fr. 14 900.- (double emploi) ☎ 039/23 17 56 (int. 28)

**Ford Taunus 1.6 L**  
expertisée, 50 000 km. Fr. 4900.- ou crédit ☎ 037/62 11 41

**PRÊTS**  
Rapides et discrets jusqu'à  
**Fr. 30000.-**  
☎ 021/35 97 10

A vendre très belle  
**Fiat Uno 55 S**

5 portes, 1985, rouge-clair 14 000 km, expertisée, garantie totale. Fr. 238.- par mois, sans acompte.

Garage de la Ronde Fritz-Courvoisier 55 ☎ 039/28 33 33

**Homme débrouillard**

est demandé quelques heures par semaine pour aider à monter des meubles.

Ecrire sous chiffre DE 24507 au bureau de L'Impartial.

A 50 mètres de Jumbo - Entrée libre  
**SANDOZ TAPIS SARL**  
Charles-Naine 45 - ☎ 039/26 85 15

Tapis aiguilleté, dos mousse, 6 coloris en roulement au magasin, en 400 cm de large le m<sup>2</sup> Fr. **12.50**

**POSE COMPRISE**

Imprimé tweed, dos mousse, 4 coloris, en 400 cm de large le m<sup>2</sup> Fr. **15.-**

**POSE COMPRISE**

Pour les 10 coloris en magasin  
**Novilon viva super**  
en 400 cm de large.

Prix catalogue le m<sup>2</sup> Fr. **35.10**  
pour le même prix nous offrons la pose gratuite (même collée) sur chape ou fond propre!

Pour tous ceux qui le désirent avec prise au magasin nous vous proposons

**30% de rabais**  
**ENTRÉE LIBRE**



Scorpio 2,0i GL (catalyseur normes US 83) fr. 28 500.-.

**FORD SCORPIO**  
LA TECHNIQUE DE POINTE

**ABS: freinage de pointe pour la Voiture de l'Année.** L'ABS, système de freinage antiblocage géré par ordinateur et monté en série sur la Ford Scorpio, empêche le blocage des roues tant redouté, notamment en cas de freinage sur une chaussée glissante. La Scorpio reste dirigeable en tout temps - la sécurité est garantie. Sécurité de l'avenir, technique de l'avenir: quatre freins à disque, direction assistée et châssis performant à suspension indépendante des quatre roues.

**EEC IV: fonctionnement du moteur géré par ordinateur pour la Voiture de l'Année.** Le système électronique de contrôle du moteur EEC IV traite jusqu'à 125 000 signaux par seconde et transmet ses ordres à l'allumage et au

système d'injection, règle le régime de ralenti, l'installation de purification des gaz d'échappement et le système d'autodiagnostic de la Scorpio. Il équipe de série tant le nouveau moteur V6 2,9i (107 kW/145 ch) que le sobre groupe 2,0 à injection (74 kW/101 ch), tous deux offrant une puissance maxi-

male pour une consommation minimale. **Classe à tous les niveaux pour la Voiture de l'Année.** La Scorpio associée à un espace sans concurrence pour les passagers et leurs bagages (dossiers arrière rabattables asymétriquement), un niveau d'équipement des plus élevés: verrouillage centralisé, système de clé impossible à falsifier et radio OUC électronique sur la CL déjà. A cela s'ajoutent des lave-glaces électriques et un moniteur fournissant diverses informations (GL) ainsi que des rétroviseurs extérieurs chauffables et réglables électriquement, un correcteur d'assiette automatique et un combiné radio/cassette stéréo avec six haut-parleurs (Ghia). Vous pouvez acquérir la Scorpio (2,0i CL) dès fr. 26 300.- déjà.



LA VOITURE DE L'ANNÉE 1986.



LA SÉDUCTION DE LA TECHNIQUE.

Publicité intensive  
publicité par annonces  
**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

**Villa de maître 8 pièces**  
à vendre au Val-de-Ruz (20 minutes de Neuchâtel).  
3 garages, terrain 3 000 m<sup>2</sup> arborisé.  
Fr. 1 050 000.-  
Réf: 270

**appartement 3 1/2 pièces**  
état neuf, rustique avec cuisine agencée, très belle situation.  
Fr. 145 000.-  
Rue Charles-Naine 8  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 57 70

**CLAUDE DERIAZ**  
Agence Yverdon  
024-21 61 66  
Membre **SVR**

**GECO**  
GÉRANCE ET COURTAGE SA  
54 RUE JACQUES LÉRY 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
TEL. 039 23 26 55 56

**Locaux pour bureaux** **À LOUER**  
libre tout de suite  
Rue de l'Hôtel-de-Ville

comprenant:  
2 bureaux, 1 local, 1 WC  
loyer Fr. 336.- sans charges.

**PETITES ANNONCES**

**Chambres à louer**

CHAMBRE en ville. ☎ 039/23 38 12.

**Demandes à acheter**

REMORQUE À VÉLO,  
☎ 039/23 42 69.

**A vendre**

TROIS VÉLOS PLIABLES en bon état, Fr. 80.-, la pièce. Un vélo dame, 3 vitesses, Fr. 50.-. ☎ 039/26 01 71.

FENÊTRES et doubles fenêtres, suite à des transformations. S'adresser Charrière 81, ☎ 039/28 31 86.

2 LITS avec sommiers et matelas, 90 x 190 en bon état, cadre en noyer foncé. Fr. 120.- pièce. ☎ 039/23 70 85 heures des repas.

Tarif réduit  
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)  
annonces commerciales  
exclues

**GARAGE DES 3 ROIS SA**

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, ☎ (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92  
Neuchâtel: Pierre à Mazel 11, ☎ (038) 25 83 01  
Le Locle: Rue de France 51, ☎ (039) 31 24 31

Boudry: Garage Inter, Claude Krattinger, route des Addoz 64 - Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16 - Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérija SA, J. Dellenbach - J.J. Furrer, Châtillon 24.

# LAMAMODE AFFAIRES IMMOBILIÈRES



Exposition

**Le plus haut degré de perfection en manteaux et vestes de dames, aussi bien qu'en couvertures. Un choix étendu, conçu pour chaque saison.**

**Il y a -poll de lama- et poll de lama!**

Nous vous garantissons, en tant que spécialistes: ● une qualité de haut niveau et une réalisation luxueuse ● une coupe irréprochable, quelle que soit la taille ● le plus grand choix de modèles à l'élégance raffinée et durable, et dans de réels tons naturels ● des prix raisonnables ● des conseils personnalisés et compétents.

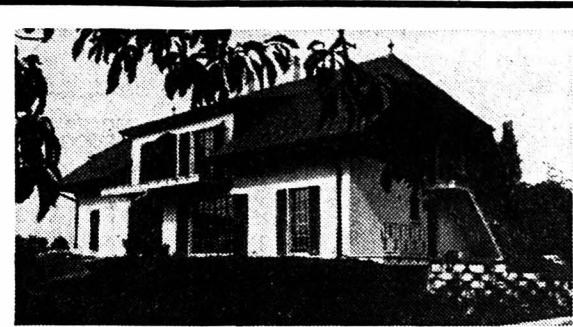
**Nous vous présentons également des manteaux de cachemire de la plus haute qualité, des manteaux et vestes de dames en alcantara authentique, ainsi que des articles de l'artisanat péruvien.**

Lamaaar-Mode P Zuber SA, Zürich  
Adresse de contact: Via Tuleu-Su, 7031 Laax GR  
Téléphone: 086-35944

# LAMAMODE

Nous nous portons garants, en tant que maison suisse, de ne fournir que la qualité la meilleure. votre visite à notre exposition du..... nous fera grand plaisir.

**Vendredi 10 octobre 1986, Hôtel Club Toga SA, 71, rue du Parc, 2300 La Chaux-de-Fonds, de 10 à 18 heures sans interruption.**



**Venez vivre à la campagne**  
(Cheyres au village). A vendre

**très bel appartement de 3 1/2 ou 4 1/2 pièces avec jardin privé**

Hall d'entrée; séjour avec cheminée de salon; poutres apparentes; salle à manger combinée avec cuisine agencée en bois de chêne; 2 ou 3 belles chambres à coucher; 1 salle de bain; balcon; jardin privé. Galetas, cave; buanderie avec machine à laver. Construction traditionnelle de la meilleure qualité. Chauffage; isolation maximum. Accès facile par voiture et par train. Vue sur le lac. Région tranquille et ensoleillée. A proximité directe: lac et forêt. Possibilité de louer une place à bateau. Village et magasins à 2 min à pied. Disponible de suite.  
Avec une mise de fonds de Fr. 25.000.- et une location mensuelle au début de Fr. 915.-, vous êtes propriétaire de cet appartement.  
Pour visite des lieux: ☎ 037/63 34 48 ou 63 21 51 ou écrire sous chiffre L 28-553090 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Coffrane

**grandes villas familiales**

5 1/2 ou 6 1/2 pièces  
155 m<sup>2</sup> habitables, garage.  
Parcelle env. 800 m<sup>2</sup>.  
Prix: Fr. 495 000.-  
Financement à disposition.  
☎ 038/24 42 28

A vendre à Renan/JB

**maison**

avec 3 logements à 3 chambres. Tout confort. Terrain ca. 900 m<sup>2</sup>. Un logement à disposition. Prix intéressant.  
Renseignements: Boîte postale 49, 4027 Bâle ou ☎ 061/39 91 35 (de préférence le soir)

A vendre:

**domaine de 27 ha**

- 10 ha de prés
- 17 ha de pâturage et forêts.
- Bâtiment d'habitation et rural.
- Situation: Canton de Neuchâtel, altitude 1100 m.
- Pour tous renseignements et documentation:

**FIDUCIM SA**

J.-J. Lallemand 5 - Neuchâtel - ☎ 038/24 47 49

Votre journal: L'IMPARTIAL

## 4 3/4 % lettres de gage

**série 226, 1986-98, de fr. 150 000 000**

**But** Octroi de nouveaux prêts aux banques membres, conformément à la loi fédérale sur l'émission de lettres de gage

**Modalités** Durée 12 ans au maximum  
Titres au porteur de fr. 5000 et fr. 100000  
Libération au 31 octobre 1986  
Cotation aux bourses suisses

**Prix d'émission** **101%**

**Souscription** **du 8 au 14 octobre 1986, à midi**

Les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais auprès des banques

Banque Cantonale d'Argovie  
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.E.  
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.I.  
Banca dello Stato del Cantone Ticino  
Banque Cantonale de Bâle-Campagne  
Banque Cantonale de Bâle  
Banque Cantonale de Berne  
Banque de l'Etat de Fribourg  
Banque Hypothécaire du Canton de Genève

Banque Cantonale de Glaris  
Banque Cantonale des Grisons  
Banque Cantonale du Jura  
Banque Cantonale Lucernoise  
Banque Cantonale Neuchâteloise  
Banque Cantonale de Nidwald  
Banque Cantonale d'Obwald  
Banque Cantonale de St-Gall  
Banque Cantonale de Schaffhouse  
Banque Cantonale de Schwyz  
Banque Cantonale de Soleure  
Banque Cantonale de Thurgovie

Banque Cantonale d'Uri  
Banque Cantonale du Valais  
Banque Cantonale Vaudoise  
Banque Cantonale Zougnoise  
Banque Cantonale de Zurich  
Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève  
Caisse Hypothécaire du Canton de Berne  
Crédit Foncier Vaudois

**Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses**

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
TEL.: 039/23 26 55-56

**À VENDRE**



**Tourmaline Fritz-Courvoisier 34 magnifiques appartements de 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces**

**Portes ouvertes du lundi 6 octobre au vendredi 10 octobre 1986 entre 17 h et 20 h**

**Jeunes mariés**

Investissez dès à présent dans l'achat de votre appartement. Il ne vous en coûtera pas plus qu'un loyer et vous serez chez vous.

**Notre exemple:**

pour un appartement de 3 1/2 pièces:	fonds propres	Fr. 19 000.-
	charges mensuelles	Fr. 705.-
pour un appartement de 4 1/2 pièces:	fonds propres	Fr. 24 000.-
	charges mensuelles	Fr. 860.-
pour un appartement de 5 1/2 pièces:	fonds propres	Fr. 27 000.-
	charges mensuelles	Fr. 975.-

L'investissement que vous ferez aujourd'hui représente un placement puisque votre appartement prendra de la valeur.

## Cette carte sait voyager.



La carte eurocheque vous rend indépendant et vous met en sécurité, en Suisse comme à l'étranger. Car avec la carte eurocheque et les eurocheques, vous pouvez payer dans toute l'Europe et la plupart des pays méditerranéens. Et prélever des espèces auprès d'innombrables guichets de banques dans 39 pays.

**eurocheque**

De plus, vous pouvez retirer jusqu'à fr. 1000.- en billets de banque auprès de tous les «ec-Bancomat» installés en Suisse et au Liechtenstein, 24 heures sur 24.

**BANCOMAT**

Il est également possible de faire le plein d'essence sans argent liquide à toutes les stations-service affichant le sigle «ec-direct», même la nuit. Jusqu'à fr. 1000.-.

**DIRECT SERVICE**

**eurocheque - le compte en banque de poche**

# SPORTS

## En championnat de ligue nationale B de hockey sur glace Monnaie de singe pour le HCC sous la tente à Rapperswil

### ● RAPPERSWIL - LA CHAUX-DE-FONDS 6-5 (1-1 2-2 3-2)

Domage, vraiment dommage, cette courte défaite concédée hier soir par le HCC sur la glace saint-galloise. Qui aurait pu cent fois être évitée avec un rien de discipline supplémentaire.

Mais ajoutons d'emblée que les Chaux-de-Fonniers se sont battus tout le match avec un cœur admirable, faisant fi de la réputation de terreur que les joueurs de Rapperswil se sont acquise en leur fief. Il s'en est fallu d'un rien pour que les joueurs de Jan Soukup récoltent un point au moins qui aurait été parfaitement mérité.

Les matchs contre Rapperswil n'ont jamais donné dans la dentelle. La tradition fut respectée. Le principe de base est simple pour les joueurs de Dick Decloe: foncer, s'engager, imprimer rythme et force au propos.

Contre un tel adversaire, deux solutions possibles: ou accepter la confrontation physique uniquement, ou tenter l'esquive. Ce à quoi allait s'attacher le HCC lors du premier tiers-temps. Bien organisés, les protégés de Jan Soukup s'efforcèrent alors de lever la tête, de faire courir le puck et l'adversaire.

### À LA LIMITE

Équilibré sur le plan comptable, le premier vingt le fut aussi sur celui des occasions de but et de leur concrétisation. Chaque équipe marqua son but en supériorité numérique, et à une poignée de seconde avant le retour du «puni».

C'est à Laurent Stehlin qu'il appartient d'ouvrir les feux, en récupérant un puck oublié par Buchler. Restaient alors deux secondes avant qu'Heitzmann ne rejoigne les siens.

L'égalisation à 1-1 fut obtenue par Haussener alors qu'il restait une seconde à Jean-Daniel Vuille avant de revenir en jeu.

Forecheckant à deux joueurs, prompt à se replier, l'équipe chaux-de-fontaine était parvenue à faire très bonne contenance jusqu'à ce moment-là. Jacques Nissille en pleine forme, avait éclairci quelques situations chaudes, et Kohler avait manqué à deux reprises l'immanquable.

### PAS PERMIS

Moins de deux minutes après la reprise, Gabriel Rohrbach plaçait un puck transmis par Mike McParland à la suite d'un engagement victorieux.

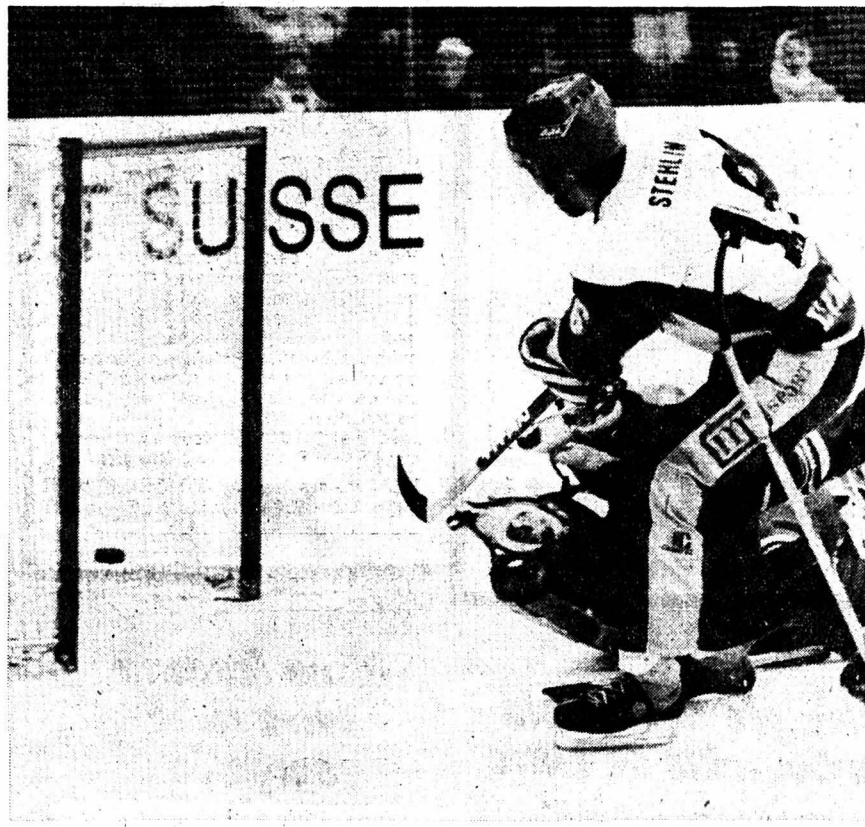
Mouche, infiltré, fut à un rien d'aggraver l'écart, mais il se brisa sur Morger bien inspiré. Survint alors cette fameuse 28e minute qui allait déterminer pour une bonne part l'issue de la partie.

- par Georges KURTH -

Gobat et Stocker furent pénalisés chacun de deux minutes. 17 secondes plus tard, McParland devait les rejoindre sur le banc d'infamie à la suite d'une faute parfaitement inutile au milieu de la patinoire. Privé de canne, l'ex-Canadien de Rapperswil se servit de ses bras pour retenir un joueur alors que les défenseurs de son équipe étaient parfaitement placés pour intervenir. Le résultat négatif ne se fit pas attendre. Tour à tour à quatre contre trois, puis à cinq contre quatre, K. Bachmann et Conroy permirent aux leurs de renverser le score.

### SURPRISE

Alors que les Chaux-de-Fonniers subissaient le contre-coup moral, Michel Seydoux d'un tir sec à mi-camp obtint une nouvelle parité à la 36e. Le HCC faillit une nouvelle fois compromettre toutes ses chances avant la fin du deuxième tiers, puisque tour à tour, McParland et Hesch furent pénalisés pour des brouilles.



Deux buts pour Laurent Stehlin mais une courte défaite néanmoins. (Photo archives Schneider)

Au seuil de l'ultime reprise, Laurent Stehlin redonna l'avantage au HCC, exploitant une passe au cordeau de McParland. Accrédité d'un bon match, il en manqua néanmoins deux autres. Alors qu'il venait d'effectuer trois arrêts sensationnels, Nissille dut s'avouer battu sur un violent tir de Burkhard, pris à mi-camp. Le tir paraissait arrêtable, et pourtant il passa entre les jambières du gardien chaux-de-fonnier, par ailleurs excellent.

A la faveur d'une punition de 5 minutes infligée à Bourquin (canne haute et blessure au visage de Haussener), Kohler porta la marque à 5-4.

Une percée de Laurent Dubois et un puck placé par Rohrbach entre les jambes de Morger déboucha sur le 5-5. De manière absolument imméritée et injustifiée, Rapperswil devait l'emporter d'une courte mesure à la suite d'une action d'anti-jeu. Plaqué et maintenu au sol par Bachmann dans le rectangle, Nissille fut dans l'impossibilité de se relever et d'esquisser la moindre parade sur un tir de K. Bachmann. C'en était fait des chances des Chaux-de-Fonniers qui, la rage au cœur, durent laisser la totalité de l'enjeu alors qu'un point au minimum aurait représenté pour eux un juste salaire.

**Rapperswil:** Morger; Stocker; Grissemann; Kohler, Conroy, Haussener; Bhand, Schlatter; Eicher, Muffler, Winkler; Caduff, Heitzmann; K. Bachmann, M. Bachmann, Kaufmann (24' Burkhard).

**La Chaux-de-Fonds:** Nissille; Gobat, Hêche; Mouche, Tschanz, Guichard; D. Dubois, Seydoux; Rohrbach, McParland, Stehlin; L. Dubois, Bourquin; Vuille, Baragano, Lengacher.

**Arbitres:** MM. Burri, Biollay, Feller.

**Buts:** 8' Stehlin 0-1; 15' Haussener (Stocker) 1-1; 22' Rohrbach (McParland) 1-2; 29' K. Bachmann (Bhend) 2-2; 30' Conroy (Eicher) 3-2; 36' Seydoux (Stehlin) 3-3; 41' Stehlin (McParland) 3-4; 45' Burkhard 4-4; 48' Kohler (Conroy) 5-4; 51' Rohrbach (L. Dubois) 5-5; 53' Bachmann 6-5.

**Pénalités:** 7 x 2' contre chaque équipe et 1 x 5' (Bourquin) contre La Chaux-de-Fonds.

**Notes:** patinoire du Lido, à Rapperswil, 1800 spectateurs. Rapperswil sans Tobler, La Chaux-de-Fonds sans Caporosso (blessés).

## Ajoie n'a pas à rougir Leblanc était trop fort

### ● HÉRISAU - AJOIE 4-1 (2-1 2-0 0-0)

Vingt-cinq minutes auront suffi à F. Leblanc et Compagnie pour assurer une victoire tout à fait légitime à Hérissau. Pourtant, les Ajoiolots n'ont pas démerité, loin de là! Mais contre une première ligne appenzelloise - Leblanc, Nater, Ammann - il aurait fallu une riposte extraordinaire de Métivier et ses confrères.

Cette rencontre aura au moins permis à R. Beaulieu de passer en revue son effectif. Les décisions de l'entraîneur ont même étonné, puisqu'il choisit d'envoyer dans le bain sa quatrième ligne - S. Guerdat, Léchenne, Blanchard - à partir de la mi-match, au moment où les Ajoiolots se faisaient les plus pressants.

Résignation? Tactique-surprise? Ou économie de l'effectif en vue du prochain match?

Comme dès ce moment-là, Hérissau se contentait d'assurer ses trois buts d'avance, on assista à de jolis mouvements de part et d'autre, sans toutefois qu'aucune équipe n'ait plus le mordant nécessaire pour concrétiser les occasions.

Le match était joué depuis longtemps. Après trois minutes déjà, Leblanc et Nater profitaient d'une supériorité numérique pour prendre l'avantage. Nouvelle expulsion d'un Ajoiolot après six minutes, et Hérissau faisait montre de sa grande facilité d'évolution en surnombre.

### BIEN PAYÉ

La première action d'Ajoie n'intervenait qu'après dix minutes de jeu par Niederhauser; et c'est une minute plus tard que Métivier servait idéalement Graf pour réduire l'écart.

A 2-1 à la fin du premier tiers-temps, Ajoie était bien payé. Trop bien de l'avis de ce diable de Leblanc, qui attendait trente secondes avant la fin de ce premier tiers pour donner au thé un goût plus gai à ses joueurs.

Et comme s'il avait envie de terminer ce match tranquillement, Leblanc envoya une bombe de la ligne bleue, qui mettait son équipe définitivement à l'abri.

Cette défaite ajoiolote n'a rien de grave en soi. Elle démontre juste que dans ce championnat, il n'y aura pas d'équipe faible du genre de Genève-Servette l'an dernier.

Dans ce contexte, le match de samedi entre les deux «victimes» d'Hérissau - Ajoie et Dübendorf - promet d'être passionnant.

**Hérissau:** Bachschmied; Heiniger, Giacomelli, Ammann, Leblanc, Nater; Bapst, Rechsteiner, Hartmann, Wasser, Frischknecht; Balzarek, Meier, Eugster, Zumstein, Aeberhard.

**Ajoie:** Siegenthaler (41e Panzeri); Sembini, Forster, Niederhauser, Métivier, Jolidon; Baechler, Schwitz, C. Guerdat, Steiner; Keller, Rochat, Steudler; Blanchard, Léchenne, Guerdat, Terrier.

**Arbitres:** MM. Weidenmann, Rochat et Progin.

**Buts:** 3e Nater (5 contre 4) 1-0, 7e Leblanc (5 contre 4) 2-0, 11e Brandt (Métivier) 2-1, 20e Leblanc 3-1, 25e Leblanc 4-1.

**Notes:** Sportzentrum de Hérissau, 1700 spectateurs.

**Pénalités:** 4 fois 2 minutes contre Hérissau; 7 fois 2 minutes contre Ajoie. Tout le contingent d'Ajoie a joué. (ghm)

## En championnat de LNA Rendez-vous manqué pour Bienne



Les Bernois exultent: Ruotsalainen vient d'égaliser au grand dam du portier seldanois Anken. (Bélino AP)

### ● BIENNE - BERNE 2-5 (1-2 1-2 0-1)

Derby cantonal, gradins garnis, ambiance surchauffée, on ne pouvait rêver, à Bienne, d'une meilleure entrée en matière. Bienne - Berne, un derby attendu depuis belle lurette. En effet, plus de quatre ans avant que les deux équipes se retrouvent officiellement en championnat. Hôtes du stade de glace, les Bernois affrontaient, hier soir, une équipe biennoise dont on dit beaucoup de bien.

D'emblée, la température ambiante passait dans les rangs biennois et dans la canne de Kohler, qui battait une première fois Grubauer alors que Berne évoluait à quatre contre cinq. La cage biennoise fut assiégée dans les minutes suivantes.

Berne répliqua par la suite, et c'est Anken qui dut faire front aux contres successifs de Buhmann et Theus. La seconde moitié de ce premier tiers-temps appartenait aux Bernois, qui renversèrent la situation en marquant deux fois sur deux erreurs défensives biennoises. La nervosité n'était surtout pas étrangère à ce changement de situation, la déroute des hommes de Helfer ne fit que commencer.

Dans le tiers intermédiaire, une déviation remettait les pendules à l'heure. Mais bien vite, le bombardement devant les cages biennoises reprit de l'ampleur. Anken, au four et au moulin, devait ensuite capituler sous la pression adverse.

L'ours biennois déchaîné rappelait les nombreuses lettres de noblesse qu'il collectionne. Au sein de sa première tripléte, Buhmann fut très souvent à la base des nombreuses occasions, imité par son coéquipier Suisse-Canadien Bob Martin. Avec, en plus, une valeur sûre nommée Ruotsalainen en défense, Bienne ne put que subir les dégâts.

Le duel des pros est revenu indis-

cutement aux visiteurs. Poulin et Dupont étant trop vite résignés.

Dans le dernier tiers, usés physiquement, les Biennois ne purent deviner le puck voler d'un coin à l'autre de la patinoire. Un but de Furrer vint s'ajouter et clôtura définitivement la victoire biennoise. Bienne a raté son premier rendez-vous alors que les gens de la capitale, rappelés-le, ont disposé poliment de leur rival cantonal, dans une partie correcte, mais qui n'a jamais déchaîné les passions.

**Bienne:** Anken; Poulin, S. Schmid; Cattaruzza, Gschwind; Zigerli, Jorst; Kohler, Dupont, Leuenberger; Thévoz, Nuspliger, Wist; Bartschi, Aechlimann, Dubois; Egli.

**Berne:** Grubauer; Beutler, Ruotsalainen; Flotiront, Rauch Hepp, Küenzi; Fuhrer, Bowman, M. Martin; B. Martin, Hotz, Fischer; Theus.

**Patinoire de Bienne.** - 8600 spectateurs. - **Arbitres:** Frey, Hugentobler-Kaul.

**Buts:** 3' Kohler (Leuenberger, Dupont) 1-0; 14' Ruotsalainen (Guido Laczko) 1-1; 18' Michel Martin (Bowman, Ruotsalainen) 1-2; 23' Nuspliger (Cattaruzza, Wist) 2-2; 34' Fuhrer (Bowman) 2-3; 39' Bob Martin (Holz) 2-4; 48' Fuhrer 2-5.

**Pénalités:** 2 x 2' contre Bienne, 4 x 2' contre Berne. René Perret

## B brièvement

### Ligue nationale A

Après deux rondes, le championnat suisse prend déjà tournure: les favoris commencent à se détacher (Lugano et Kloten sont seuls à demeurer invaincus), et les «candidats» à la relégation (Olten, Fribourg, voire Bienne) sont déjà en queue de classement. Handicapé par un calendrier défavorable (déplacement à Kloten pour débiter), Davos est encore en position d'attente.

### ● KLOTEN - AMBRI-PIOTTA 6-2 (4-0 1-0 1-2)

**Schluefweg:** 5100 spectateurs. **Arbitres:** MM. Hirschy, Jetzer et Cléménçon.

**Buts:** 2' Schlagenhaut (Beat Lautenschlager) 1-0, 11' Wäger 2-0, 12' Yates (Beat Lautenschlager) 3-0, 12' Schlagenhaut 4-0, 40' Wäger (Rauch) 5-0, 52' Antsin (Jaks) 5-1, 54' Yates (Hollenstein) 6-1, 57' McCourt (Honegger) 6-2.

**Pénalités:** 7 x 2' contre Kloten, 8 x 2' contre Ambri-Piotta.

### ● DAVOS - SIERRE 9-3 (2-1 4-1 3-1)

**Patinoire de Davos:** 3500 spectateurs. **Arbitres:** MM. Tschanz, Eigenmann et Höltschi.

**Buts:** 7' Paganini (Nethery) 1-0, 9' Remo Gross 2-0, 15' Glowa (Miller) 2-1, 23' Levie (Paganini, Marco Müller) 3-1, 29' Nethery (Levie) 4-1, 34' Sergio Soguel (Batt) 5-1, 36' Marco Müller (Nethery) 6-1, 39' Glowa (Massy) 6-2, 41' Nethery (Jacques Soguel) 7-2, Levie (Nethery, Jacques Soguel) 8-2, 50' Levie 9-2, 55' Boucher (Locher) 9-3.

**Pénalités:** 4 x 2' contre les deux équipes.

### ● LUGANO - OLTEN 6-3 (2-0 2-2 2-1)

**Resega:** 5000 spectateurs. **Arbitres:** MM. Götte, Schocher et Zimmermann.

**Buts:** 9' Eberle (Waltin) 1-0, 19' Ritsch (Johansson) 2-0, 22' Cadisch 2-1, 23' Morf (Kühnackl) 2-2, 24' Johansson (Eberle) 3-2, 35' Conte (Johansson) 4-2, 41' Müller (Kühnackl) 4-3, 46' Johansson (Thon) 5-3, 57' Johansson (Kaufmann) 6-3.

**Pénalités:** 3 x 2' contre Lugano, 9 x 2' contre Olten.

### ● FRIBOURG GOTTERON - COIRE 4-6 (2-2 1-3 1-1)

**Saint-Léonard:** 3900 spectateurs. **Arbitres:** MM. Megert, Schneiter et Hirter.

**Buts:** 8' Schneller 0-1, Jaquier (Morrison) 1-0, 10' Sauvé (Ludi) 2-1, 16' Hills (Dekumbis) 2-2, 21' Vrabec 2-3, 26' Sauvé 3-3, 27' Strong 3-4, 28' Stoffel (Hills) 3-5, 43' Morrison (Sauvé) 4-5, 49' Vrabec 4-6.

**Pénalités:** 4 x 2' contre Fribourg, 7 x 2' contre Coire, pénalités de match pour Baumgartner et Hertner (Coire), Baer et Rotzetter (Fribourg).

**Notes:** Le match a été interrompu pendant 20 minutes par une bagarre générale au deuxième tiers.

### ● BIENNE - BERNE 2-5 (1-2 1-2 0-1)

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Kloten	2	2	0	0	10	5
2. Lugano	2	2	0	0	11	7
3. Coire	2	2	0	0	11	7
4. Davos	2	1	0	1	12	7
5. Berne	2	1	0	1	9	7
6. Sierre	2	1	0	1	11	14
7. Bienne	2	0	1	1	5	8
8. Ambri-P.	2	0	1	1	5	9
9. FR-Gottéron	2	0	2	2	9	14
10. Olten	2	0	0	2	6	11

### Ligue nationale B

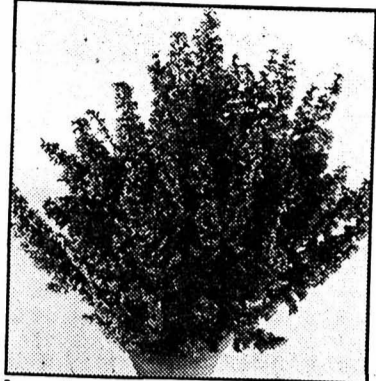
Dübendorf - Bâle	8-8 (0-5 1-1 7-2)
Hérissau - Ajoie	4-1 (3-1 1-0 0-0)
Langnau - Zurich	7-1 (2-1 3-0 2-0)
Rapperswil - La Chx-de-Fds	6-5 (1-1 2-2 3-2)
Zoug - Grindelwald	7-2 (1-1 5-0 1-1)

CLASSEMENT	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Langnau	2	2	0	0	12	4
2. Hérissau	2	2	0	0	12	6
3. Zoug	2	1	1	0	11	6
4. Bâle	2	1	1	0	15	2
5. Rapperswil	2	1	0	1	10	12
6. Zurich	2	1	0	1	5	10
7. Dübendorf	2	0	1	1	13	16
8. Ajoie	2	0	1	1	5	8
9. Chx-de-Fds	2	0	0	2	8	1
10. Grindelwald	2	0	0	2	5	11

# MIGROS



**Bruyère Erica gracilis**



Le pot **350**  
Ø 20-23 cm

**Pommes de terre Nicola**



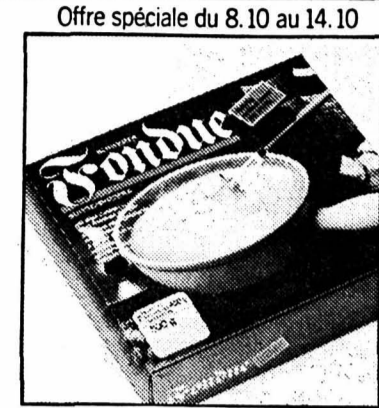
Offre spéciale du 8.10 au 11.10  
Le cabas de 2,5 kg **210**  
(1 kg = -84)

**Lyons The Ceylan**



Offre spéciale du 8.10 au 14.10  
25 sachets 37,5 g **750 720**  
(100 g = 3.20)

**Fondue toute prête**  
400 g -.70 de moins  
800 g 1.50 de moins



Offre spéciale du 8.10 au 14.10  
Exemple: 800 g **8.- 650**  
(100 g = -.81,3)

**Autres offres spéciales:**

Offre spéciale du 8.10 au 14.10  
**Finest Ceylon Tea**  
25 sachets  
40 g **65 -45**  
(100 g = 112,5)

Offre spéciale du 8.10 au 14.10  
**Fromage frais double crème danois**  
100 g **140 110**

Multipack jusqu'au 14.10  
**Ravioli et Raviolini en boîtes de 860/880 g**  
-.60 de moins  
Exemple: Ravioli aux œufs  
860 g **280 220**  
(100 g = -.25,6)  
Dès l'achat de 2 boîtes au choix

**Vinaigre M-delissia en bouteille de 1 litre**  
-.30 de moins



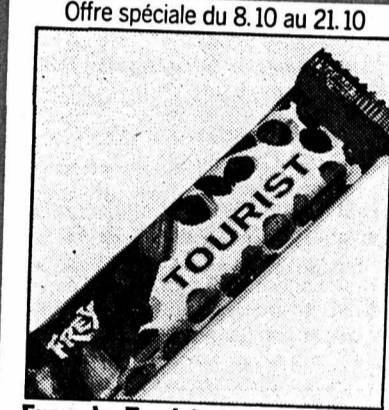
Offre spéciale du 8.10 au 14.10  
Exemple: Vinaigre de vin aux herbes 1 litre **2.- 170**

**Pizza Toscana Extra riche surgelée**



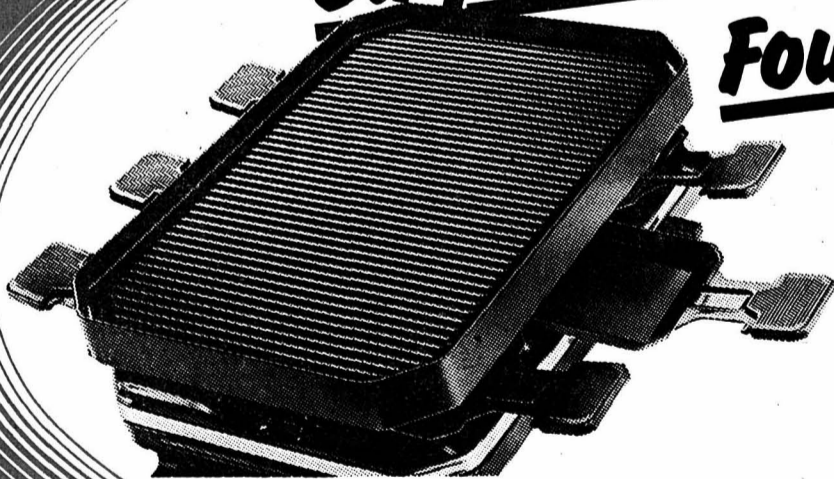
Offre spéciale du 8.10 au 14.10  
400 g **420 340**  
(100 g = -.85)

**Toutes les petites tablettes de chocolat de 45 g -.15 de moins**



Offre spéciale du 8.10 au 21.10  
Exemple: Tourist 45 g **-.75 -.60**  
(100 g = 1.33,3)

## Surprise Migros no 41 Four à raclette/gril



Pour préparer une raclette ou faire des grillades. Avec 6 poêlons et 6 petites spatules en bois. Grande plaque de grill antiadhérente.

2 ans de garantie.

**55.-**  
au lieu de 80.-

**MIGROS**

### CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67  
Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8  
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 à 19 heures.

Je suis heureux d'annoncer la naissance dans les quinquagénaires de mon ami

**Robert Michel**

C'était dur!  
Mais fin-tout-fin, tout est bien allé et le nouveau-né

**74 kg, 176 cm**

se porte bien!

Son ami Dixie

**MAURICE VOINNET**  
Tubages de cheminées en acier inoxydable (fabrication suisse)  
Bureau: 2416 Les Brenets  
☎ 039/32 15 50



**OLMA**

Foire Suisse de l'agriculture et de l'industrie laitière

Billets de chemins de fer à prix réduit

**St-Gall**  
9-19 octobre

### ESPAGNE



Villas, appartements dans les orange-raies, à flanc de coteaux en bord de mer. Entrepreneur espagnol établi à Denia depuis 22 ans. Plusieurs possibilités de financement très favorables. Vols hebdomadaires de visites.

#### EXPOSITION

jeudi 9 octobre 1986 de 15 heures à 21 heures  
Hôtel Touring du Lac NEUCHÂTEL

#### Vente - Location

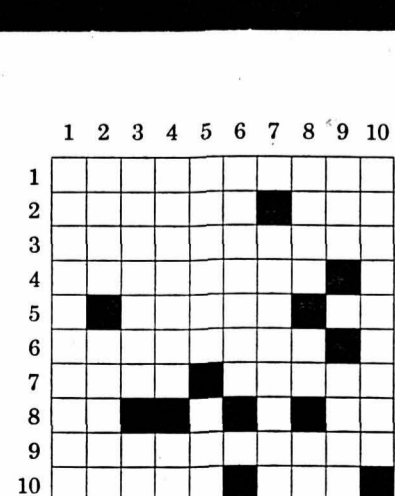
D et B. BUCHS - GOLAY  
Ch. des Figurettes 30  
1007 Lausanne ☎ 021/26 44 03

Armée du Salut, Numa-Droz 102  
**SAMEDI 18 OCTOBRE**  
de 11 h à 17 h  
**Thé-vente**  
20 h  
**Soirée familiale**

**L'Ours aux Bois est fermé**

Jusqu'au 10 octobre

### MOTS CROISÉS



**HORIZONTALEMENT.** - 1. Leurs feuilles se replient si on les touche. 2. Aigle des Antipodes; Américain d'un des USA. 3. Tranche de veau dans laquelle sont piqués des petits morceaux de lard. 4. Fêtes romaines en l'honneur des morts. 5. Boule-de-neige; Mène à Rome. 6. Boirai d'un trait. 7. Un sur cinq; Pays d'Asie. 8. Lien grammatical; Une ou plusieurs personnes. 9. Enferment. 10. Etat européen; Possédés.

**VERTICALEMENT.** - 1. Quantité assez grande. 2. Se trompe; Lieu de calme. 3. Capitale en Afrique; On l'applaudit souvent. 4. Qui peut être coupé; Note. 5. Etat européen; Lettre grecque. 6. Le Vieux et le Jeune. 7. Silon qui sépare deux planches de labour. 8. Projets; Fin de verbe; En Seine-Inférieure. 9. Lettre grecque; Atomes. 10. Rien de plus.  
(Copyright by Cosmopress 5273)

**Autolocation Hertz No.1 Utilitaires**

Garage René Gogniat  
15, rue de la Charrière  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 52 28

Hertz loue des Ford et autres bonnes voitures.

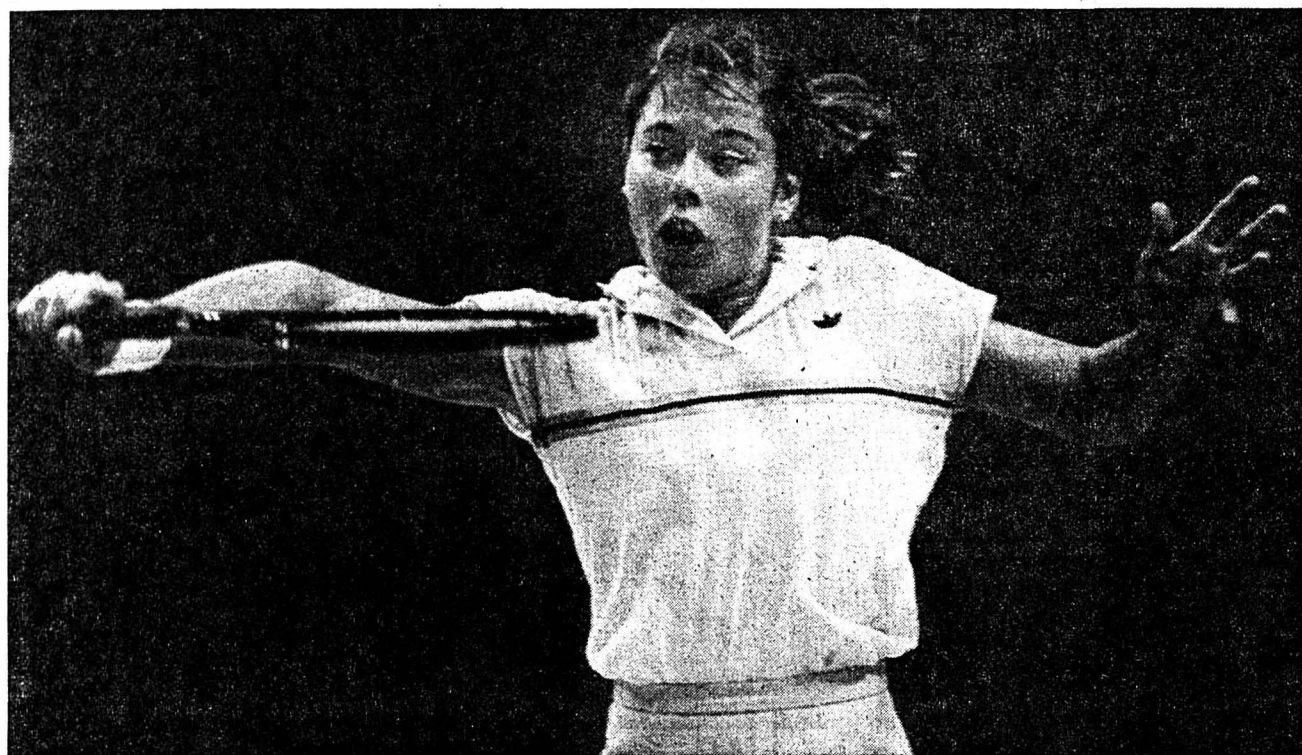
Dépanneurs, représentants, artisans!  
Vous voyagez beaucoup!  
Votre téléphone sonne souvent dans le vide...  
C'est le moment de faire appel à:

### télémessage

Nous assurons votre permanence téléphonique 24 heures sur 24, 365 jours par année.  
Télémessage: 039/37 18 18

# SPORTS

## Début des European Indoors de tennis à Zurich La barre placée trop haute pour Lilian



Quoique n'ayant pas démerité, la Thurgovienne Lilian Drescher s'est montrée impuissante face à la perle noire Lori McNeil. (Bélino AP)

Première Suisse en lice aux European Indoors de Zurich, dotés de 150.000 dollars, Lilian Drescher a également été, comme on s'y attendait, la première éliminée. Malgré un résultat apparemment sans appel (6-2 6-2), la Thurgovienne (21 ans), qui avait reçu une wild-card, a cependant offert une résistance valable à la Noire américaine Lori McNeil, tête de série No 7.

Sa compatriote Stéphanie Rehe (No 6) a nettement plus souffert face à l'Argentine Gabriela Mosca, avant de s'imposer 6-4 6-7 6-0.

Devant 1500 spectateurs, Lori McNeil (21e joueuse mondiale) a démontré posséder un service plus performant et plus de sécurité dans son jeu que son adversaire. L'Américaine est peu venue au filet, assurant sa victoire par des coups de fond de court touchant à la perfection.

Lilian Drescher (81e WITA), blessée durant trois semaines cet été et qui n'a

disputé depuis que l'US Open, a accusé son manque de compétition. Elle a laissé échapper de nombreux jeux où elle avait pris l'avantage et, malgré sa résolution de pratiquer un tennis offensif, elle a souvent hésité au moment de monter.

### DÉCEPTION

Treizième joueuse mondiale, Stéphanie Rehe (17 ans) n'a pas totalement justifié ce classement flatteur, lors de son match du premier tour. Accusant certaines lacunes au service, la gracieuse Américaine (1 m 80 pour 55 kilos) d'origine allemande, n'est parvenue à briser la résistance de l'Argentine Gabriela Mosca, qui tentait sa chance avec cranerie, qu'au troisième set. La Sud-Américaine (17 ans comme sa rivale), No 228 WITA (elle est à Zurich au bénéfice d'une wild-card), a agréablement surpris, malgré une mise en jeu déficiente.

### COUP DROIT EFFICACE

Dans un match entre Sud-Américaines, la Péruvienne Laura Gildemeister n'a dû qu'à son coup droit (28 points gagnants) de se débarrasser de sa partenaire de double Pat Medrado. Aux fautes non provoquées (70-43), l'avantage était nettement à la Brésilienne.

Le «remake» du quart de finale des qualifications entre les Allemandes Eva Pfaff («Lucky Losers») et Judith Pözl à cette fois tourné à l'avantage de la première, sa compatriote étant victime dans le troisième set d'une déchirure ligamentaire, qui ne l'empêcha toutefois pas de terminer la partie!

### RÉSULTATS

**Simple, premier tour:** Isabelle Demongeot (Fra) bat Hana Fukarkova (Tch, Q) 6-3 6-3; Eva Pfaff (RFA, Q) bat Judith Pözl (RFA, Q) 5-7 6-3 6-1; Laura Gildemeister (Pér) bat Pat Medrado (Bré) 7-5 7-6 (7-4); Stéphanie Rehe (EU, 6) bat Gabriela Mosca (Arg) 6-4 6-7 (2-7)

## H Handball

### Coupes d'Europe Tirage au sort

Le tirage au sort des huitièmes de finale des Coupes d'Europe, effectué mardi à Bâle, a donné le résultat suivant pour les clubs helvétiques encore en lice.

### MESSIEURS

**Coupe des champions:** St-Otmar St-Gall - Vikingur Reykjavik (Isl).  
**Coupe des coupes:** Tecnica Alicante (Esp) - Amicitia Zurich.  
**Coupe IHF:** SSV Berne - Sittardia Sittard (Hol).  
Matches aller entre le 10 et le 16 novembre. Matches retour entre le 17 et le 23 novembre.

### DAMES

**Coupe des champions:** ATV Bâle-Ville - Oorkmer Amsterdam (Hol).  
**Coupe des coupes:** Tyresoë (Sue) - Brühl St-Gall.  
Matches aller entre le 5 et le 11 janvier, matchs retour entre le 12 et le 18 janvier. (si)

6-0; Lori McNeil (EU,7) bat Lilian Drescher (Sui) 6-2 6-2.

**Double, premier tour:** Gildemeister et Medrado battent Anna-Maria Cecchini et Sabrina Goles (Ita, You) 6-2 6-0; Csilla Bartos-Cserepy et Petra Huber (Sui, Aut) battent Pascale Paradis et Nathalie Phan Than (Fra) 6-4 6-3. (si)

## Aujourd'hui

**1er tour:** Ann Henricksson (EU) - Alycia Moulton (EU), Gabriela Sabatini (Arg/4) - Grace Kim (EU), Zina Garrison (EU/5) - Christiane Jolissaint (Sui).  
**2e tour:** Eva Pfaff (RFA) - Katerina Maleeva (Bul/8), Petra Huber (Aut) - Helena Sukova (Tch/2).

## Coupe Davis L'Australie après la Suède

La finale de la Coupe Davis opposera, du 19 au 21 décembre en Australie, l'Australie à la Suède.

Les Australiens se sont qualifiés, à Brisbane, en battant les Etats-Unis par 3-1. Le point décisif a été marqué par Pat Cash qui, dans le troisième simple, a battu Brad Gilbert par 3-6 6-2 6-3 6-4.

Le dernier simple, entre Paul McNamee et Tim Mayotte, a été interrompu par la pluie sur le score de 6-3 2-5. Il a finalement été annulé, étant donné qu'il était sans incidence sur la qualification.

Une blessure dans le dos qui l'avait obligé à une longue période de repos avait fait chuter Pat Cash dans le classement ATP. On se doutait cependant qu'il valait beaucoup mieux que sa 80e place: il l'a confirmé aux dépens de Brad Gilbert.

### RÉSULTATS

**BRISBANE.** - Demi-finale du groupe mondial: Australie - Etats-Unis 3-1. Pat Cash (Aus) bat Brad Gilbert (EU) 3-6 6-2 6-3 6-4; Paul McNamee (Aus) contre Tim Mayotte (EU) 6-3 2-5, match interrompu puis annulé en raison de la pluie.

**ASUNCION.** - Match de barrage du groupe mondial: Paraguay - Danemark 3-2. - Le Paraguay conserve sa place dans le groupe mondial.

**SÉOUL.** - Finale de la zone asiatique: Corée du Sud - Japon 2-0. Song Dong (CdS) bat Shozo Shirashi (Jap) 6-4 6-2 6-4; Yu Jin-Sun (CdS) bat Tsuyoshi Fukui (Jap) 6-3 6-1 6-3. (si)

**AUTOMOBILISME.** - L'écurie privée du Suisse Walter Brun a remporté le titre mondial des marques en championnat d'endurance. A Fuji, la Porsche du Lucernois confiée à l'Allemand Frank Jelinski et au Suédois Stanley Dickens, a en effet terminé au deuxième rang. La couronne des pilotes est revenue à l'Allemand Hans-Joachim Stuck et au Britannique Derek Bell.

## Championnat de deuxième ligue de badminton Courte victoire du BC Le Locle

Judi dernier, les Loclois recevaient Bienne I lors de la troisième rencontre du championnat 1986-87. Connaissant mal la valeur de l'adversaire, faire un pronostic était très difficile; pourtant les locaux espéraient tirer avantage du fait de recevoir le néo-promu à domicile, et ainsi récolter si possible au moins deux des trois points en jeu.

Comme l'indique le résultat, leur espérance était fondée. Le premier simple messieurs opposant le Loclois Rigolet au Seelandaï Verardi fut sans conteste le match le plus équilibré, intéressant à suivre, étant par ailleurs le seul à nécessiter les trois sets pour départager les protagonistes.

Chacun des joueurs s'appliquant dans le placement et la diversité des coups, et étant tous deux au bénéfice d'une excellente condition physique, le spectacle et le suspense n'en étaient que renforcés. Rigolet sut forcer la décision au moment opportun, récoltant ainsi les fruits d'un jeu plus régulier que son adversaire sur l'ensemble de la partie.

### EN TOUTE LOGIQUE

Schiari, ainsi que Stalder (remplaçant Cossello blessé), n'eurent pas la même réussite, et concédèrent leur défaite en toute logique lors des simples. Coéquipiers en double messieurs pour la première fois, ils ne purent éviter plusieurs mésententes ainsi qu'un certain manque d'agressivité, ce qui leur coûta la victoire.

Chez les dames, les Locloises firent montre d'une nette supériorité, notamment dans le simple où M. Bosset écrasa littéralement Y. Pasche, la différence de classement des deux joueuses n'y étant toutefois pas étrangère. Quant à C. Ferranti et V. Hirsig, leur victoire en double dames et mixte témoigne bien de leur retour en forme, après plus d'une année

d'arrêt de compétition, ce qui est très réjouissant.

### TALENTS PROMETTEURS

Deux jeunes joueuses du club, Karine Guyot et Béatrice Bourdin, ont été récemment sélectionnées respectivement dans les cadres II et III romands, réservés aux juniors talentueux. Ceci est de très bon augure pour le club local, qui pourra ainsi d'ici peu compter sur une relève de valeur.

Les Loclois accueilleront jeudi 19 octobre 1986 à 20 heures à la halle des Jeanneret, l'équipe de Moosseedorf II. Une tâche très difficile les attend pour cette échéance. Une occasion également pour le public loclois de venir se familiariser un peu plus avec le badminton, et soutenir son équipe. Résultats

### ● LE LOCLE - BIENNE I 4-3

**Simples messieurs:** Rigolet C1 - Verardi D1 (15-17 15-13 15-12); Stalder D2 - Vuilleumier D1 (4-15 2-15); Schiavi D - Keiser (D) (11-15 5-15).

**Simple dames:** M. Bosset B2 - Y. Pasche D (11-4 11-0).

**Double messieurs:** Stalder et Schiavi - Vuilleumier et Keiser (7-15 7-15).

**Double dames:** Bosset et Hirsig C2 - Pasche et Nyffenegger D2 (15-2 15-2).

**Double mixte:** Rigolet et Ferrantin D1 - Verrardi et Nyffenegger (15-10 15-7). (fs)

## Coupe des Coupes de basketball C'est fini pour Champel

### ● CHAMPEL-GENÈVE - EFES ISTANBUL 72-88 (33-35)

Privé de son «pointeur» Ed Murphy, Champel-Genève n'a rien pu face aux Turcs d'Efes Istanbul, au Pavillon des Sports de Champel, en match-retour du premier tour de la Coupe des Coupes. Devant 700 spectateurs, les Genevois ont été défaits 72-88 (33-35) après avoir été battus de 15 points au match-aller (76-91).

Champel n'a résisté que 25 minutes à une équipe largement à sa portée en temps normal. Décimé (l'entraîneur Ed Miller disposait de six joueurs!), la formation genevoise a pu espérer lorsque Mosley, discret jusque-là, a aligné trois paniers de suite en début de deuxième

mi-temps. Ce ne fut toutefois qu'un feu de paille.

L'absence d'un véritable play-maker (Roland Lenggenhager fut insuffisant dans ce rôle) a pesé lourd dans la balance.

**Pavillon des Sports, Champel.** - 700 spectateurs.

**Arbitre:** Heath - Baldini (GB-Ita).

**Champel:** B. Lenggenhager 2, R. Lenggenhager 10, Adler 13, Moine 17, Nussbaumer 8, Mosley 22.

**Efes Istanbul:** Kucukozkan 15, Yorukoglu 12, Korucu 8, Turam 12, Roth 24, Aribogan 2, Pace 15.

**Notes:** Champel sans Murphy (blessé), Cossetin (pas qualifié en Coupe d'Europe), Zorzoli, Grin ni Deforel (armée). (si)

### Samedi à Tramelan

## Challenge 210 d'haltérophilie

La célèbre manifestation d'haltérophilie, le challenge 210 se disputera samedi à la halle de gymnastique de Tramelan-Ouest. Comme chaque année, cette compétition regroupe les meilleurs athlètes de différentes nations qui trouvent le système de calcul très intéressant, étant d'ailleurs unique.

Cette particularité est due à l'ancien président et chef technique Michel Froidevaux, qui avait voulu rendre populaire ce sport et c'est bien sur une belle réussite puisque l'on pourra assister aux exploits des équipes étrangères de Loer-

rach, Hérimoncourt, Aoste, Besançon, Obriheim, Soest, etc.

Du côté des équipes nationales mentionnons la participation de Sirmach, Plainpalais, Châteline, Rorschach, Moutier, Buis, Zurich Satus, Thalwil, Fribourg, Lausanne, La Chau-de-Fonds et bien sûr de Tramelan.

Une compétition inédite qui débutera samedi matin pour se poursuivre l'après-midi. En soirée, à l'issue de cette compétition, la remise des prix se fera en musique.

Pour la première fois l'on pourra assister à une démonstration insolite puisque entre 19 et 20 heures, l'on pourra applaudir aux exploits d'haltérophilie au féminin avec trois athlètes du sexe dit faible venant d'Aoste et qui prouveront le contraire. (vu)

## A Automobillisme

### Le titre de Formule 3000 à Ivan Capelli

Troisième de la dernière épreuve, sur le circuit de Jarama (près de Madrid), l'Italien Yvan Capelli a remporté le titre intercontinental de Formule 3000. Mais il a bénéficié de la disqualification de son compatriote Pierluigi Martini, qui avait pris la première place à Jarama devant Emanuele Pirro.

Dans cette ultime épreuve disputée en deux manches en raison de la pluie (la course fut interrompue et un deuxième départ a été donné), les mécaniciens de Pierluigi Martini ont amené sa disqualification en manipulant une barre de stabilisation entre la première et la seconde manche. (si)

## C Cyclisme

### Km contre la montre Freuler brillant

Le Glaronnais Urs Freuler a remporté la 3e édition du kilomètre contre la montre sur route de Mestre, en Italie, épreuve au terme de laquelle il a devancé le recordman du monde de l'heure, Francesco Moser (4e), de 2"18. Le classement:

1. Urs Freuler (S) 1 km en 1'08"07 (moyenne 52,887); 2. Sergio Scremin (It) à 1"32; 3. Mauro Longo (It) à 1"88; 4. Francesco Moser (It) à 2"18; 5. Guido Bontempi (It) à 2"49; 6. Adriano Baffi (It-vainqueur 1985) à 2"60; 7. Giuseppe Saronni (It) à 2"95; 8. Lech Piasecki (Pol) à 3"21. (si)

**PUBLICITÉ**

**NEUCHÂTEL**

Stade de La Maladière  
Mercredi 8 octobre  
à 20 heures

**NE XAMAX WETTINGEN**

Match de championnat

Location d'avance: Muller Sports, Tosalli Sports Neuchâtel et Colombier, Piaget Sports Peseux, Secrétariat du club, TN place Pury


Transport public gratuit jusqu'au stade pour les membres et détenteurs de billets.

22703

# SPORTS


**La Société de Banque Suisse**  
*Une idée d'avance.*

**Concours hebdomadaire de pronostics**  
**FACE À FACE**



**J.-C. Barbezat**

Le hockeyeur Laurent Dubois tient bon. Battu par 8 à 6, son dernier adversaire, M. André Boillat en a fait l'expérience. C'est M. Jean-Claude Barbezat de Saint-Martin qui relève le défi cette semaine. Supporter assidu du FC La Chaux-de-Fonds, le prof. de l'Ecole de commerce de Neuchâtel joue aussi au foot «dans les pâturages».



**Laurent Dubois**

Un néo-promu fringuant. 1	1. Bellinzona - Lausanne	Les Tessinois jouent devant leur public. 1
Un point; croyons-y. X	2. La Chx-de-Fonds - Bâle	Avec ses internationaux, Bâle devrait... 2
Sans problème. 1	3. Grasshopper - Aarau	S'ils veulent garder le contact. 1
Lucerne fatigué. 1	4. Saint-Gall - Lucerne	Difficile de gagner chez les Brodeurs. 1
Prytz fera des siennes. 2	5. Servette - Young Boys	Servette est en reprise. 1
La vendange sera valaisanne. 1	6. Sion - NE Xamax	Deux grands champions. 1, X, 2
Déjà l'angoisse. X	7. Vevey - Locarno	Petit avantage pour les Vaudois. 1
Zurich à les moyens. 1	8. Wettingen - Zurich	Baisse de régime à Zurich. X
Un derby: misons Chênois. 2	9. Etoile Carouge - Chênois	C'est un derby. X
Malley n'est pas battu d'avance. X	10. Lugano - Malley	Lugano est favori. 1
Chiasso va «carotter». 2	11. Renens - Chiasso	Un match contre la relégation. X
Equilibré. X	12. Schaffhouse - Baden	Baden surprenant. X, 2
Zoug est chez lui. 1	13. SC Zoug - Bienne	Ils jouent à la maison. 1

**Rencontres régionales**

Tramelan se reprendra. 1, X	14. Tramelan - Saignelégier	Avantage aux visiteurs. 2
Un derby prometteur. 1, X, 2	15. Le Locle II - Ticino	Pas de jalousie. X

**QUESTION SUBSIDIAIRE**  
Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Jean-Caude Barbezat: 46 buts marqués.  
Laurent Dubois: 37 buts marqués.

Notre concours «Face à face» est donc reparti de plus belle. Comme à l'accoutumée, les lecteurs auront la possibilité de se prendre au jeu de la photo mystère paraissant chaque vendredi. Rappelons que le simple fait de jouer permet de participer à un tirage au sort récompensé ponctuellement par de beaux prix. En ce qui concerne le concours «Face à face», le ou la concurrente qui aura totalisé le plus grand nombre de points au cours des six prochains mois gagnera un voyage, tous frais payés.

CLASSEMENT DES QUIDAMS		CLASSEMENT DES SPORTIFS	
1. Philippe Dubois	14 points	1. Laurent Dubois	26 points
2. Laurent Bilat	8 points	2. Cilgia Benoît	24 points

**Préparez un hiver sans soucis... en TOYOTA 4x4**



039/23 64 44  
Avenue Léopold-Robert 107

## Place à la 10e ronde du championnat suisse de football Embûches argoviennes pour les Neuchâtelois

Guère de répit pour les footballeurs de ligue nationale cette semaine. A peine achevée la ronde du week-end qu'il faut déjà être à pied d'œuvre ce soir pour disputer la suivante. Un régime particulièrement éprouvant par ailleurs pour les internationaux de Neuchâtel Xamax et de Sion encore engagés sur le front de la Coupe UEFA.

A l'affiche, tout de même, un derby lémanique opposant Lausanne à Servette, qui ne manque assurément pas de piment. Ce n'est certes plus le derby d'antan qui réunissait fréquemment des 20.000 spectateurs; cela demeure toutefois une confrontation généralement intéressante en raison de la rivalité légendaire qui sépare ces deux gros bras du lac Léman, pardon de... Genève.

- par Pierre ARLETTAZ -

Les équipes du canton quant à elles placées à l'heure argovienne, avec une tâche apparemment moins ardue pour Neuchâtel Xamax qui aura l'avantage d'évoluer à domicile face à Wettingen. Douzièmes au classement avec un point seulement de retard sur le dixième rang synonyme de maintien en LNA, les protégés de Cornioley n'ont pas dit leur dernier mot.

C'est qu'ils ont des arguments à faire valoir et ne manquent jamais de justifier le rôle de trouble-fête qu'on leur fait endosser, souvent à juste titre. Ne s'embarrassant guère de fioritures en phase défensive, ils peuvent en outre compter sur des Peterhans, Dupovac ou autre Killmaier, habiles en contre.

### ABSENT DE MARQUE

Ne disposant pas d'un contingent aussi conséquent sur le plan du nombre qu'on pourrait le croire, Gress reconduira en principe l'équipe qui a affronté Servette samedi, avec le ferme espoir qu'elle saura se montrer plus tranchante dans la réalisation.

Vu la lourdeur de notre programme depuis le début du championnat, nous n'avons quasiment pas eu l'occasion de travailler cette lacune à l'entraînement. Il est cependant possible que je fasse intervenir Fluri plus rapidement dans le match que le week-end passé. Pour nous il n'y a bien évidemment pas d'alternative: avant d'affronter Sion à Tourbillon, un succès devient impératif. Pas question en revanche d'aligner Sutter, qui se ressent toujours de sa blessure.

### OCCASION À SAISIR

Du tiercé de tête de LNA, Neuchâtel Xamax est la seule formation à recevoir son adversaire. En effet, tandis que Sion devra en découdre avec Zurich sur le Letzigrund, les Grasshoppers fouleront quant à eux la pelouse de Saint-Jacques pour y affronter un FC Bâle tirailé par des difficultés internes, ce qui n'est jamais bon pour le rendement d'une équipe.

Un état de fait dont les principaux bénéficiaires pourraient bien s'appeler Xamax ou GC, Sion paraissant en ce qui le concerne moins bien loti. Une occasion



Le décollé conduisant aux filets se produira-t-il ce soir au Brügglifeld pour le Chaux-de-Fonnier Béguin? (Photo archives Schneider)

à saisir donc pour les «rouge et noir», qui doivent s'attendre cependant à une résistance opiniâtre de la part de Wettingen.

### MALCHANCE

Pour le FC La Chaux-de-Fonds, le déplacement à Aarau s'annonce une fois de plus périlleux. Outre un classement qui correspond ma foi à la valeur intrinsèque de l'équipe, la malchance prend également une part prépondérante dans les performances mitigées de cette dernière. Après Bridge, Payot, Castro, Hohl et Montandon, c'est au tour de Baur de rendre visite à l'infirmerie. Une accumulation d'eau dans le genou l'empêche d'évoluer à son meilleur niveau mais non d'entamer la rencontre de ce soir.

Challandes prendra dès lors la décision quant à la formation définitive ce matin, après un ultime essai avec Hohl et Castro. Dans son esprit, ce match Aarau-La Chaux-de-Fonds constitue le premier volet d'une trilogie destinée à ramener la sérénité au sein de ses protégés.

### RÉAGIR

Après le fiasco de Lucerne, nous nous devons de réagir et de démontrer que le score ne correspondait pas vraiment à la physiologie de la partie. Dans l'optique de la venue de Bâle samedi à La Charrière et du match de Coupe contre Colombar où j'espère avoir récupéré mes blessés, la rencontre de ce soir revêt un intérêt particulier. Elle peut s'avérer utile pour nous remettre en piste et en confiance. Il s'agira de resserrer les rangs autant dans la tête que sur le terrain, de jouer avec davantage de rigueur et de discipline, de croire en ses possibilités. Ce n'est qu'à ce prix que nous serons compétitifs. Avec bien sûr l'espoir de retrouver la progression esquissée avant l'hécatombe de blessures. Nous allons tenter de mettre en difficulté Aarau en évoluant en contre et en spéculant

sur la vivacité et le maniement de balle de Renzi et de Béguin, nos deux fers-de-lance.

## Au programme

**LNA**

Aarau - La Chaux-de-Fonds ... 20.00  
Neuchâtel Xamax - Wettingen ... 20.00  
Bâle - Grasshopper ... 20.00  
Lausanne - Servette ... 20.00  
Locarno - Saint-Gall ... 20.00  
Lucerne - Vevey ... 20.00  
Young Boys - Bellinzona ... 20.00  
Zurich - Sion ... 20.00

**CLASSEMENT**

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sion	9	7	1	1	25-11	15
2. NE Xamax	9	6	2	1	19-4	14
3. Grasshopper	9	6	2	1	19-10	14
4. Young Boys	9	3	4	2	16-11	10
5. Lausanne	9	4	2	3	15-14	10
6. St-Gall	9	4	2	3	15-14	10
7. Bellinzona	9	4	2	3	14-14	10
8. Zurich	9	3	3	3	16-15	9
9. Servette	9	4	1	4	17-16	9
10. Bâle	9	2	4	3	13-14	8
11. Aarau	9	3	2	4	5-10	8
12. Wettingen	9	2	3	4	12-13	7
13. Lucerne	9	3	1	5	15-17	7
14. Vevey	9	2	3	4	11-18	7
15. Locarno	9	2	2	5	17-18	6
16. Chx-de-Fds	9	0	0	9	4-34	0

**LNB**

Baden - Granges ... 20.00  
Bienne - Olten ... 20.00  
Bulle - Lugano ... 20.00  
CS Chênois - Renens ... 20.00  
Chiasso - Etoile Carouge ... 20.00  
Martigny - Schaffhouse ... 20.00  
Winterthur - SC Zoug ... 20.00

**CLASSEMENT**

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Granges	8	7	1	0	25-7	15
2. Lugano	8	6	2	0	23-8	14
3. Malley	8	6	1	1	17-7	13
4. Bulle	8	5	2	1	19-9	12
5. Baden	8	5	1	2	21-12	11
6. Schaffhouse	8	4	3	1	19-12	11
7. Kriens	8	4	2	2	19-9	10
8. Etoile Carouge	8	3	2	3	12-15	8
9. Martigny	8	2	2	4	9-11	6
10. Bienne	8	3	0	5	16-25	6
11. SC Zoug	8	1	3	4	11-18	5
12. Olten	8	2	1	5	8-20	5
13. CS Chênois	8	1	2	5	13-21	4
14. Chiasso	8	0	3	5	5-17	3
15. Renens	8	1	1	6	5-19	3
16. Winterthur	8	0	2	6	5-17	2

## Sélections suisses juniors Avec trois Britchons

Deux sélections suisses de juniors (moins de 16 ans et moins de 17 ans) seront réunies du 21 au 24 octobre à Martigny. Elles disputeront deux matchs contre la sélection israélienne des moins de 16 ans, le 22 octobre à Fully et le 23 octobre à Martigny-Croix.

A signaler, en ce qui concerne les Neuchâtelois, les sélections de Petermann, du Landeron, et de Rotenbühler, de Neuchâtel Xamax, chez les moins de 16 ans, ainsi que celle du routinier Gay, du FC La Chaux-de-Fonds, chez les moins de 17 ans. Le coéquipier de ce dernier, Scheurer, restera quant à lui de piquet chez lui. (si)

## Pour la «Squadra Azzura» Jour «J» de l'ère Vicini

La «Squadra Azzurra», qui a changé d'entraîneur à la suite de son élimination en Coupe du monde, effectuera ses débuts sous le commandement d'Azeglio Vicini aujourd'hui à Bologne, à l'occasion d'un match amical contre la Grèce.

Vicini a profondément modifié la sélection de Bearzot. On ne verra plus en effet les «anciens», champions du monde 82, Gaetano Scirea, Bruno Conti, Marco Tardelli et Paolo Rossi. Seuls Antonio Cabrini qui, blessé dimanche contre Milan, a déclaré forfait et Alessandro Altobelli, promu capitaine, ont conservé la confiance du nouvel entraîneur.

C'est principalement dans l'équipe espoirs, qu'il dirigeait jusque là, que Vicini est allé puiser ses nouveaux talents. Deux nouveaux gardiens, Walter Zenga (Inter) et Stefano Tacconi (Juventus) aux places de Galli et Tancredi, les arrivées de Dario Bonetti, Roberto Donadoni et Franco Baresi, tous trois du Milan, et les retours de Dossena (Torino) et Vialli (Sampdoria) représentent les plus grands changements dans une formation qui entamera le tour préliminaire du championnat

d'Europe des nations en accueillant la Suisse de Daniel Jeandupeux le 15 novembre prochain à Milan.

L'équipe d'Italie évoluera contre la Grèce dans la composition suivante: Zenga; Baresi; Bergomi, Bonetti, Nela; Bagni, De Napoli, Ancelotti, Donadoni; Altobelli, Vialli.

### LA LESSIVE PORTUGAISE

C'est désormais définitif, le Portugal jouera mercredi prochain contre la Suède à Lisbonne, pour son premier match des éliminatoires du championnat d'Europe, sans les hommes qui ont participé au tour final du Mondial. Aucun des joueurs présents au Mexique ne figure en effet dans la sélection de 18 joueurs du nouveau coach national, Rui Seabra.

On se souvient que huit joueurs avaient été suspendus après le championnat du monde, pour avoir refusé de participer, en raison de revendications financières, à un match de préparation au Mexique. Quatorze autres avaient renoncé par la suite à l'équipe nationale par «solidarité» envers leurs camarades. (si)

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72  
Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 54 47  
Canton du Jura (032) 97 49 13

# la voix d'une région

## R

### regard

#### Transport solaire Ça ne brille pas!

Au nom de la protection de l'environnement, la Confédération impose limitations de vitesse et contrôle obligatoire des gaz d'échappement. Mesures de peu d'envergure. Chicaneries pour l'automobiliste.

Au nom du même principe, on souhaiterait la Confédération briller par une approche plus globale et novatrice. Promouvoir par exemple la circulation de véhicules à propulsion solaire et humaine. Mais les pouvoirs publics se satisfont en la matière de la bonne conscience distillée dans les discours. Dans les faits, ils mettent le bâton dans les roues de l'homologation de tels véhicules.

Des pionniers tentent de les faire reconnaître pour des utilisations particulières. Telle la circulation en ville, au passif du bien-être urbain.

Techniquement, ces véhicules calibrés pour les déplacements individuels en ville, fonctionnent parfaitement. Le Sinclair C5 présenté à La Chaux-de-Fonds est de ceux-là. Il roule à la force du soleil et des mollets.

Révoilà! Imaginons le trafic urbain - hormis un axe de transit laissé aux voitures - fourmiller de ces petites capsules aérodynamiques se déplaçant à une trentaine de km/h, sans bruit. Sans gaz d'échappement. A priori, cela ne paraît pas plus incongru que la situation en cours: des villes engorgées par une circulation polluante de véhicules trop grands pour ne transporter le plus souvent qu'une personne.

Mais... Mentalité et structure légales font défaut pour promouvoir cette formule d'avenir. Nouveaux et différents, les «hélimobiles» apparaissent comme des chiens dans le jeu de quilles de l'ordonnance fédérale. La procédure d'homologation équivaut à les faire ressembler davantage à des voitures. Le cas échéant avec test de crash!

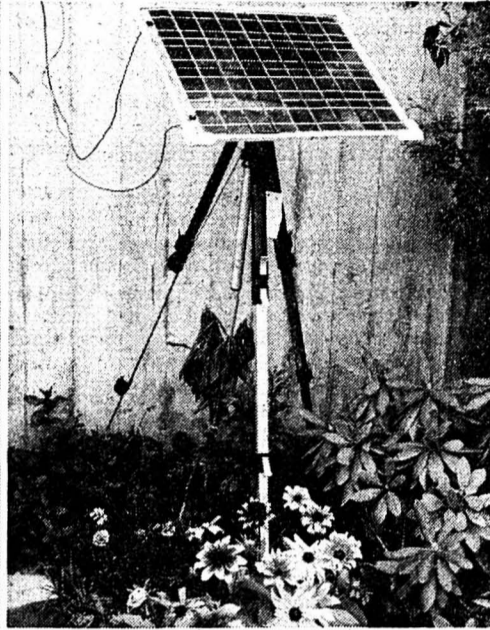
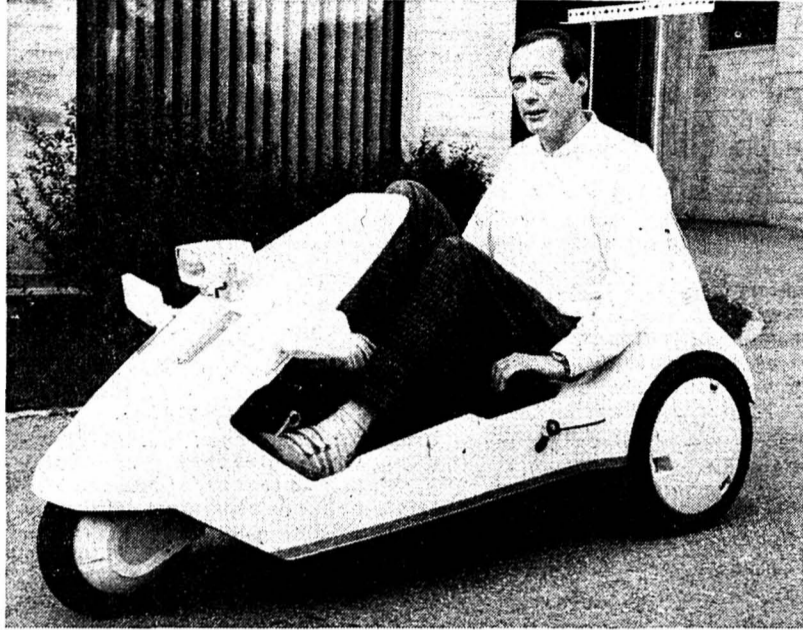
Les embûches semées sur la route de l'expertise ont suscité le dépôt d'une intervention signée Silvio Bircher au Conseil national. Un extrait: Il serait nécessaire, dans l'intérêt de la protection de l'environnement, que l'Etat n'entrave pas inutilement l'immatriculation ou l'admission de ces véhicules et que, d'autre part, le développement et la promotion des hélimobiles soient même encouragés par les pouvoirs publics.

Ironie! Le permis de circulation du premier Sinclair C5 homologué en Suisse porte mention de la puissance... convertie en moteur à essence: 49 cm!

Faut dire que chaque litre de cette bonne vieille essence pèse plus de 60 centimes dans les caisses fédérales. On ne va pas demander au gouvernement de promouvoir un système qui pêche tant que l'on aura pas trouvé le moyen de mesurer et d'imposer les rayons de soleil consommés!

Patrick FISCHER

## L'expertise pour un véhicule propre à La Chaux-de-Fonds Le boguet des années solaires



M. Bernard Jeanneret-Gris au guidon du Sinclair C5 qu'il va présenter à l'expertise. A droite, le panneau solaire qui charge la batterie laissée au garage. Avec deux batteries - l'une en charge, l'autre dans le véhicule - il s'assure une autonomie de 30 km par jour. Largement suffisant pour la ville. (Photos Impar-Gerber)

Un tricycle caréné au profil futuriste et mû conjointement par la force du soleil et l'huile de coude va subir le test de l'expertise à La Chaux-de-Fonds. Conçu en Angleterre, le Sinclair C5 apparaît comme un véhicule idéal pour le transport urbain individuel. «Le boguet des années solaires», dit son propriétaire, Bernard Jeanneret-Gris, qui le bricole généreusement pour tenter de le faire homologuer. Pionnier dans le canton de Neuchâtel, M. Jeanneret n'a rien d'un illuminé. Sans se faire d'illusions quant à l'intégration de cet «hélimobile» dans le trafic, il propose une alternative à la circulation polluante et bruyante qui étouffe les villes. Techniquement, l'appareil est au point. Reste à le faire cadrer avec les exigences de l'homologation. Une route semée d'embûches.

P. F.

● LIRE EN PAGE 17 AINSI QUE LE «REGARD», CI-CONTRE.

### Détaxe au Japon Bonne nouvelle pour Burrus

La Manufacture de tabacs et cigarettes F.-J. Burrus S.A. à Bonecourt est en passe de recueillir les premiers fruits de ses efforts de diversification et de recherches de nouveaux marchés et débouchés.

En effet, on vient d'apprendre que le Japon supprimera une taxe douanière qui frappait jusqu'ici les cigarettes importées.

Bonne nouvelle qui doit permettre à Burrus de s'implanter au mieux au pays du Soleil levant. (vg)

● LIRE EN PAGE 27

### Collision à Cormondes (FR) Neuchâtelois tué

Une collision entre deux voitures a fait un mort et quatre blessés à Cormondes (FR) lundi soir. Comme la police l'a indiqué mardi, un automobiliste neuchâtelois de 44 ans, M. Pierre Cotting, conducteur d'une voiture qui dépassait une colonne, a perdu la vie. Le conducteur de l'autre voiture a été grièvement blessé et ses trois passagers blessés. (ats)

### Sur le parvis du Temple au Locle Sculpteurs sur troncs

Dix des quinze ormes séculaires qui trônaient sur le parvis du Temple au Locle ont dû être abattus cet été. Une terrible maladie, la graphiose, est à l'origine de ce dépérissement qui à ce jour n'a pas encore trouvé un réel remède. Les troncs de ces arbres ont été coupés à une hauteur d'environ 1,50 à 2 mètres pour permettre à des artistes de la place de s'exprimer par la création d'œuvres originales et inédites.

Cette initiative, sur proposition du directeur des Travaux publics, a été prise par le Conseil communal. Un accord de principe a été obtenu par le Conseil paroissial. Sept sculpteurs auront donc l'occasion de faire marcher leur imagination, ainsi que leurs matériaux et ciseaux!

(paf)

● LIRE EN PAGE 18

### Tribunal correctionnel de Boudry Héroïne pour un hôtel

Mme R.O. a vendu 195 g d'héroïne dans le but de s'acheter un hôtel au Népal. Elle comparait hier devant le Tribunal correctionnel de Boudry.

Et si la Cour d'assises n'a pas été réunie c'est uniquement parce que la dame a entrepris une cure au Centre du Levant à Lausanne et que la peine devait de toute façon être suspendue au profit d'une mesure en établissement ferme. Elle a tout de même écoupé de trois ans de réclusion et le produit de son juteux commerce a été complètement saisi à titre de créance compensatrice.

Deux «revendeurs», multirécidivistes, comparaissent en même temps. Eux aussi sont au Levant et le pronostic pour l'avenir des trois toxicomanes semble positif. Mais il s'agissait tout de même d'une des plus grosses affaires de drogue que le canton ait connu: quand on sait que la vente de 12 g d'héroïne est déjà considérée comme un cas grave par le Tribunal fédéral... (ao)

● LIRE EN PAGE 20

## billet

Levé de bon matin, grâce aux quelques rayons de soleil qui pénétraient dans sa chambre à travers les volets clos, l'enfant joue avec les figurines qu'il a reçues pour son anniversaire. Après une bonne demi-heure et n'y tenant plus, il court réveiller ses parents. Pendant que sa mère prépare le déjeuner et que son père bougonne dans sa barbe parce que, sous l'insistance de son fils, il a dû se dépêcher de se lever, le gosse s'empresse d'enfiler ses vêtements.

Ce matin, c'est jour de fête au village et il ne veut pas manquer ça. Avalant d'une seule bouchée une énorme tartine, il est déjà devant la porte attendant impatientement son père dont l'humeur ne s'est guère améliorée depuis le réveil. Dans la rue, il entend au loin des bruits peu coutumiers, signe d'une agitation inhabituelle.

Plus il s'approche de la place où il passe quotidiennement pour aller à l'école, plus son impatience grandit. Arrivé au

carrefour, il s'arrête ébahi et impressionné. Devant lui sont exposés une grande quantité de taureaux de tous les gabarits. De nombreux beuglements jettent l'air.

Agrippé à la main de son père, ils traversent la foule pour aller voir de plus près ce spectacle. Des petits, des moyens, des gros se succèdent sous ses yeux qui ne savent plus où regarder tant il y a de choses à découvrir.

Il a toujours aimé les bêtes et son rêve serait de posséder une arche dans laquelle il transporterait des centaines d'animaux de toutes les espèces. Dommage que Noé n'ait pas vécu au XXe siècle; il aurait embarqué clandestinement sur le bateau et fait le tour de la terre à la recherche d'une île déserte pour y élever sa progéniture.

PIAF

## Q

### quidam

Du haut de ses 12 ans, Christian Matile, du Locle, est un fan de RTN-2001 dont le studio est installé dans le stand de «L'Impartial» durant le Comptoir loclois. RTN-2001? «J'écoute tout le temps», déclare tout de go Christian.

Il s'est spécialement rendu au comptoir sachant qu'il allait rencontrer Jean-Marc, l'animateur-présentateur qui l'a initié aux secrets des ondes.

La radio, ça l'intéresse, mais Christian Matile a néanmoins décidé de choisir une autre profession. Il veut être boucher. Espérant une fois être interrogé sur son futur métier par la radio.

(Texte et photo jcp)

## B

### bonne nouvelle

#### Déchets triés à Neuchâtel

Du 20 au 25 octobre, Neuchâtel organise une collecte des déchets qui peuvent nuire à l'environnement et qui doivent être éliminés de façon particulière.

Ce sera l'occasion de vider les caves, les galetas et les pharmacies de ménage de tous ces produits qui ne servent à rien et qui pourraient causer bien du mal à un enfant qui s'y intéresserait de trop près. (ao)

● LIRE EN PAGE 20

## S

### sommaire

- NEUCHÂTEL. - Vasarely emballé. PAGE 20
- FRANCHES-MONTAGNES. - Centre de loisirs: la piscine est prête. PAGE 25
- ARC À COUVET. - Fabuleux costumes. PAGE 26

### Dimanche animé aux Brenets Scout un jour, scout toujours!



Le village des Brenets a été envahi, joyeusement dimanche par 500 scouts neuchâtelois. Une grande rencontre fraternelle qui s'est terminée par une longue chaîne humaine reliant la place du village à la gare. (Photo dn)

● LIRE EN PAGE 18

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Salle de Musique: 20 h 30, spectacle de Patrick Sébastien.  
 Club 44: 20 h 30, «Bali, le voyage fascinant», conf. et film par Bernard Tubeuf.  
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-18 h.  
 Vivarium: lu-ve 14-17 h, sa-di 10-12 h, 14-17 h.  
 Musée paysan: tous les jours sauf ve, 14-17 h.  
 Musée international d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12 h, 14-17 h, me jusqu'à 20 h. Expos Collection René et Madeleine Junod; dessins de Camille Graeser.  
 Musée d'histoire naturelle: ma-sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h.  
 Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, ouv. sur demande; sa-di 10-12 h, 14-17 h.  
**Musées fermés lu sauf Musée paysan, 14-17 h.**  
 Galerie du Manoir: expo peintures d'Arnal, ma-sa 15-19 h, me 15-22 h, di 10-12 h.  
 Galerie Sonia Wirth: expo grands maîtres suisses et français, lu-ve 14-18 h 30, sa 14-17 h.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel: lu-ve, 9-12 h, 13 h 45-20 h, sa jusqu'à 16 h.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.  
 Ludothèque: Serre 16, fermée.  
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.  
 Patinoire des Mélézes: lu, ma, je, ve 9-11 h 45, 14-15 h 45, ve aussi 20 h 30-22 h, me 9-10 h 45, 14-16 h 45, sa 14-16 h 30, 20 h 30-22 h, di 9-11 h 45, 15-17 h.  
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve 16-18 h, 19 h 30-22 h, me 17-22 h, sa 14-22 h, di 14-20 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé jusqu'au 18 octobre.  
**Informations touristiques:**  
 ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.  
 Planning familial: Sophie-Mairet 31, ☎ 28 56 56, lu 12-18 h, ma-ve 15-18 h, me 15-19 h.  
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.  
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, lu-ve 8-12 h, 14-16 h.  
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.  
 Garderie: ma, ☎ 23 28 53, ve, ☎ 26 99 02.  
 Parents information: ☎ 038/25 56 46.

## Le Locle

Cinéma Casino: relâche.  
 Collège Jehan-Droz: lu-ma-je-ve 16-22 h, me-sa-di 14-22 h, ouv. stands Comptoir loclais.  
 Patinoire: lu-sa 9-17 h, me, ve aussi 20-22 h, di 9 h 30-17 h.  
 Musée d'horlogerie: 10-12 h, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: expo André Gasser, André Jaccard, Mario Masini, J.-Fr. Raymond et J.-Cl. Vieillefond, ma-di 14-18 h, me aussi 20-22 h.  
 Bibliothèque Ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.  
 Ludothèque: Crêt-Vaillant 28, fermée.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h, du Casino. Ensuite le numéro 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, ☎ 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** ☎ 117 rens.  
 Soins à domicile: 16 h 30-18 h 30, lu, ve ☎ 31 20 19, ma, me, je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 AVIVO: ☎ 31 51 90.  
 Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.  
 Service aide fam.: ☎ 31 82 44, lu-ve 9-10 h.  
 Planning familial: ☎ 28 56 56.  
 Consult. conjugales: ☎ 038/24 76 80.  
 Office social, Marais 36: ☎ 31 62 22.  
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.  
 Ass. familles monoparent.: ☎ 31 25 82, perm. 1er je du mois, Chapelle 5.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.  
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18.  
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je 14-18 h 30.  
 Contrôle champignons: lu dès 20 h 30, local Soc. mycologique, Envers 20; ma-ve ☎ 31 31 71, 18 h 30-19 h; sa-di 19-20 h, Poste de Police.

## Montagnes neuchâtelaises

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

## Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo photos de Etter, Graber et Schneider, 14 h 30-17 h 30.

## Val-de-Travers

Information allaitement: ☎ 039/28 54 18 ou 26 06 30 ou 26 41 10 ou ☎ 038/33 53 95.  
 Crèche de l'amitié, Manège 11: ☎ 28 64 88.  
 Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.  
 Garderie La Farandole, Paix 63: ☎ 23 00 22, lu 13 h 30-17 h 30, ma-ve 9-11 h 30, 13 h 30-17 h 30.  
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby sitting, 7 h 30-11 h 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h 30-12 h, 14-17 h 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, lu et ve 13 h 30-16 h 30.  
 Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: ☎ 28 41 26.  
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.  
 Information diabète: Collège 9, ve après-midi, ☎ 28 41 26.  
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, permanence dernier je du mois, 13-15 h.  
 Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28.  
 Boutique 3e âge: Serre 69, lu-ve 14-17 h.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me 14-18 h 30, je 14-18 h.  
 Habillerie du CSP: Soleil 2, me, ve 14-18 h.  
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h, sa 9-11 h 30.  
 Boutique et Bouquiniste CSP: Soleil 4, lu-ve 14-18 h.  
 Pro Senectute: Service soc., gym, natation: L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin.  
 Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.  
 AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.  
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h, je fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.  
 Drop in: Industrie 22, 16-19 h, ☎ 28 52 42.  
 Service médico-social: Paix 13, info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.  
 Alcoôliques Anon.: ☎ 23 24 06.  
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.  
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcoôliques): ☎ 41 41 49 et ☎ 23 07 56.  
 La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.

**Hôpital:** ☎ 21 11 91.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h, Centrale, L.-Robert 57. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu 14-17 h, ☎ 23 37 09.  
 Consult. juridiques: Serre 67, je 16-19 h.  
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h, 14-18 h, ☎ 28 37 31.  
 Ass. déf. chômeurs: 1er-Mars 14c, ma, me, ve, 16-19 h, ☎ 28 40 22.  
 Société protectrice des animaux: Hôtel-de-Ville 50b, ☎ 28 64 24, 17-19 h.  
 Contrôle champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu-ve 11-12 h, 17-18 h. Pl. Marché, sa 10 h 30-11 h 30, di 18-19 h.  
**Police secours:** ☎ 117.  
**Feu:** ☎ 118.

**CINÉMAS**  
 ABC: 20 h 30, Memorias do carcere.  
 Corso: 20 h 45, L'histoire officielle.  
 Eden: 15 h, 20 h 45, L'affaire Chelsea Dear-don; 18 h 30, Adolescentes en chaleur.  
 Plaza: 14 h 30, 16 h 15, 20 h, Bambi; 18 h, 21 h 30, Jean de Florette.  
 Scala: 20 h 45, Le contrat.

## Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h, 14-17 h; fermé ve après-midi et lu.  
**Service de garde des pharmacies:** en cas d'urgence, la gendarmerie renseigne, ☎ 53 21 33.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, ☎ 53 34 44.  
**Ambulance:** ☎ 117.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h, 17 h 30-18 h, ☎ 53 15 31.  
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.  
 Protec. des animaux: ☎ 53 36 58.

Couvet, cinéma Colisée: relâche.  
 Couvet: 7e expo d'artisanat romand, 14-22 h, lu-ma 19-22 h.  
 Couvet, Vieux-Collège: ludothèque, lu 17-18 h 30, me 14-16 h.  
 Couvet, Pavillon scolaire: bibliothèque communale, lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu-ma 17-20 h, je 15-18 h.  
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.  
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, ☎ 61 10 78.  
**Police cantonale:** ☎ 61 14 23  
**Police (cas urgents):** ☎ 117.  
**Feu:** Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.

**Hôpital de Fleurier:** maternité et urgences ☎ 61 10 81.  
**Hôpital de Couvet:** ☎ 63 25 25.  
**Ambulance:** ☎ 61 12 00 et 61 13 28.  
 Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 16 72.  
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.

## Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve 10-12 h, 14-18 h, je jusqu'à 21 h, sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h, ma-ve 9-20 h, sa 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve 8-22 h, sa 8-17 h. Expo poètes et artistes neuchâtelais, lu-ve 8-22 h, sa 8-17 h.  
 Plateau Libre: 21 h 15, General Dady Mimbo et son groupe Kaoutal, musique africaine.  
 Musée d'ethnographie: 10-17 h. Expo le mal et la douleur.  
 Musée d'art et d'histoire: 10-12 h, 14-17 h, je jusqu'à 21 h. Expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie du Pommier: expo Gail Hope Kaufman.  
 Galerie du Faubourg: expo peintures de Peter Bácsay, me-ve 14 h 30-18 h 30, sa-di 15-18 h.  
 Galerie des Amis des Arts: expo Rudolf Haas, ma-di 10-12 h, 14-17 h, je jusqu'à 21 h.  
 Galerie Ditesheim: expo Jean Lecoulter, ma-ve 10-12 h, 14-18 h 30, sa 10-12 h, 14-17 h, di 15-18 h.  
**Musées et galeries fermés lu.**  
**Pharmacie d'office:** Tripet, rue du Seyon. Ensuite ☎ 25 10 17.  
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ 038/24 33 44.  
 SOS alcoolisme: ☎ 038/25 19 19.  
 Alcoôliques Anonymes: ☎ 038/55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 039/28 70 08.  
 SOS futures mères: ☎ 038/66 16 66.  
 Consultations conjugales: ☎ 038/24 76 80.  
 Parents-info: lu, 18-22 h, ma, 9-11 h, je, 14-18 h, ☎ 038/25 56 46.

**CINÉMAS**  
 Apollo: fermé pour transformations.  
 Arcades: 18 h 45, 21 h, Jean de Florette.  
 Bio: 15 h, 21 h, L'affaire Chelsea Dear-don; 18 h 30, Le Décameron.  
 Palace: 14 h 30, 16 h 15, 20 h, Bambi; 18 h, 21 h 30, Top gun.  
 Rex: 15 h, 18 h 30, 21 h, Fantasia.  
 Studio: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, La couleur pourpre.

**Hauterive**  
 Galerie 2016: expo gravures de Mohlitz, me-di 15-19 h, je aussi 20-22 h.

**Cortailod**  
 Galerie Jonas: expo peintures de Pierre-A. Junod, me-di 14 h 30-18 h 30.

**Bevaix**  
 Cirque Monti: 15 h, 20 h 15.

## Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ 032/93 51 66.  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils):** Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ 039/44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ 032/97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ 032/92 29 02.  
**Service médico-psychologique: consultations pour enfants, adolescents et familles, St-Imier, Tavannes,** ☎ 039/41 13 43, ☎ 032/91 40 41.  
**Centre social protestant: service de consultation personnelle, con-**

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.**  
**Transport handicapés, service «Kangourou»:** ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).  
**Dépôt-atelier de réparation de moyens auxiliaires pour handicapés: Ch. de l'Étang 5, Delémont, C.P. 108, ☎ 22 60 31.**  
**SOS futures mères:** ☎ 066/22 26 26.  
 La Main Tendue: ☎ 143.

**Les Bois**  
 Ludothèque: 1er lu du mois, 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

**Le Noirmont**  
 Cinéma: relâche.  
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

**Les Emibois**  
 Poterie: expo Catherine Louis, graphiste-illustratrice.

**Les Breuleux**  
 Cinéma Lux: relâche.  
 Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois, 13 h 30-16 h 30.

**Saignelégier**  
 Patinoire des Franches-Montagnes: lu, ma, je, 16-18 h 15, me, sa, di 13 h 30-17 h, ve 19-21 h 45.  
 Ludothèque: France 7, ma 15-17 h 30.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements** ☎ 51 21 51.

**Préfecture:** ☎ 51 11 81.  
**Police cantonale:** ☎ 51 11 07.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Service ambulance:** ☎ 51 22 44.  
**Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01.  
**Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudan, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeier, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.  
**Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: ☎ 51 11 50.

**Delémont**  
 Cinéma Lido: 20 h 30, Tutti Frutti.  
 Cinéma La Grange: 20 h 30, Liferforce.  
 Bibliothèque ville: Wicka 2, lu, ma, je, 15-19 h, me 16-20 h 30, ve 14-18 h, sa 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu-ve 14-17 h 30.  
 Ludothèque: rue du Fer 4, ma, me et je, 14-17 h 30, ve 15 h 30-20 h, sa 9-11 h.  
 Centre culturel régional: rue du Fer 11, ☎ 22 50 22 et 22 50 35, 8-12 h, 14-18 h.  
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.  
 Maison des jeunes: me et sa 14-18 h, ve 15 h 30-18 h.  
 Piscine couverte: lu-ve 9-21 h; ma 11-21 h, sa 9-19 h, di 9-18 h.

**Bureau de renseignements:** ☎ 22 66 86.  
**Services industriels:** ☎ 22 17 31.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 21 53 53.  
**Police municipale:** ☎ 22 44 22.  
**Hôpital et ambulance:** ☎ 21 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h, de Courroux, ☎ 22 26 22.  
 Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.  
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

**Porrentruy**  
 Cinéma Casino: 20 h 30, Mort sur le gril.  
 Cinéma Colisée: 20 h 30, Le lieu du crime.  
 Musée: Hôtel-Dieu, me, ve, 15-17 h, dernier di du mois, 15-18 h.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma 16-19 h, me, je, ve 16-18 h, sa 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma 16-19 h, me 14-18 h.  
 Ludothèque: Tilleuls 2, me, je 14-16 h, ve 16-18 h.  
 Jardin botanique: 8-17 h, collection serre: 8-12 h, 14-17 h.  
**Syndicat d'initiative régional:** ☎ 66 18 53.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 66 29 22.  
**Police municipale:** ☎ 66 10 18.  
**Hôpital et ambulance:** ☎ 65 11 51.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Des-boeufs, ☎ 66 25 64.

jugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ 032/93 32 21.  
**Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ 032/91 21 20.**  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
 La Main-tendue: ☎ 143.

## Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: 20 h 30, Trois femmes.  
 CCL: expo photos de Catherine Meyer, lu-ma 15-18 h, me 15-20 h, sa 14-16 h.  
 Galerie Espace Noir: expo «Portrait d'un métier de femme, modiste», ma-di 10-22 h.  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me 16h 30-18 h 30, je 15 h 30-19 h 30.  
 Ludothèque: ma 15-17 h, ve 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h, je, 15-17 h, 19 h 30-21 h.  
**Bureau renseignements:** rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 41 25 66.  
**Police municipale:** ☎ 41 20 47.  
**Ambulance:** ☎ 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** Voirel, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111.  
**Hôpital:** ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h 30 à 15 h, 18 h 30 à 19 h 30. Demi-privé, 13 h 30 à 16 h, 18 h 30 à 20 h. Privé, 13 h 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.  
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 032/41 44 41 et 039/23 24 06.

## Courtelary

Préfecture: expo aquarelles d'Etienne Bar-det, lu-ve 8-11 h, 14-17 h, sa-di 15-18 h.  
**Service du feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 44 10 90.  
 Administration district: ☎ 44 11 53.  
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.  
**Médecins:** Dr Chopov ☎ 039/44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.  
 Patinoire des Lovières: je 9-10 h, (cannes), 10-11 h 30, 13 h 45-15 h 30, me, ve 10-11 h 30, 13 h 45-16 h 45, ve aussi 18-21 h.  
 Ludothèque: ma et je 15-17 h.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, ☎ 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.  
**Feu:** ☎ 118.  
**Police cantonale:** ☎ 97 40 69.  
**Police municipale:** ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h, sa-di, 12 h 30-13 h 30.  
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.  
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.  
 Centre puériculture, Collège 11: ve, 15-17 h, ☎ 97 62 45.

## Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

## Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

## Moutier

Cinéma Rex: relâche.  
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.  
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.  
**Service du feu:** ☎ 93 18 18.  
**Police cantonale:** ☎ 93 38 31.  
**Police municipale:** ☎ 93 33 03.  
**Hôpital:** ☎ 93 61 11.  
**Ambulance:** ☎ 93 40 40.  
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.  
 Sœurs gardes-malades: ☎ 93 18 69.  
 Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.  
**Pharmacie d'office:** Greppin, ☎ 93 26 96 et 93 18 71 ou Liengme, ☎ 93 15 34 et 93 17 70.

**Bourse suisse aux armes et insignes et décorations**  
**Neuchâtel**  
 Halle d'exposition «Panespo»  
 Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 octobre 1986 de 9 heures à 18 heures, avec la participation de 10 pays  
 Vaste parking au bord du lac - Restaurant - Banque  
 Renseignements: rue des Saars 95 - CH-2000 Neuchâtel  
 ☎ 038/25 51 55 - ☎ 038/33 23 92

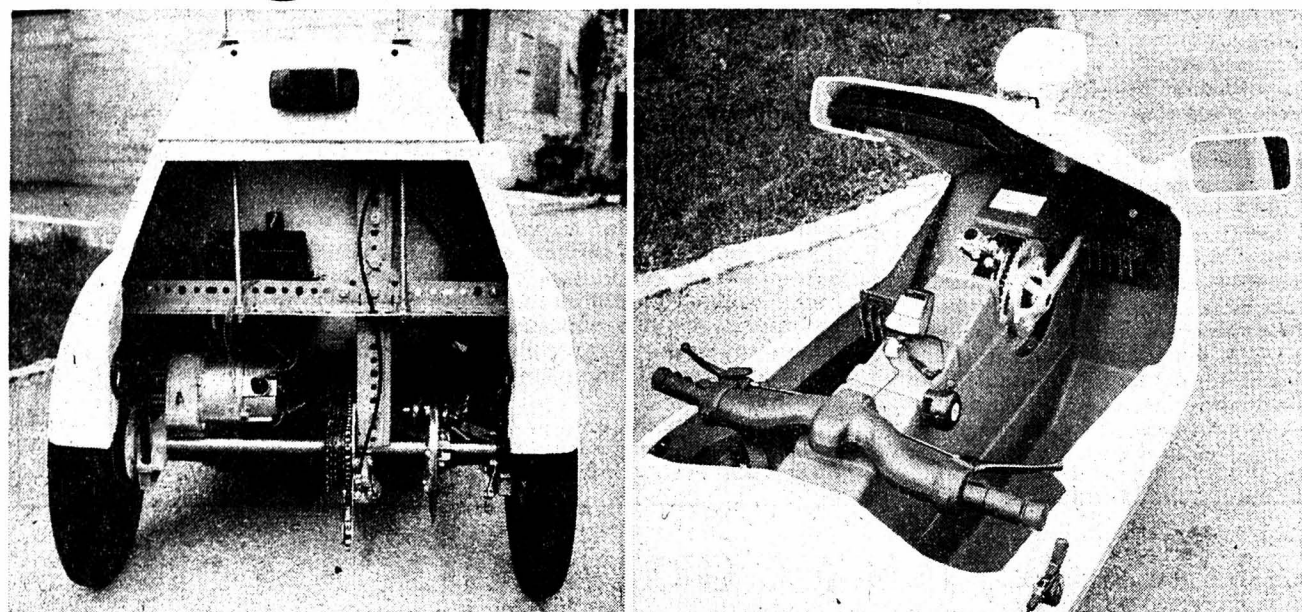
**Cartes de visite: Imprimerie Courvoisier SA**



# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Un véhicule propre prêt pour l'expertise Le boguet des années solaires



L'arrière du véhicule avec le moteur d'appoint, le dérailleur et le frein à disque. Le feu lumineux a été modifié de manière à faire place pour la plaque minéralogique. A droite, le cockpit, guidon sous les genoux. (Photos Impar-Gerber)

Quoi de neuf sous le soleil? Le Sinclair C5 a l'avantage d'être esthétique, silencieux, rapide et non polluant. Propulsé à l'aide d'un jeu de pédales relayé par un moteur électrique, ce véhicule semble la formule idéale pour la circulation urbaine. Faudrait juste débarrasser la ville de ses voitures...

Un exemplaire du Sinclair C5 existe en ville, introduit par son propriétaire, M. Bernard Jeanneret-Gris. Membre de l'organisation «Future Bike», la section suisse - forte d'une centaine d'adhérents - de l'Association internationale des véhicules à propulsion humaine, il est seul dans le canton à avoir acquis un tel «hélimobile». Son but: la promotion d'un véhicule à propulsion humaine avec adjonction solaire.

Le Sinclair porte le nom de son fabricant, un constructeur britannique spécialisé dans l'électronique. Il a tenté une diversification espérant inonder le marché urbain anglais d'un véhicule à 3 roues à propulsion mixte électricité-pédales destiné aux petits déplacements. La demande n'a pas suivi. Mais un membre de «Future Bike» a importé un exemplaire en Suisse qu'il est parvenu à faire homologuer cette année. Une commande de 69 pièces a suivi. Une vingtaine étant homologuées à ce jour.

### BITUME SOUS LE SOLEIL

Le Sinclair a avalé passablement de bitume helvétique, participant aux deux éditions du Tour de Sol organisé en 1985 et 1986 et traversant le pays avec des véhicules mus par la seule énergie solaire et humaine.

Châssis métallique et carrosserie synthétique, le Sinclair pèse 30 kg à vide. Il est équipé d'un pédalier et d'un moteur auxiliaire qui actionne l'axe arrière, en roue libre. Avec 250 watts et 12 volts, sa

puissance équivaut au quart de celle déployée par un vélomoteur. Un bouton installé sur le guidon permet de la transmettre par impulsions pour relancer la machine quand nécessaire, évitant tout gaspillage.

Le moteur est alimenté par une batterie chargée sur panneau solaire à domicile. «Si les panneaux solaires fixés au véhicule permettent de sensibiliser la population grâce à leur impact, ils s'avèrent peu pratiques. C'est une des leçons des Tours de Sol. Ils sont encombrants et très coûteux. D'où l'option du petit panneau laissé à domicile et orienté de manière optimale, qui permet le chargement de la batterie en une dizaine d'heures», explique M. Jeanneret.

Une batterie autorise une autonomie de 25 à 30 km, largement suffisante pour les déplacements en ville.

### INCLASSABLE

La conduite se pratique tout confort, calé au siège, les pieds au pédalier, guidon sous les genoux. Un essai autour de la maison a démontré que le véhicule est parfaitement au point. Vitesse affichée au compteur: 33,12 km/h.

C'est l'ordonnance fédérale sur la construction et l'équipement des véhicules routiers qui a peine à avaler cet engin et donner feu vert à sa circulation sur la chaussée. La loi ne prévoit pas de catégorie pour lui. Inclassable! Impossible de le faire entrer dans les véhicules pour invalides. L'ordonnance reconnaît le tricycle à pédales et le moto tricycle, mais pas le cyclomoteur tricycle.

Le premier Sinclair C5 a été homologué à Saint-Gall le 8 janvier 1986 dans la catégorie «petite moto». Son propriétaire est parvenu au terme d'une course d'obstacles comptant 75 exigences à satisfaire. Il a édité un pense-bête. La Bible de ses successeurs. M. Jeanneret est des leurs. «J'espère le faire passer comme tricycle à pédales avec moteur auxiliaire». Il a mis l'accent sur l'aspect «cycle» installant un dérailleur avec 18 vitesses lui permettant de démarrer sur une côte de 15% sans difficulté, comme l'exige la loi. Modification de l'éclairage, installation d'un frein à disque, mise à disposition d'espace suffisant pour la plaque minéralogique et le décalque «CH», frappe du numéro à même le châssis... la liste serait longue des caprices de l'ordonnance fédérale.

La morale de l'histoire, selon M. Jeanneret: «Techniquement, un tel engin fonctionne, mais c'est l'état d'esprit qui manque pour le recevoir. Ça fait encore farfêlu. Mêler ce véhicule à la circulation existante tient du suicide, tant par les gaz d'échappements, à hauteur du conducteur, que par le fait qu'il est peu visible depuis une voiture. Mais cela démontre qu'il existe une alternative à la circulation urbaine, sans nuisance, à une vitesse comparable à celle des transports publics».

P. F.

## Mary-Louise Dutoit-Marco au Club 44

### La voix, ce merveilleux instrument

Vendredi dernier, le docteur Mary-Louise Dutoit-Marco était l'hôte du Club 44. Spécialiste en oto-rhino-laryngologie et en phoniatry, médecin adjoint au CHUV, Mme Dutoit-Marco est également professeur d'audiophonologie aux Universités de Neuchâtel et de Lausanne. Passionnée par le phénomène de la voix, le docteur a partagé les résultats de ses nombreuses recherches et a expliqué à une nombreuse assemblée le mécanisme de ce merveilleux instrument. Voix parlée et voix chantée, tel était le thème de la conférence organisée par le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds - Le Locle, en collaboration avec le Club 44.

Après quelques mots d'introduction et de bienvenue, M. Cyril Squire, directeur du Conservatoire, céda la parole à la conférencière. A l'aide de diapositives et de planches explicatives, Mme Dutoit-Marco entreprit un rappel anatomique indispensable à la compréhension du mécanisme vocal. Du diaphragme aux lèvres, comment l'air devient-il son; quels sont les organes, les cartilages et les muscles qui permettent la phonation; où est situé le larynx, comment les cordes vocales vibrent-elles, quel rôle joue le pharynx, les cavités nasales, la glotte.

Rappels très techniques mais rendus moins fastidieux par la clarté des explications données.

La voix a différentes valeurs. Elle implique l'action ordonnée de différents éléments: la respiration, le larynx, les cavités de résonance. Elle détient une valeur acoustique; l'intensité, la hauteur, le timbre... De plus, la voix est fonction de l'état émotionnel et psycho-affectif: elle est la première manifestation de la vie, «le premier cri» et la dernière, «le dernier soupir». La voix parlée est véritablement un phénomène fascinant;

dévoiant certains traits de notre personnalité, permettant de faire passer des sentiments, des intentions selon l'intensité utilisée.

Dans la seconde partie de son exposé, Mme Dutoit-Marco aborda la voix chantée. Le mécanisme vocal quasi automatique lorsqu'on parle doit être maîtrisé dans ses moindres détails par le chanteur. Dans le chant, la voix se fait œuvre d'art. Un bon chanteur doit posséder d'énormes qualités; non seulement celles qu'il peut acquérir grâce à un travail quotidien, mais aussi celles qui sont liées à la morphologie de son conduit vocal... ne devient pas Diva qui n'a pas le larynx adéquat! S'il possède des qualités physiques, le chanteur doit s'entraîner à la maîtrise de son instrument: son corps entier.

Le docteur Dutoit-Marco a vite conquis son auditoire. Par ses explications enrichies de démonstrations, elle a su allier humour et discours physiologique.

Pour conclure, elle présenta un film réalisé au CHUV dans lequel on pouvait voir le larynx pendant l'émission de la voix. Le public put apprécier la différence entre le travail du larynx d'un chanteur sans technique et ceux de professionnels possédant une maîtrise parfaite de leur instrument. (mn)

### TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

#### Au volant des bus: chauffeurs chauffards!

J'aimerais exprimer toute mon indignation pour ne pas dire ma colère, sur la conduite de certains de vos chauffeurs, plus particulièrement lors d'emploi de bus non électrifiés.

A plusieurs reprises déjà, j'ai pu en effet vérifier que lesdits employés aux heures tardives conduisaient leurs véhicules à des vitesses inadéquates, se considérant peut-être comme les pilotes du sport automobile de demain.

Or, le mercredi 24 septembre 1986, à 22 h 02 précisément, sur la ligne menant du Châpeau-Rablé à la gare, une dame

assise à proximité du chauffeur fut projetée au sol lors d'un virage négocié à vive allure. Elle se releva aussitôt, blessée au cuir chevelu et contusionnée à divers endroits, avec l'aide de deux jeunes passagers sous le regard impassible du chauffeur qui reprit sa course folle.

Je sais que par manque de trésorerie, l'effectif des chauffeurs, le nombre de bus ne peut être agrandi.

Je sais que les horaires déjà très réduits doivent être respectés. Mais... Combien faudra-t-il de ce genre d'accidents pour prendre enfin des sanctions? Ne devez-vous pas revoir la manière d'engager votre personnel? Vous avez établi des contrôles réguliers pour surprendre les «resquilleurs»; pourquoi ne pas instaurer des contrôles pour les chauffeurs? Car pour les usagers qu'est-ce qui est le plus dangereux: les resquilleurs ou des «chauffards» imprudents?

Dans cette vieillissante cité horlogère, les TC ne sont-ils pas le moyen de déplacement le plus répandu pour les personnes du 3e âge; mais alors avec quel risque? Aujourd'hui où le prix du billet de TC est, avouons le, cher, je demande, en tant qu'usager, mieux, j'exige de payer pour une certaine sécurité.

Vous ne me la garantissez pas, bien au contraire, les faits quotidiens sont là pour le prouver.

Actuellement il est en vogue de prôner les TC autant par souci écologique que par désir de rentabilité, mais à quel prix? Je vous le demande...

Thierry Bilat  
Recrètes 12  
La Chaux-de-Fonds

### PUBLICITÉ

**BONNET**  
FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE

### INFORME

Dans le but de renseigner la clientèle désirent acheter un bijou, nous vous informons sur les précautions d'usage:

- **BIJOUTIER-JOAILLIER**  
Une profession reconnue par l'OFIAMT dont la technique ne s'improvise pas.

- **L'OUTIL ET LA MAIN**  
Symbole de notre métier; utilisé par le professionnel.

- **LES PIERRES PRÉCIEUSES**  
Seul un test en laboratoire, effectué par des experts gemmologues, décèle la gemme véritable de toute autre imitation.

- **LA CRÉATION**  
Seuls les spécialistes «designer» compétents connaissent les tendances actuelles de la mode.

- **LE CONSEIL**  
Seul un professionnel du métier est à même d'offrir un service complet et de procurer toutes les garanties.

L'achat d'un bijou, un acte de confiance.

BONNET  
Bijoutier-joaillier  
Expert gemmologue GG.CIA.

24408

### Performance...

Avec une autonomie de 25 à 30 km par batterie, le conducteur du Sinclair a de la marge. Une étude publiée dans «Economie», un ouvrage édité par l'AST révèle que 60% des déplacements journaliers en ville ne dépassent pas 4 km. S'il devait arriver au bout de ses réserves électriques, il pourrait toujours continuer à pédaler, ce moyen de propulsion consommant cinq fois moins d'énergie que la marche à pied.

Quant à la vitesse, le Sinclair a poussé des pointes jusqu'à 70 km/h. «Il n'est pas nécessaire de retomber dans les mêmes travers qu'avec la voiture», rappelle M. Jeanneret. Dans sa version, le véhicule roule à une trentaine de km/h, soit la moyenne à laquelle le trafic urbain est contraint. (pf)

## NAISSANCE

SYLVAIN

est très heureux d'annoncer la naissance de sa petite sœur

**JOANIE**

le 7 octobre 1986

Clinique des Forges

Christine et Jean-Philippe  
HIRT-FROIDEVAUX  
Crêt 24

6134

### ÉTAT CIVIL

#### LA CHAUX-DE-FONDS

##### Naissance

Feller Stéphanie, fille de Jean-Marc et de Marina Danielle, née Péquignot.

##### Mariages

Bédard Jacques Alexandre et Resin Nathalie Liliane. - Bosquet José Louis Gaston et Nyffeler Gisela. - Ischer Jean-Michel et Donzé Dominique Anne Marie. - Perret Bernard et Chevaux Corinne Chantal. - Québatte Ephrem Anselme et Guzef Wiktoria Ewa. - Sémon Jean-Jacques et Wenker Jeannine Eliane. - Anderegg Hervé-Francis et Mury Sandra Micheline. - Baldacci Francesco Pietro et Egé Natacha. - Blickle Daniel et Lorf Sonja. - Sandoz Roland et Loriol Stella Ida Cécile. - Brigand Jean Philippe René Marie et Blanchard Sophie Anne Marie. - Philippoz Jean Louis et de Brito Braga Luisa Maria.

##### Décès

Hallare Ulf Samuel, né en 1965, cél., domicile: Les Hauts-Geneveys. - Jotterant Charles Frédéric, né en 1922, domicile: Les Planchettes. - Lehmann, née Bigler Angèle Marie, née en 1910, veuve de Victor Stanislas Joseph. - Charpentier René Jean Célestin, née en 1923, époux de Adela, née Burzynska. - Porchet, née Jeanneret Marie Marguerite, née en 1892, veuve de Samuel. - Zumkehr, née Schild Juliette Zoé, née en 1910, veuve de Georges Alexandre. - Jäger, née Chatelain Edith Cécile, née en 1896, veuve de Otto. - Jeannerat Henri Charles Louis, né en 1911, époux de Milli Katharina, née Gremminger. - Barth, née Beuret Jeanne Alice, née en 1893, veuve de Fritz Casimir. - Jacot, née Montandon Georgette, née en 1910, veuve de Paul-André. - Froidevaux Stéphane Marcel, né en 1971, cél. - Gruet Charles Gérard, né en 1901, époux de Marguerite Yvonne, née Schwahn.

# LE LOCLE

et son district

Troncs du parvis du temple

## Sept artistes loclois vont s'exprimer



Les sept artistes sur le parvis du temple. Des troncs qui bientôt s'animeront sous leurs ciseaux et marteaux. (Photo Impar-Favre)

Une grave maladie quasiment incurable, la graphiose, décime les ormes de la région. Une vilaine bestiole est à l'origine de ce dépérissement: la galéruque. Elle a déjà entraîné l'abattage de nombreux arbres et malheureusement, l'épidémie n'est pas encore terminée. Le magnifique orme qui trône devant le Château des Monts est lui aussi pratiquement condamné. Malgré une vaccination, et des essais de sauvegarde la maladie continue de se propager et entraîne un flétrissement pour ainsi dire inéluctable.

Pendant les vacances d'été, dix des quinze arbres séculaires qui ornent le parvis à l'ouest et au sud du Temple ont été abattus pour les mêmes raisons. Les troncs de ces derniers ont été coupés à une hauteur d'environ 1,50 à 2 mètres. En effet, au lieu de les arracher, le Conseil communal par l'intermédiaire du directeur des Travaux publics a donné à 7 artistes de la place (sculpteurs), la possibilité de s'exprimer sur les troncs en question.

A côté de cela, les ormes abattus seront remplacés par une dizaine d'autres arbres d'un diamètre de 20 centimètres environ offerts par «Secura». En présence des artisans, dont certains sont professionnels d'autres amateurs, une conférence de presse a eu lieu hier matin dans le préau du temple.

Le conseiller communal Charly Débieux a présenté ce projet pour le moins original. Les sculpteurs, qui sont pour la plupart des tailleurs de pierre, ont accepté de jouer le jeu; c'est-à-dire de proposer des esquisses, des maquettes, des dessins qui n'ont aucun caractère de provocation, puisque le lieu même de la création est le parvis d'une église.

Relevons que pour cette réalisation, qui doit être terminée d'ici à fin juin 1987, la commune a obtenu un accord de principe du Conseil paroissial. Les 7 artistes loclois sont Jacqueline Jeanne, Edouard Baillod, Georges-André Favre - qui avait déjà sculpté les troncs dans les forêts de La Sagne - Michel Thum, Yves Mariotti, Stéphane Cosandey et Claude Marchon.

### RÉALISATIONS INÉDITES ET FANTAISISTES

A tour de rôle, chaque maître d'œuvre a fait part de ses idées et intentions par la présentation d'ébauches. Des sculptures inédites et fantaisistes: un personnage qui se mélange avec un instrument de musique ou une machine; deux oiseaux qui se disputent ou qui s'expriment dans le même tronc; une chouette ou un hibou double face éventuellement, symbole de la sagesse; une silhouette féminine peu vêtue; des éléments de torsion ou écartés suivant la taille de l'arbre et voulant exprimer sa force; une nais-

sance qui partirait de l'élanement du tronc; ou encore un personnage fantastique légèrement incliné.

Les arbres ont déjà été attribués, mais chacun a pensé son œuvre individuellement. Il s'agira également de voir ce que ces troncs ont dans le ventre, tout en espérant que la maladie n'aura pas provoqué de trop gros dégâts. Par la suite, ils seront traités contre les attaques du temps et les insectes.

Lorsque qu'elles seront achevées, les créations resteront en principe dans la cour du temple. Elles ne seront malheureusement pas à l'abri des graffitis. A ce sujet, il appartient à la collectivité de faire preuve d'un peu d'intelligence pour ne pas systématiquement endommager les objets exposés à tous vents dans les rues. PAF

## la voix d'une région

Pénurie d'eau

### Des recommandations aux interdictions

La situation s'aggrave! Malgré les appels aux économies d'eau, Le Locle est au bord de la pénurie. Quelques chiffres permettent de s'en rendre compte.

Le principal puits alimentant le réseau d'eau de la ville, affiche un déficit de moins de 28 mètres, alors que les pompes s'arrêteront dès que le niveau aura atteint moins de 32 mètres. Ces cinq derniers jours, ce puits est descendu de 8 mètres.

Le problème est sérieux, d'autant plus qu'il intervient tôt dans la saison. Malgré une liaison provisoire avec le réseau chaux-de-fonnier (qui fournit 600 à 650 mètres cubes par jour), Le Locle risque de se retrouver à sec si la consommation ne baisse pas sérieusement. Il faut encore savoir que les précipitations enregistrées depuis le mois de mai de cette année (518 mm) sont encore plus faibles qu'en 1985 durant la même époque.

En conséquence, en plus des recommandations habituelles, les S.I. ont interdit le lavage des voitures, le rinçage à grande eau des locaux ou surfaces extérieures et l'arrosage des jardins. (jcp)

## Cinq cents scouts aux Brenets

Ce sont environ cinq cents scouts venus de tout le canton qui ont animé dimanche le village des Brenets. L'animation était précisément à l'ordre du jour de cette grande rencontre, de même que la fraternisation avec la population de la localité.

Si une quarantaine de petits Brenasiens participèrent aux diverses activités, on aurait pu souhaiter un intérêt plus grand des adultes. Par timidité ou parce que le soleil incitait plutôt à la torréfaction automnale, les habitants du village furent peu nombreux à rendre visite aux divers «chantiers» présentés par les scouts. Le spectacle offert samedi soir à la halle de gymnastique par le groupement de Boudry aurait aussi mérité un auditoire plus étoffé. Heureusement, l'ambiance ne manqua pas!

Chansons et sketches étaient au programme de cette soirée de samedi. Lutins, louveteaux, éclaireurs, éclaireuses et chefs occupèrent tour à tour ou ensemble la scène pour offrir un divertissement pétri de qualités et aussi de moralité et d'humour. Les pupilles des Brenets y allèrent aussi d'une production, tout cela dans un esprit sympathique et alors qu'en intermèdes étaient présentés le groupement scout de Boudry, ses locaux et ses activités.

Dimanche, ce fut l'invasion pacifique et joyeuse du village des Brenets et de son terrain de football. Les activités scouts étaient démontrés en divers

lieux. Ici, on confectionnait un totem dans une bille de bois, là on moulait le visage de qui voulait son masque, ailleurs on découpait le cuivre ou l'on fondait le plomb pour réaliser des décorations. Sports et jeux divers étaient aussi au chapitre des activités avec concours à la clé.

Une visite de divers stands permettait une jolie promenade dans le village et ses proches environs et aussi une intéressante approche du mouvement scout.

Un service écuménique rassembla les participants avant le repas et avant aussi que les invités apportent le chahut... pardon, le salut des autorités brenasiennes pour Mme G. Chammartin, conseillère communale, et cantonales pour M. J.-P. Renk, préfet des Montagnes. Tous deux se plaisaient à relever la chaleur de l'accueil et à dire leur plaisir à constater la mise en pratique des belles devises scouts de fraternité. M. Renk invita chacun à rester fidèle à sa promesse d'une vie qui ne s'arrête pas au matériel.

Mme J. Robert, présidente de l'Association des scouts neuchâtelois espéra pour sa part qu'une telle journée favorisera

la renaissance d'une section scout aux Brenets, cela d'autant plus qu'un chalet existe.

Au nombre des invités fut salué particulièrement M. Rolf Steiner, chef suisse des scouts, venu de Zurich pour la circonstance.

S'il n'est pas aisé de diriger cinq cents participants petits et grands, les diverses activités de cette journée se déroulèrent en bon ordre et c'est par une longue chaîne humaine reliant la place du village à la gare que cette grande rencontre se termina joyeusement.

Le scoutisme est une école de vie en groupe, on y cultive aussi le sens moral et la camaraderie, on y apprend à devenir adulte, à meubler son existence et il est heureux que ce mouvement soit vivant et regroupe près de mille jeunes dans le canton. Une journée comme celle de dimanche a été un exemple de son utilité et de la joie qu'il peut procurer à ceux qui y souscrivent.

(Texte et photo dn)

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Le Locle

SEMAINE DU 8 AU 14 OCTOBRE

CAS section Sommertel. - Vendredi 10, stamm à 18 h à l'Hôtel des Trois Rois; mardi 14, réunion des aînés; 18 h 15 gymnastique à Beau-Site. Gardiennage: MM. F. Jaques et J.-L. Kehrl.

Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Vendredi 10 à 20 h, maison de paroisse, assemblée générale annuelle, présence obligatoire; lundi 13, répétition supprimée.

Club du berger allemand. - Entraînement mercredi à 14 h à La Tourne et samedi à 14 h au chalet. Renseignements: Marcel Gardin, ☎ 039 26 60 24.

Club des loisirs. - Jeudi 9 octobre à 14 h 30 au Casino: assemblée générale annuelle statutaire; 2e partie: «Fugue à quatre voix», film de M. Paratte, ayant trait aux immenses travaux de l'autoroute traversant la ville de Neuchâtel.

Contemporains 1913. - Mercredi 8 octobre à 14 h 30: assemblée à l'Hôtel des Trois Rois.

Contemporains 1918. - Mardi 14 octobre dès 11 h 30 à l'Hôtel des Trois Rois, rendez-vous pour le dîner qui sera suivi de films et diapositives.

Contemporains 1920. - Mercredi 15 octobre à 18 h 30 à la salle des Trois Rois: match au loto.

### PUBLICITÉ

86

Ce soir

**AU COMPTOIR LOCLOIS**

**Journée de l'agriculture**

Exposition de bétail sur l'avenue du Technicum

**Ouverture des stands: 14 h.**

avec HAUSI STRAUB

(musique populaire et folklorique)

52562

## Hier soir au Comptoir loclois Claude Nardin et le Middle Jazz Group

La quatrième édition du Comptoir loclois ne faillit pas à la règle, puisqu'à nouveau, hier soir, un nombreux public a répondu à l'appel des organisateurs. L'ambiance s'est d'emblée révélée chaleureuse grâce à l'orchestre neuchâtelois conduit par le Loclois Claude Nardin et ses six musiciens, qui se sont produits sur le podium du grand restaurant.

The Middle Jazz Group par des rythmes fous des années 60 a conquis ses auditeurs. Des airs connus, ou des parties en solo - de saxophone et trompette notamment - ont apporté à cette grande

fête un succès sans précédent. Les applaudissements nourris ont démontré que ces anciens tubes n'ont pas perdu de leur jeunesse et de leur vitalité. PAF

● Cet après-midi, dès 14 heures, le Comptoir loclois accueillera de nombreux paysans de la région pour une journée consacrée à l'agriculture. A cette occasion, une exposition de bétail aura lieu sur la rue du Technicum. Cette manifestation sera animée par le fameux orchestre folklorique Hausi Straub. Cet ensemble sera également sur le podium du grand restaurant dès 22 heures.

### PUBLICITÉ

"On vit trop vite"

**VICHY**

L'eau qui répare.

EAU MINÉRALE ALCALINE FLUORÉE NATURELLE



La confection de masques de plâtre sur la place du village.

### Protection civile aux Brenets

#### Prête à intervenir si le temps est sec

Le chemin menant du Pré-du-Lac à l'Arvoux, très fréquenté a été gravement endommagé par l'érosion ces dernières années au point d'en devenir dangereux par endroits. La commune des Brenets a déjà réalisé quelques réparations d'urgence, mais elle a fait appel à la protection civile pour mettre en place une protection durable susceptible d'empêcher les effondrements.

C'est la pose de gabions qui a été retenue. Ceux-ci doivent être disposés aux endroits les plus critiques, cependant que les ponts au-dessus des ravines seront refaits et les murets consolidés.

La confection des gabions nécessite la proximité de beaucoup de pierres, ce qui est le cas lorsque le Doubs est à bas niveau.

La période sèche actuelle permet d'envisager ces travaux dans un proche avenir, mais les crues du Doubs étant imprévisibles à long terme, la décision de

mise sur pied devra être prise très rapidement par le chef local, M. Pierre Deléglise. Le cours aura une durée de trois jours et sera convoqué quelques jours à l'avance seulement, comme l'a autorisé le canton.

Les conditions exceptionnelles de ces travaux justifient cette façon de procéder et d'ores et déjà la compréhension des hommes mis sur pied et de leurs employeurs est sollicitée par la protection civile.

Un vingtaine d'hommes sont concernés, soit les services de transmission, sanitaire et SPAC, dont ce sera le premier cours en commun aux Brenets.

Les services communaux et leur matériel participeront à ces travaux.

Si donc les conditions météorologiques se maintiennent au sec, la mise sur pied partielle de la protection civile des Brenets sera décidée pour ces tout prochains jours. (dn)

## service culturel migros

PREMIER SPECTACLE


### LIBERTÉ PROVISOIRE

création collective avec



Pascal Auberson  
Léon Francioli  
Gaspard Glaus  
Annick Nozati  
Pierre-Louis Péclat

«Miroir de nos phantasmes, ce spectacle où se croisent musique, drame et chanson conduit le spectateur, suivant l'humeur, sur un théâtre des sentiments où, si ceux-ci sont tragiques ou pitoyables pour l'un, ils sont, pour l'autre, les secousses d'un rire, le plaisir ou l'agacement d'un sourire.»  
P.-L. Péclat



L'Office de l'aménagement du territoire du canton de Berne cherche pour le 1er janvier 1987 un

## inspecteur des constructions

pour l'arrondissement d'aménagement III, Jura bernois.

**Tâches:**

- conseiller les autorités chargées de l'octroi des permis de construire confrontées à des problèmes de police des constructions,
- traiter les affaires de police des constructions et les demandes de permis de construire au sens de l'article 24 LAT dans la partie francophone du canton,
- participer au groupe du Jura bernois de la Commission de protection des sites et du paysage.

**Exigences**

- diplôme dans le domaine de la construction (dessinateur en bâtiment, architecte ETS etc.),
- aptitude à prendre des décisions et à travailler de manière indépendante et rapide, sens de la collaboration,
- facilité de contact et habileté à mener les négociations.

Lieu de travail: Bienne.

Traitement selon les dispositions légales.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à Monsieur Rytz, ☎ 032/23 12 82.

Les personnes intéressées pourront d'ici le **24 octobre 1986** remettre leur dossier de candidature, comprenant lettre manuscrite, curriculum vitae, certificat attestant la formation suivie, références et photo d'identité à l'adresse suivante:

**Office de L'Aménagement du territoire de la Direction des Travaux Publics**  
Gerechtigkeitsgasse 36, 3011 Berne

## LE LOCLE

VILLE DU LOCLE  
SERVICES INDUSTRIELS

# Appel aux économies d'eau

Malgré les mesures prises, la situation s'aggrave de jour en jour. Nous prions instamment chacun de tenir compte des recommandations ci-dessous:

- remplacement des bains par des douches
- machines à laver (linge ou vaisselle) pleines
- éviter de vider complètement à chaque fois la chasse dans les WC
- économiser l'eau au maximum pour les usages domestiques et éviter tout gaspillage
- réduire les débits en utilisant une cuvette plutôt que laisser couler les robinets

## En plus, dès ce jour il est interdit

- de laver les voitures
- de rincer à grande eau les locaux ou surfaces extérieures
- d'arroser les jardins

(Voir article rédactionnel en page 18)

Direction des Services Industriels

### La Chaux-de-Fonds-Théâtre

**Jeu de 16 octobre à 20h00**

Prix des places: Fr. 15.- 20.- 25.- 30.-  
Bon de réduction de Fr. 5.- pour les coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis à retirer à l'Ecole-club, rue Jaquet-Droz 12  
Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/23 94 44

## Skieurs !!!

# BRUSA SPORTS

Place du Marché, Le Locle  
☎ 039/31 85 33

Profitez des derniers jours du comptoir pour réserver votre SET DE SKIS à des prix exceptionnels

**EXEMPLES:**

Authier Prisma + Tyrolia 190 (85/86)	Fr. 298.-
Authier Newcomp + Tyrolia 190 (85/86)	Fr. 398.-
Rossignol Team 404 + Salomon 337	Fr. 398.-

### Restaurant de la Jaluse

Le Locle

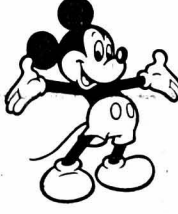
cherche

## sommelière

☎ 039/31 35 23

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

Emprunt en francs suisses



## The WALT DISNEY Company.

Burbank, California, USA

### Emprunt 4¾% 1986-96 de fr. s. 107 000 000

- Entreprise de divertissements connue dans le monde entier
- 1985 chiffre d'affaires (\$ US 2 milliards) et bénéfice (\$ US 173 millions) records
- Production de films devrait être augmentée d'environ 5 à 12-15 films par année
- Projets en cours de réalisation: Studio Disney/MGM en Floride et Euro-Disneyland près de Paris
- Cet emprunt a été qualifié d'un «A2» par Moody's

**Modalités essentielles de l'emprunt:**

<b>Coupons:</b>	Coupons annuels au 23 octobre
<b>Durée:</b>	10 ans ferme
<b>Taux d'intérêt:</b>	4¾%
<b>Prix d'émission:</b>	99,50% + 0,3% timbré fédéral de négociation
<b>Rendement:</b>	4,814% brut
<b>Fin de souscription:</b>	13 octobre 1986, à midi
<b>Libération:</b>	23 octobre 1986
<b>Cotation:</b>	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.
<b>Impôts et taxes:</b>	Le capital, les intérêts et les primes éventuelles sont effectués net de tous impôts ou taxes quelconques des Etats Unis d'Amérique.

**Restrictions de vente:** Citoyen, résidents ou personnes juridiques des USA

Un extrait du prospectus paraîtra le 9 octobre 1986 en français dans le «Journal de Genève» et en allemand dans les «Neuen Zürcher Zeitung» et «Basler Zeitung». En outre à partir du 9 octobre 1986, un prospectus détaillé peut être obtenu auprès des banques soussignées. Numéro de valeur 873.488

<b>Crédit Suisse</b>	<b>Société de Banque Suisse</b>	<b>Union de Banques Suisses</b>
Banque Paribas (Suisse) SA	The Industrial Bank of Japan (Switzerland)	
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
	Banques Cantonales Suisses	
BA Finance (Switzerland) Ltd.	Bankers Trust AG	Banque Nationale de Paris (Suisse) SA
Commerzbank (Schweiz) AG	Crédit Lyonnais Finanz AG Zürich	The Long-Term Credit Bank of Japan (Schweiz) AG
	Société Générale	


## PROFITEZ DE NOS CONDITIONS SPÉCIALES DURANT LE COMPTOIR LOCLOIS !

Inauguration de nos nouveaux locaux, samedi 18 et dimanche 19 octobre  
Rue du Verger 8 au Locle (en bordure de la route principale entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle)  
A cette occasion : **Portes ouvertes** pendant le week-end !!!

Ci-dessous: les maîtres d'état qui ont participé à la construction

<b>Siegenthaler-Choffet</b> Entreprise d'électricité: Courant fort - Courant faible - Téléphone Le Locle - La Chaux-de-Milieu	<b>P.-A. Vermot</b> ☎ 039/31 11 30
<b>Méroni SA</b> Entreprise de construction Le Locle	<b>Ferronnerie en tous genres</b> Clôtures - Soudures Devis sans engagement
<b>Narcisse Tondat &amp; Fils</b> Chauffages - Sanitaires - Brûleurs à mazout et à gaz Le Locle	<b>Réparation</b> Vente et location
<b>Jean-Marie Humbert</b> Carréages - Revêtements Le Locle	<b>Notre atelier de réparation est à votre disposition ainsi que notre programme sélection</b>
<b>Services Industriels</b> Vos services: eau - gaz - électricité Le Locle	Dès maintenant, réservez votre chasse-neige... Profitez de nos conditions spéciales !!!
<b>Von Bergen &amp; Cie</b> Transports La Chaux-de-Fonds	Nos principaux fournisseurs: John Deere - Harry - Zenoah - Stihl - Husqvarna - Yamaha - Hako Notre partenaire: la SBS
<b>Discount Meubles</b> Meubles - Tapis - Rideaux Le Crêt-du-Loche	
<b>Kaufmann A. &amp; W. et Fils</b> P.-A. Kaufmann succ. - Aciers et métaux - Quincaillerie - Outillage Le Crêt-du-Loche	

Pour tous vos imprimés adressez-vous au bureau de L'Impartial



## ATAG Fiduciaire Générale SA

Nous cherchons pour notre siège de Neuchâtel

# 1 réviseur

ayant le profil suivant:

- nationalité et domicile suisses
- âge 25 à 35 ans
- français, anglais, allemand
- bonnes connaissances de la comptabilité
- expérience de la révision serait souhaitable.

**Nous vous offrons:**

- poste indépendant et varié
- bonnes perspectives d'avenir et possibilité de suivre les cours en vue de l'obtention du diplôme d'expert-comptable.

Prière d'adresser les offres manuscrites à  
**M. A. Schifferdecker**  
c/o ATAG - Fiduciaire Générale SA  
Case postale 165, 2000 Neuchâtel 4

## Immeuble à vendre

Immeuble industriel et locatif bien situé au Locle, construction ancienne, est à vendre pour le 31 décembre 1986.

S'adresser à:  
**Fiduciaire Lucien Leitenberg S.A.,**  
avenue Léopold-Robert 79,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

## «A la Santé»



### Horaire d'hiver

Lundi-jeudi: 8 h à 12 h  
14 h à 18 h 30

## Nouveau

Vendredi:  
Non-stop 8 h à 16 h 30  
Fermé le samedi

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Tribunal correctionnel de Boudry De l'héroïne pour un hôtel au Népal

Mme R. O. a revendu quelque 195 gr d'héroïne dans le but de gagner de quoi s'offrir un hôtel au Népal. Deux revendeurs comparaissent avec elle hier devant le Tribunal correctionnel de Boudry. Et s'ils n'étaient pas tous en train d'essayer de s'en sortir par le biais du Centre du Levant, à Lausanne, c'est la Cour d'assises qui aurait été saisie. Mais les peines - jusqu'à trois ans de réclusion - ont toutes été suspendues afin que le traitement puisse se poursuivre.

Ils ont entre 28 et 33 ans. Mme R. O., entre 1984 et le 14 février 1986 a acquis 215 gr d'héroïne (en Asie, Hollande, France, Suisse) dont elle a consommé une quantité indéterminée, et revendu la majeure partie dans le but d'acheter un hôtel au Népal. Y. A., toxicomane multirécidiviste, a revendu une cinquantaine de grammes d'héroïne. J. P. G. était juste en dessous du cas grave, avec une revente de près de douze grammes. Des quantités de drogue impressionnantes,

qui auraient justifié la Cour d'assises, si l'affaire n'était quasi jugée d'avance. En effet, après 84 à 165 jours de détention préventive, les trois prévenus ont décidé d'entrer au Centre pour toxicomanes du Levant, qui les reçoit pour au moins 20 mois. Là, ils vont vivre avec des toxicomanes qui veulent s'en sortir, prendre des responsabilités, puis essayer de se réintégrer tout en ayant coupé les ponts avec le milieu de la drogue. Un responsable du Centre est venu témoigner favorablement pour les trois prévenus.

La vie au Levant est difficile, mais il semble qu'elle aide les prévenus à faire un retour sur eux-mêmes. D'ailleurs, le substitut du procureur a bien insisté: pour les deux jeunes hommes, c'est la dernière chance, au vu de leur passé judiciaire; si cette mesure ne réussit pas et s'ils retombent dans la délinquance, ils pourraient être internés définitivement en tant que délinquants d'habitude.

Mme R. O., dont les motifs avoués étaient de gagner facilement et rapidement de quoi acheter cet hôtel au Népal, a été condamnée à une peine de trois ans de réclusion, dont à déduire 87 jours de détention préventive. En outre, la quasi totalité de ses avoirs ont été saisis à titre de créance compensatrice, dévolue à l'Etat, soit 20.000 francs sur un carnet d'épargne et 12.400 francs déjà saisis. Y. A., multirécidiviste, a été condamné à une peine de 30 mois de réclusion, moins 84 jours de détention préventive. J. P. G. à 17 mois d'emprisonnement, moins 165 jours de détention préventive. Les trois peines ont été suspendues au profit d'une mesure en milieu fermé. Les frais de la cause s'élevant respectivement à 2353 fr 35, 1334 fr 80 et 2553 fr 30. Les trois mandataires d'office seront rétribués par 1000 francs chacun. A. O.

Le Tribunal correctionnel de Boudry était présidé par M. François Buschini. MM. Jurg Andreas Schetty et Lucien Chollet étaient jurés. M. Jean-Denis Sauser fonctionnait comme greffier et le ministère public était représenté par le substitut du procureur général, Me Daniel Blaser.

## M. Gaston Rod, 1er secrétaire du Département des travaux publics Du grand boom à la protection de l'environnement

M. Gaston Rod, 1er secrétaire du Département des travaux publics du canton de Neuchâtel, prendra sa retraite à fin mars 1987. Un homme optimiste, aimant beaucoup la philosophie, la littérature et qui connaît tous les rouages de l'administration. Et pour cause!



(Photo Impar-P. Ve)

M. Gaston Rod est né en 1925. Il entre au service de l'Etat alors qu'il était encore mineur, au Département des finances, section des impôts fédéraux. «C'était la guerre et l'Etat cherchait du personnel pour remplacer ceux qui effectuaient leur service militaire sous les drapeaux», explique-t-il.

En 1949, il entre à nouveau au service de l'Etat, successivement à l'Office des poursuites des districts du Val-de-Travers, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds de 1950 à 1955. Après avoir été greffier du substitut du juge d'instruction du district de Neuchâtel, il assumera dès l'automne 1963 la fonction de comptable-adjoint du Département des travaux publics, sera nommé peu de temps après 2e secrétaire, puis 1er secrétaire dès juillet 1966. C'est l'époque du grand boom économique, la période où s'élabore la politique routière (route cantonale, N5), la protection des eaux (step), où l'on achève la 2e correction des eaux du Jura, la Conception générale suisse des transports (rapport CGST). Plus près de nous, le projet NTF, abandonné au profit de Rail 2000, la création de la Conférence intercantonale des transports ferroviaires de l'Arc jurassien (1985), le Conseil des transports et voies de communication du canton de Neuchâtel (1986), et j'en passe.

### ÉVOLUTION POLITIQUE

Selon M. Gaston Rod, la protection de l'environnement a débuté assez tôt en pays neuchâtelois (Rives d'Auvergnier, de Saint-Blaise, création d'une réserve de l'Entre-deux-Lacs) avant d'être précisée dans les textes légaux. «Au cours des ans,

nous avons été amenés à nous préoccuper toujours plus de l'environnement, de la nature et enfin surtout à mieux protéger l'homme contre les nuisances», constate Gaston Rod.

La législation s'est étoffée, et s'est considérablement complexifiée. A tel point qu'il est parfois difficile de savoir aujourd'hui quels types de dispositions légales s'appliquent. Si l'administration est capable de maîtriser cette situation, «au niveau individuel, il y a le risque qu'on ne s'y retrouve plus», confie Gaston Rod.

Les procédures se sont également rallongées. Ainsi, l'approbation du projet de route nationale à Auvernier est intervenu en 1965 et les travaux ont été inaugurés en juin 1977.

Si l'on parlait déjà de la traversée de Neuchâtel en 1966, les travaux sont en cours et ne seront terminés qu'en 1991! Un «haut» fonctionnaire qui ne cache pas que les lois sont de plus en plus truffées de détails techniques qui compliquent sérieusement les choix politiques et obligent l'homme politique à s'en remettre aux spécialistes, ce qui présente un risque. M. Rod a travaillé sous les conseillers d'Etat Pierre-Auguste Leuba. «J'ai le souvenir d'un grand magistrat qui savait ce qu'il voulait», de Carlos Grosjean, «un chef et un meneur d'homme que tout le monde connaît», du conseiller d'Etat André Brandt. Selon Gaston Rod, André Brandt a manifesté un esprit d'ouverture, de dialogue, d'information et a poursuivi les efforts commencés par ces prédécesseurs. «Mais si l'on se place dans l'échelle du temps, M. Brandt a pris en mains le département au moment le plus difficile, où la politique suisse en matière routière a essuyé ses premières oppositions», confie Gaston Rod.

Que pense-t-il de l'administration, de son fonctionnement, des critiques qui lui sont faites? «L'administration sera toujours une cible facile. La lutte entre le secteur privé et public est fautive. Si l'administration peut s'inspirer du management du secteur privé, elle aura toujours comme servitude le cadre légal, des détails à respecter».

Gaston Rod est confiant dans les atouts d'un canton à la recherche d'un équilibre harmonieux. Un homme heureux d'avoir traversé une époque marquée par des changements importants dans la manière de construire l'infrastructure dont a besoin un canton. Un souhait: que les Romands se manifestent davantage et saisissent les occasions qui se présentent. Il en donne sans doute l'exemple puisqu'il envisage de reprendre au niveau suisse une activité à temps partiel...

P. Ve

### Sans souci

Hier, vers 19 h 40, au volant d'une voiture de couleur rouge, un inconnu circulait sur l'autoroute de Thielle en direction de Cornaux. Peu avant ce village, lors d'un dépassement, il a heurté la voiture conduite par M. A. V. du Landeron, qui circulait dans le même sens, sur la voie de droite. Sans se soucier des dégâts, l'inconnu a continué sa route. Le conducteur, ainsi que les témoins de cet accident, sont priés de prendre contact avec le centre de police à Marin, tél. 33.52.52.

**cela va se passer**

**La Philharmonie tchèque au Temple du Bas**  
Jeudi 9 octobre au Temple du Bas, à 20 heures, l'Orchestre de la Philharmonie tchèque donnera un concert sous la direction de Libor Pesek. Oeuvres de Smetana, Dvořák et Max Bruch. Soliste: Vaclaf Hudecek, violoniste. Location, Office du tourisme, ☎ (038) 25 42 42. (comm)

## Tri des déchets dans les ménages Semaine «propre» à Neuchâtel

Une motion d'Ecologie et liberté a abouti à un rapport du Conseil général de Neuchâtel relatif aux déchets particulièrement polluants. Grâce à l'accord des droguistes, pharmaciens et grainiers de la ville, une campagne sera lancée le 20 octobre. Afin de sensibiliser, 5 jours durant, la population de la ville et de l'inciter à se débarrasser des déchets particulièrement dangereux pour l'environnement, des vieux médicaments, etc. Une première étape vers une «éducation» des consommateurs qui ont trop tendance à participer au «tout à l'égoût».

Le 5 mars 1984, une motion du groupe écologie et liberté était acceptée par le Conseil général de Neuchâtel. Elle demandait au Conseil communal d'étudier la rédaction d'une liste de produits et déchets susceptibles d'être triés et recyclés à la source, d'être polluants lors de leur élimination, d'endommager la station d'épuration des eaux ou l'usine d'incinération, d'être remplacés par des produits plus facilement dégradables. En outre, elle souhaitait des explications quant à la manière de se débarrasser de tels produits ou déchets.

Aujourd'hui, la Suisse produit en moyenne 400 kg de déchets par an par habitant. Neuchâtel est légèrement en dessous de la moyenne avec 345 kg. En Amérique - à titre de comparaison - on est déjà à une tonne par habitant et par année! Le total pour Neuchâtel: 9780 tonnes de déchets ménagers, 712 tonnes de verre et 532 tonnes de papier.

### DÉCHETS GÊNANTS

Le rapport qui a répondu à la motion «verte» détaille en sept pages les divers points. Afin de sensibiliser le public, une liste des déchets gênants a été éditée, ainsi qu'un fascicule intitulé «protégeons notre environnement». Il sera envoyé à tous les ménages de la ville. Assez luxueux - il s'agit de «frapper» la population - il est inspiré d'une campagne similaire qui s'est déroulée à Genève. Il a coûté quelque 15.000 francs (avec la distribution en tous ménages) et la ville pense devoir investir une somme équivalente pour éliminer les déchets. Les pharmaciens, le marchand grainier et les droguistes de la ville collaborent bénévolement à cette campagne de récolte, qui se déroulera du 20 au 25 octobre.

Les déchets visés sont: les produits chimiques et techniques (tels que acides et bases acides chlorydriques pour détartrage, soude caustique pour déboucher les écoulements, ammoniacque pour les nettoyages, etc.), les liquides inflammables, acétone, toluène, diluants), les solvants halogènes (perchloréthylène, trichloréthylène, détachants, les bains et produits chimiques utilisés pour la pho-

tographie, les vernis, peintures, produits pour le traitement du bois, les colles, désinfectant, décapants, etc., les piles et thermomètres au mercure. Tous les médicaments périmés où dont on n'a plus l'emploi (ceux qui sont encore utilisables peuvent faire l'objet d'envois au tiers monde comme aide médicale).

Les produits agrochimiques sont aussi concernés: insecticide et fongicides utilisés pour le traitement des cultures, jardins ou plantes d'appartement, les dés-herbants, les engrais. La première catégorie, produits chimiques et techniques, sera récupérée par le droguiste, les médicaments par les pharmaciens, les produits agrochimiques par le marchand grainier ou les droguistes. Si possible dans leur emballage d'origine, à défaut dans un emballage hermétique mentionnant la nature du produit ainsi que le nom et le numéro de téléphone de celui qui le rapporte. Il faut séparer les bains fixateurs des révélateurs photographiques et surtout ne jamais mélanger les divers produits: la réaction chimique peut être très dangereuse.

D'autres conseils figurent au dos du prospectus. Ils rappellent qu'il faut éviter de passer dans les lavabos ou WC des matières solides telles que textiles, bas, langes, serviettes hygiéniques, lames de rasoir, tampons, l'huile de griture encrasse les canalisations. Les huiles de vidange et de machine, le mazout et les solvants affaiblissent l'action des organismes de l'épuration biologique. Les produits chimiques ménagers et les toxiques peuvent être mortels pour ces micro-organismes. Et si les lessives ne contiennent plus de phosphates dorénavant, certains produits de substitution ne sont que faiblement biodégradable, donc éviter une surdose, toujours nocive. Enfin, la peinture est très difficile à éliminer dans les stations d'épuration, qui perdent de l'efficacité pour supprimer d'autres polluants.

Une page volante, à conserver, complète ces informations. Elle donne une liste des déchets, de l'endroit où les apporter pour s'en débarrasser et ajoute quelques remarques et conseils précieux. Avec le numéro de la ville de Neuchâtel: 038/21 11 11, internes 255 et 312 pour tous renseignements complémentaires.

L'élimination des déchets est gratuite. Elle sera suivie d'autres actions ponctuelles visant à donner de bonnes habitudes aux consommateurs, qui peuvent en tout temps apporter les déchets aux endroits notés sur la feuille «à conserver» jointe aux tous ménages. AO

## Conseil général de Neuchâtel Pas que le parking

Le point principal à l'ordre du jour du Conseil général de Neuchâtel, lundi soir, était le parking de la Baie de l'Evole. Nous vous en avons parlé dans notre édition d'hier. Mais d'autres motions, questions, interpellations ont aussi été traitées. Les voilà.

Une motion socialiste demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité de charger une entreprise spécialisée d'examiner les bâtiments communaux sous l'angle d'une utilisation optimale des sources d'énergie (...) a été refusée hier par le Conseil général de Neuchâtel. Un bilan énergétique des bâtiments communaux - administratifs ou locatifs - a été fait, des améliorations ont déjà été apportées, elles le sont au fur et à mesure des rénovations.

M. Jean-Pierre Authier a répondu à une interpellation de Mme Michèle Berger, qui a connu quelques problèmes à la Polyclinique de Neuchâtel. Elle consultait le service pour son fils. Afin de ne pas trahir de secret professionnel, le «cas» n'a pas été élargi publiquement par le directeur des hôpitaux. M. Authier a défendu la Polyclinique, affirmant qu'on y faisait du bon travail. Tout en reconnaissant qu'un manque de

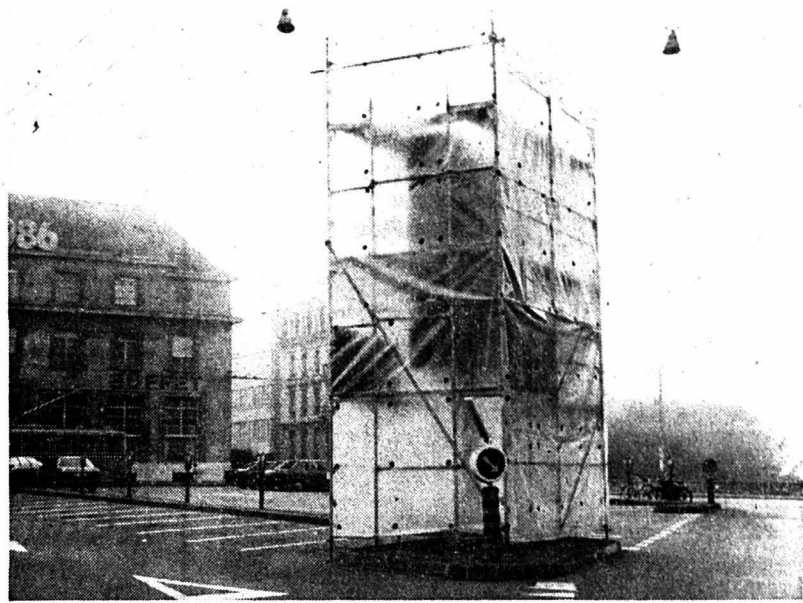
place entraîne une certaine «promiscuité» désagréable. Et que, la qualité de l'accueil doit pouvoir être améliorée.

Pas de piano sur les terrasses. M. Blaise Dupont, directeur de la police, a insisté: le règlement continuera d'être appliqué strictement. Il est large envers les musiciens ambulants.

Pas de piano pour les touristes, mais plus de balayeurs non plus les jours de marché. Règlement oblige aussi cette fois: son application à la lettre implique pour les maraîchers de rendre leur place propre. L'expérience, depuis une semaine, semble tout à fait concluante - sauf à M. Meyrat, écologie et liberté, qui eut souhaité une discussion - et les travaux publics se contenteront de vider les poubelles au lieu de tourner place des Halles dans leur «machine infernale».

A Mme Desaulles-Zeltner, qui évoquait l'opposition des habitants de Chaumont à l'installation de réfugiés dans leur région, M. André Buhler, directeur des services sociaux, a expliqué sa position. M. Buhler serait plutôt favorable à la création d'un centre d'accueil des réfugiés sur le territoire communal: les réfugiés pourraient y être plus soutenus - et leur intégration en serait facilitée. A. O.

## Cadeau de Vasarely à Neuchâtel «Tridim» en rénovation



«Tridim», la sculpture polychrome de la place de la Gare est actuellement recouverte d'une bâche. Elle avait grand besoin d'une remise à neuf. Depuis son installation en 1974, la rouille a eu le temps de ronger ses arêtes et de pénétrer à l'intérieur de sa structure métallique. On procède actuellement au démontage des tôles, qui seront enduites d'une protection antirouille. Une nouvelle soudure réassemblera les pièces. Enfin, l'œuvre complète sera repeinte d'ici la fin du mois d'octobre.

C'est un simple devoir d'entretien, affirme M. Frey, chef des Travaux publics de la ville. Et puis rarement Neuchâtel a reçu une œuvre d'un artiste aussi connu.

Par l'intermédiaire de son ami et son principal éditeur, Marcel Joray, Victor Vasarely a en effet donné la maquette de «Tridim». Les autorités n'ont eu qu'à la faire exécuter aux dimensions voulues. Marcel Joray, éditeur neuchâtelois décidait de l'emplacement de l'œuvre ainsi que de son format.

(C. Ry - Photo Impar C. Ry)

### Décès

FLEURIER  
Mme Amanda Bläuer, 86 ans.

Suite des informations  
neuchâteloises ► 22

# S'ÉQUIPER AUJOURD'HUI

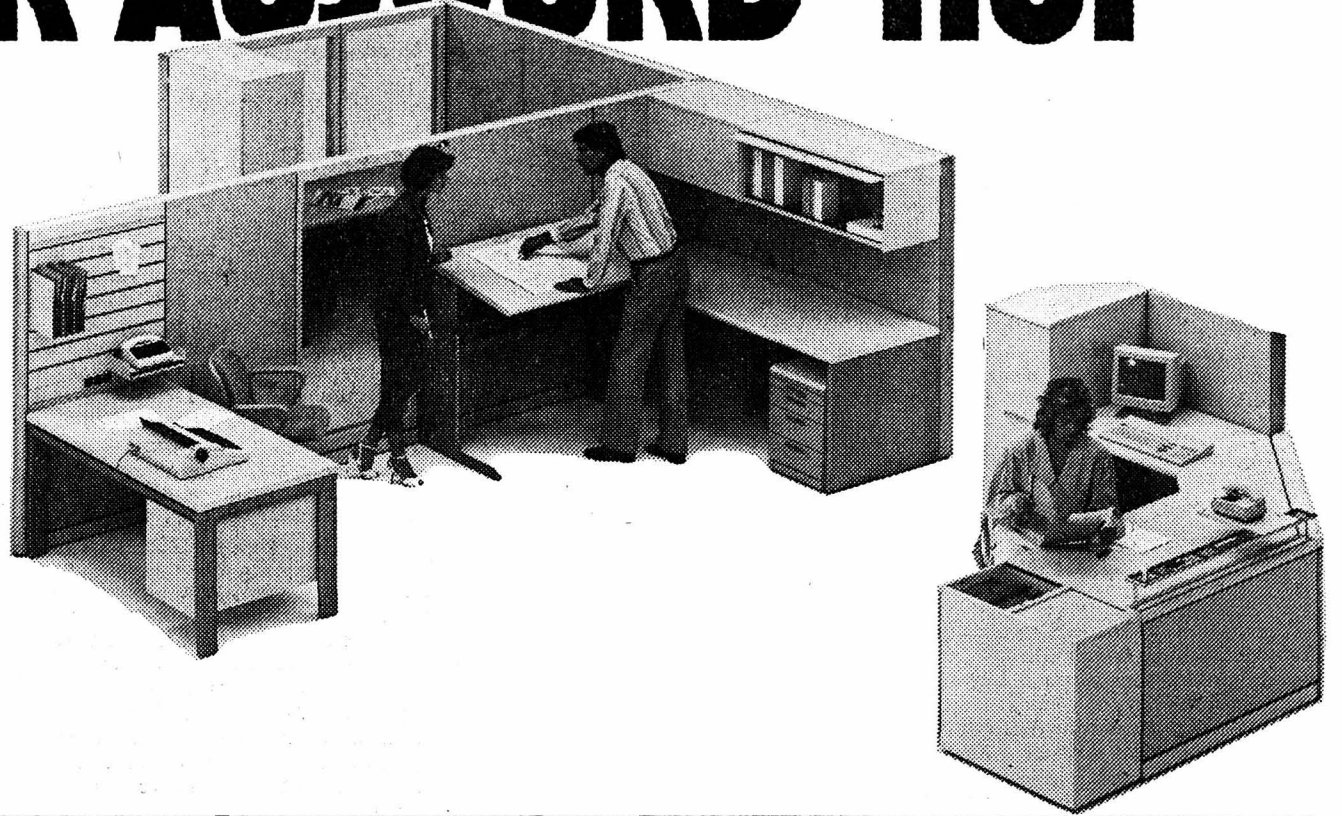


Le système universel de bureau

RMT, le programme d'équipement de bureaux performant pour l'homme et la technique, est une solution globale qui se plie à toutes les exigences fonctionnelles, organisationnelles, bureautiques et communications. Modulaire jusque dans les moindres détails, RMT réunit HOMME, ESPACE, TECHNIQUE...

RMT concrétise espace réduit, plan de travail inclinable et réglable en hauteur jusqu'à la position debout, cloison(s) de travail offrant diverses solutions de rangement ou d'équipement, chemins de câbles incorporés, isolation acoustique et optique, design anthropométrique et ergonomique.

S'ÉQUIPER aujourd'hui, c'est ACHETER... RMT.



**oppliger s.a.**  
agencement de bureau

Bvd. des Eplatures 39, 2303 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/26 57 00

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

### Votre appartement

de 3½ pièces, est en voie de terminaison à la rue du Parc 79.

Nous vous le ferons volontiers visiter et vous communiquerons les conditions d'achat particulièrement avantageuses.

Nous attendons votre appel au 039/23 51 23.

Agence immobilière Blanc et Bolliger, Grenier 27, La Chaux-de-Fonds.

**A vendre à La Chaux-de-Fonds**  
bel appartement de  
**4½ pièces,**  
**132 m²**  
centre ville  
Fonds propres: Fr. 25 000.-  
Mensualité: Fr. 1012.-  
(toutes charges comprises)

**Le Locle à vendre**  
magnifique appartement de  
**3 pièces**  
situation privilégiée  
Fonds propres: Fr. 10 000.-  
Mensualité: Fr. 444.-  
(toutes charges comprises)

Consultez-nous: ☎ 039/23 83 68



**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94  
Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne Tél. (021) 29 61 38



**Régies SA**  
Léopold-Robert 68, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 18 55.

engage tout de suite  
Employée de commerce

### comptable à mi-temps

dynamique, consciencieuse et sachant travailler avec autonomie.  
Faire offres avec prétention de salaire.

---

**Pour tous vos imprimés**  
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**



**R. GIOVANNINI S.A.**

Plâtrerie-Peinture

**Votre spécialiste en rénovation de façades**  
sablage, échafaudages  
(devis sans engagements)

Saint-Imier,  
☎ 039/41 21 59

**Le magasin spécialisé**

pour les bas  
*Elegance*  
Collants  
Chaussettes  
Lingerie aerobic

**Parc 31** ☎ 039/23 65 52

**Comète & Sanzal S.A.**

2304 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/26 57 33

Bières Vins  
Boissons sans alcool Spiritueux

une réponse à toutes les



## Aérodrome des Eplatures

# Parachutisme

1re Coupe internationale de précision d'atterrissage de la Métropole horlogère

## 350 sauts dont 45 de nuit

### Samedi 11 octobre

de 9 heures à 21 heures

### Dimanche 12 octobre

de 8 heures à 15 h 30

**Attraction unique dans les Montagnes neuchâteloises**


Vols de passagers avec l'hélicoptère BK 117 bi-turbines (capacité 10 passagers).

**Buvette – Cantine – Entrée libre**

Sonorisation



**Georges Claude Sport Timing**



**J.-C. AUDEMARS**  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 59 18

ENSEIGNES-SERIGRAPHIE  
PANNEAUX DE CHANTIERS  
ENSEIGNES LUMINEUSES  
T'SHIRTS

**P. Lanz SA**

Construction métallique  
Serrurerie  
Aluminium  
Revêtement façades

Maîtrise fédérale - Brevet fédéral

☎ 039/61 15 60  
2333 La Ferrière



**INSTEL SA**

Installations électriques,  
courant fort,  
téléphone - Concession A

**Administrateur**  
**François Christen**

Charrière 33,  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 22 28

**Boucherie-chevaline**



**B. GAFNER**

Daniel-JeanRichard 33  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 14 15



**Mobilière Suisse**  
Société d'assurances

**Marc Monnat**

Agent général

Serre 65  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 15 35



**P.-H. Heytens**

MAÇONNERIE - CARRELAGE  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 06 83  
Devis gratuit et sans engagement



**VAUCHER Sport**

LE LOCLE

Le service et la qualité en plus

Rue du Temple, ☎ 039/31 13 31



**LA CROISSETTE**

FAITES UN SAUT...

Salle pour sociétés, banquets, mariages, etc.

Nicole et François Berner

☎ 039/31 35 30  
Marais 10  
2400 Le Locle

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

Tribunal de police du Val-de-Ruz

## Après un grave accident au séchoir à herbe

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Pierre Bauer, assisté de M. Patrice Philot, greffier-substitut, a siégé hier à l'Hôtel de Ville de Cernier.

Le 7 octobre 1985 survenait au séchoir à herbe de Chézard un grave accident de travail, au cours duquel un ouvrier a perdu son avant-bras gauche, arraché par la machine.

Le tribunal avait à examiner l'aspect pénal de cette affaire qui voyait C. V., président du comité de la Société coopérative du séchoir, comparaître sous la prévention de lésions corporelles graves par négligence.

L'installation en question date de 1958 et sert à sécher tant de l'herbe que du maïs. La machine se compose, à son extrémité, d'un tapis roulant qui transfère la marchandise dans un tambour

rotatif pourvu, à son bout, d'un brûleur. La matière est ensuite amenée automatiquement dans un silo, pour un stockage momentané, puis est expédiée au moyen de pâles d'un doseur dans un système permettant de compresser la marchandise. A l'autre extrémité de la chaîne ressortent des granulés.

Il arrive qu'un bourrage se produise au niveau du doseur. Depuis 26 ans, l'employé du séchoir y remédiait en poussant le maïs avec un bâton à travers l'installation. Pour ce faire, il doit ouvrir une porte de protection. Le 7 octobre, l'employé a glissé sur des résidus de maïs jonchant le sol. Son bras a été pris dans les pâles du doseur.

Le ministère public reproche à C. V. d'avoir mis à la disposition de l'employé un séchoir non muni d'un dispositif de sécurité adéquat, soit d'un interrupteur permettant l'arrêt de la machine et placé à proximité de l'ouverture d'accès au doseur. On lui reproche également l'absence d'une mise en garde face au danger d'un débouillage. Par là, on estime que C. V. a fait subir des lésions corporelles graves à la victime.

L'expertise du séchoir a démontré que si l'installation respectait les normes antérieures, elle n'était plus adaptée aux normes actuelles. Mais l'expert a également admis qu'une éventuelle mise en garde, apposée à proximité de la porte d'accès au doseur, avait pu disparaître au cours des années.

A l'audience, le prévenu a conclu à sa libération pure et simple. De fait, C. V. n'est président de la société exploitante que depuis deux ans. Dans la mesure où la victime connaissait très bien le fonctionnement de la machine, laquelle était en service depuis 1958, C. V. n'a jamais prêté attention aux normes de sécurité. L'avocat du prévenu a relevé qu'en matière de séchoir à herbe, il n'existait pas de prescriptions légales, puisque le danger était immédiatement reconnaissable par la victime. D'autre part, il lui était possible d'arrêter son fonctionnement pour permettre un débouillage en toute sécurité; mais cela impliquait, évidemment, une perte de temps. Enfin,

l'avocat de C. V. a encore observé que son client n'était pas le seul employeur de la victime, car le comité de la société compte plusieurs autres membres. Pourtant, C. V. est seul sur le banc des accusés...

Le jugement sera rendu à l'audience du 28 octobre 1986.

### DEUX VERSIONS

Une collision s'est produite le 22 août 1986 au carrefour que forment le chemin de la Chapelle et la rue du Mottié à Cernier, entre les véhicules de A. M. et de C. T. Aucune trace de freinage n'a cependant été relevée par la police. A l'arrivée de celle-ci, les véhicules avaient été déplacés et les débris balayés.

Les versions quant aux positions respectives des véhicules sont évidemment divergentes, l'un reprochant au surplus à l'autre d'avoir empiété sur sa voie de circulation, l'autre estimant que le premier circulait à une vitesse excessive.

Là également, le tribunal rendra son jugement le 28 octobre.

### ESCROQUERIE

S. Z., prévenue d'escroquerie et de faux dans les titres, a contracté un emprunt au nom d'un tiers. La prévenue a rempli la demande de prêt, puis signé le contrat au nom d'une personne qui collaborait à sa petite entreprise. Lorsque la banque a versé le montant contractuel de 7000 francs, S. Z. s'est arrangée pour que la somme soit retirée à la poste par sa collaboratrice. Celle-ci ne s'est doutée de rien, ne prêtant pas attention à l'objet du versement, ni au nom du destinataire.

C'est lorsque la banque, ne recevant pas les mensualités de remboursement l'a actionnée pour le paiement de la totalité du prêt que la collaboratrice a commencé à se poser des questions. Il n'a pas fallu longtemps pour que l'affaire s'explique.

Si devant le juge d'instruction la prévenue a admis tous les faits, elle n'a cependant pas comparu à l'audience. Par défaut, S. Z. a été condamnée à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, et à 154 fr 50 de frais. (zn)

Jeux de «Midi Public»

## Le Val-de-Ruz à l'écran

Le Val-de-Ruz et quelques-uns de ses habitants seront les vedettes de l'émission de la mi-journée de la Télévision romande «Midi Public», cela tous les jours à l'heure des jeux, dès jeudi et jusqu'au vendredi 17 octobre.

Nous l'avions déjà signalé dans une précédente édition, une équipe de la TV romande avait passé quelques jours dans le Vallon pour y tourner des séquences, le résultat de ces prises de vue sera désormais visible selon le programme suivant:

Jeudi 9 octobre, le potier de Saint-Martin, Paul Clerc, ouvrira les feux suivit, le 10, de Jean-Pierre Besson,

débardeur aux Loges; lundi 13, ce sera au tour de Jean-Pierre Candaux et de son atelier de sérigraphie, à Fenin; mécaniciens sur autos, les frères Nappez, des Geneveys-sur-Cofrane, seront à l'émission du 14 alors que le Centre de secours du Val-de-Ruz, à Fontainemelon, sera présenté mercredi 15. Jeudi 16, vous saurez tout sur l'orgue avec Franz-Joseph Van Beck, facteur d'orgues à Fontaines et le chapelier de Fontainemelon, Edouard Huguenin, dernier représentant de cette profession en Romandie, clôturera vendredi 17 cette série de reportages sur le Val-de-Ruz. Une première à ne pas manquer. (Imp)

## Sapeurs-pompiers de Chézard-Saint-Martin Le président cantonal à l'inspection

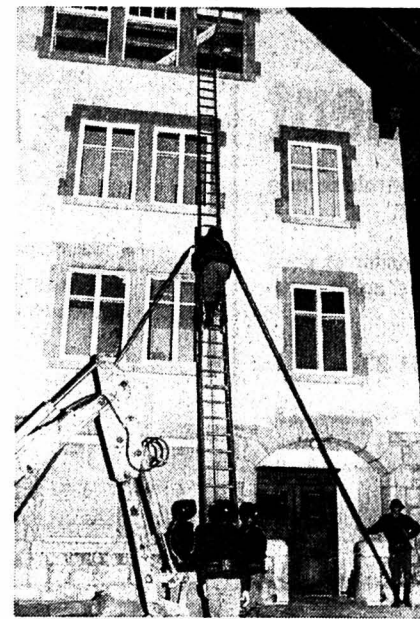
Le corps des sapeurs-pompiers de Chézard-Saint-Martin, fort de 68 officiers, sous-officiers et sapeurs, est commandé par le capitaine Pierre Blandenier qui se trouve être aussi le président cantonal de

la Fédération des sapeurs-pompiers. Cette qualité ne prive cependant pas sa compagnie de l'inspection réglementaire, par un représentant de l'Etat, tous les trois ans.

Vendredi soir dernier, le major Francis Schreyer, de Cortaillod, a rempli cette tâche officielle en présence du Conseil communal in corpore et s'est du reste montré très satisfait du travail accompli.

Cette inspection a commencé par une revue de l'utilisation du matériel de corps, avant que la compagnie, sous les ordres du premier-lieutenant Michel Matthey, n'exécute un exercice d'intervention dans l'immeuble Carrel. Le clou de l'exercice consistant à procéder au sauvetage et à l'évacuation, grâce à une échelle, de deux personnes invalides prises dans les flammes au troisième étage.

Au terme de l'inspection, tout le monde s'est retrouvé dans une auberge du village pour une collation offerte par la commune. A cette occasion, le président de la commission du feu, M. Landry, a adressé ses félicitations aux pompiers du village pour leur dévouement et trois membres de la compagnie ont été remerciés pour leur vingt ans de service. Il s'agit du premier-lieutenant Michel Matthey, du sergent Jean-Marcel Mosset et du sapeur Roger Debély. (ms)



A Chézard: exercice d'intervention. (Photo Schneider)

Les Verrières

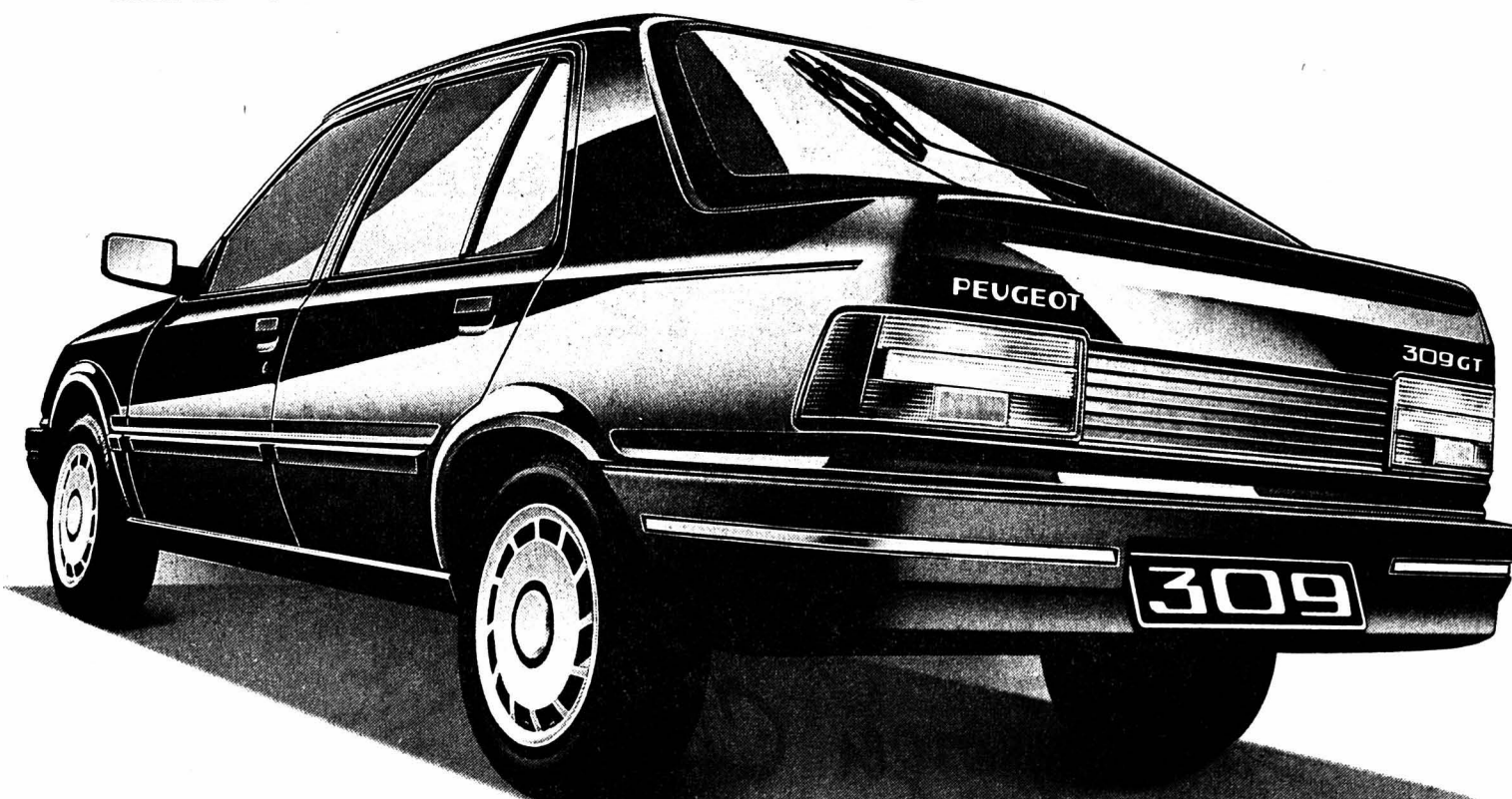
### Violente collision

Hier à 6 h 40, un conducteur de Pontarlier, né en 1961, M. Rémy Lonchamp, circulait sur la route principale No 10 des Verrières en direction de Neuchâtel. A la sortie du village de Travers, à la suite d'une vitesse excessive, il a violemment heurté l'arrière de l'auto conduite par M. Daniel Tuller, né en 1955, de Travers, qui circulait dans le même sens et s'était arrêté sur la chaussée tous feux éteints. A la suite du choc, l'auto T. a été projetée à une trentaine de mètres sur le talus nord. Les deux conducteurs ont été transportés en ambulance à l'Hôpital de Fleurier. Les deux véhicules sont hors d'usage.

Suite des informations neuchâteloises

► 26

# L'ART D'ENCAISSER.



Défiez-la d'accueillir cinq adultes et leurs bagages: elle leur offrira place avec un clin d'œil condescendant! Interrogez-la sur l'ampleur de son coffre: elle ouvrira avec un sourire narquois son hayon sur une soute géante (sièges arrière rabattables séparément sur GR et GT)! Demandez-lui si elle sait encaisser: elle rira aux éclats en vous prouvant que sa suspension est inébranlable sur les pires chemins! - Drôlement barriquée, la Peugeot 309...

**Les moteurs.** Optez entre deux moteurs sobres et félins, avec catalyseur réglé par sonde lambda (ils répondent tous deux aux exigences actuelles et aux normes US 83 qui entreront en vigueur chez nous le 1er octobre 1987): 1580 cm<sup>3</sup> et 75 ch DIN ou 1905 cm<sup>3</sup>, injection et 100 ch DIN. Deux félins toujours prêts à bondir grâce à l'allumage transistorisé.

**Le confort.** Les fauteuils ergonomiquement moulés garantissent un confort et un maintien latéral parfaits. Le grand hayon s'ouvre sur un coffre stupéfiant - et les sièges arrière se rabattent séparément

pour dégager une soute géante (GR, GT)! L'agrément et la sécurité font cause commune: suspension à quatre roues indépendantes et système de freinage à double circuit assurent votre souveraineté routière!

**La silhouette.** Sculptée par le vent, la Peugeot 309 GL Profil affiche un Cx de 0,30 seulement! Sur ce chapitre aussi, elle est première de sa classe! Et vous en mesurerez les conséquences au plus tard lors du prochain plein...

**La qualité.** Dans l'usine la plus moderne d'Europe, des ordinateurs surveillent en permanence la

production et la qualité. Pour parfaire cette qualité intrinsèque, un traitement anticorrosion sans concurrence garantit la longévité de votre Peugeot 309.

Peugeot 309: à partir de **Fr. 15 490.-**, inclus catalyseur conforme aux normes US 83. Encore disponible: Peugeot 309 sans catalyseur, à partir de **Fr. 13 600.-**. 6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

C'EST PAS DU CINÉMA!

Profitez de notre offre incroyable: **0% d'intérêts** pour un leasing d'une durée de 12 mois!

LA NOUVELLE



PEUGEOT 309

Voilà des Automobiles

# JURA BERNOIS

la voix  
d'une région

## Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan 20 millions pour la formation

Directeur du Centre interrégional, M. Willy Jeanneret - assisté de ses collaborateurs MM. Donzé et von Niderhäuser ainsi que de l'architecte M. Schaer - rappelait hier matin au cours d'une conférence de presse les objectifs et la structure de ce CIP dont les travaux devisés à près de 20 millions de francs ont débuté le 11 août dernier et se poursuivront durant trois ans environ puisque la mise en exploitation est prévue pour le 1er semestre de 1989.

Rappelons que le CIP est unique en Suisse et que sa réalisation a été rendue possible grâce aux autorités cantonales avec le soutien de la Confédération et à la générosité de la commune de Tramelan - qui avec la mise à disposition du terrain, de sa viabilisation (parc, accès, etc.) a tout de même fait un sacrifice de plus de 1,5 million.

Le chantier est très imposant et l'on est actuellement en phase de placer 64 pieux dans le terrain (enfoncés entre 12 et 18 mètres). L'on a même découvert de l'eau souterraine, ce qui fait que tout doit être bien étudié pour cette implantation sur un terrain de 40.000 m<sup>2</sup>. Pour

illustrer l'ampleur des travaux disons que le chemin d'accès entourant le chantier a une longueur de 1,6 km.

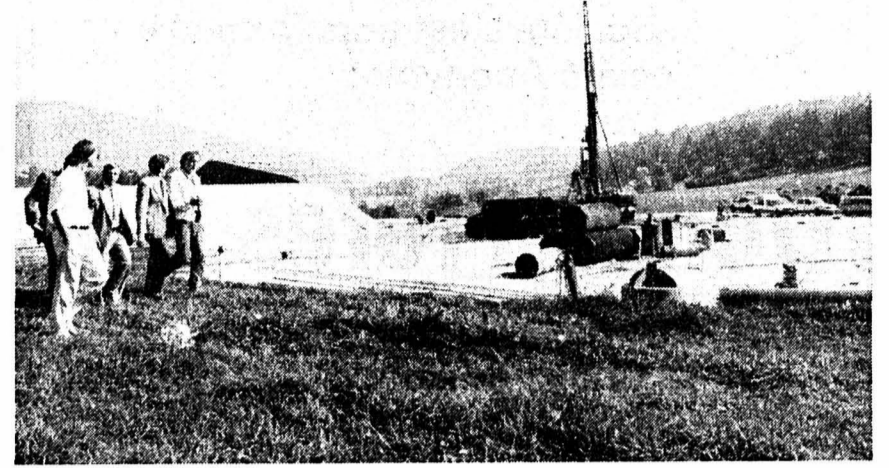
Sous le même toit seront intégrés divers offices poursuivant tous un même but, celui de contribuer au développement socio-économique de la région. Mentionnons que la halle de gymnastique prévue dans ce complexe est réservée au CIP ainsi qu'à l'Ecole commerciale et professionnelle. Le soir ces installations pourraient être mises à disposition pour diverses activités locales.

Le quartier des Lovières a bien changé d'aspect puisque l'on y trouve l'Ecole commerciale et professionnelle, la pati-

noire artificielle, la place des sports, le CIP et bientôt la salle communale. Reste à souhaiter que toutes ces installations soient complémentaires et non concurrentes puisque l'on trouvera par exemple un restaurant au CIP et à la patinoire, une buvette à la place des Sports, etc. Il restera aussi à coordonner les différentes activités de ce secteur qui prend une place importante au village.

Si les Tramelots sont convaincus que cette construction est importante pour Tramelan et sa région, l'on a peut-être pas assez insisté sur le caractère cantonal de cette réalisation et surtout pour l'attribution des travaux qui a soulevé dans certains cas des déceptions.

(Texte et photo vu)



Un chantier où l'on s'apprête à enfoncer 64 pieux à une profondeur de 12 à 18 mètres.

### Organiste récompensée

Mme Elsa Monnat vient d'être l'objet d'une distinction peu commune. En effet, musicienne de grand talent elle fut la dévouée organiste de la paroisse catholique de Malleray de nombreuses années. Un office peu commun avait lieu dernièrement où Mme Monnat reçut de chaleureux remerciements ainsi que la médaille «Bene merenti». Après des études de piano commencées à l'âge de 6 ans, Mme Monnat entra au Conservatoire de Lausanne et recevait son diplôme à l'âge de 18 ans. Elle étudiait ensuite l'orgue avec divers professeurs tels que M. von Allmen à Lausanne et Berne.

Durant de nombreuses années elle occupa le poste d'organiste à la paroisse catholique de Tramelan et en 1970 celui de la nouvelle église à Malleray. Depuis le mois de juin dernier, Mme Monnat a quitté son activité à Malleray.



(Texte et photo vu)

### Tournoi nostalgique au Tennis-Club de Tramelan...



Les finalistes de ce tournoi de gauche à droite: G. Vuilleumier, C. Vuilleumier, J.-P. Béguelin et R. Bassin.

Afin de marquer tout spécialement l'importante décision de changer la structure des courts des Reussilles, un tournoi était mis sur pied récemment par quelques «nostalgiques» du Tennis-Club.

Pour la dernière fois l'on disputait un tournoi en double sur les courts en terre battue car dès la saison prochaine c'est sur du gazon synthétique que l'on pourra jouer aux Reussilles. Parfaitement organisé par le capitaine M. Roland Bassin où l'on a voulu donner à ce tournoi une note bien sympathique ce sont vingt membres qui se sont inscrits à ce tournoi. Dix équipes de double où les partenaires étaient tirés au sort ont par-

ticipé à cette dernière compétition d'été qui a donné les résultats suivants:

1. Gaston Vuilleumier et Jean-Pierre Béguelin;
2. Catherine Vuilleumier et Roland Bassin;
3. Serge Chopard et Jean-Louis Maire;
4. Gérard Scheidegger et Doris Béguelin.

A noter que durant cette dernière compétition et au vue des circonstances la bonne humeur fut de rigueur et tout s'est déroulé dans un bel esprit sportif.

(Texte et photo vu)

### CIP: la part du gâteau

La répartition des travaux à exécuter pour la construction de ce centre a soulevé quelques problèmes chez des artisans du village. Force est de reconnaître que l'on n'a pas assez insisté sur le fait que cette réalisation est de caractère cantonal et que toutes les soumissions sont traitées par une commissions cantonale. Pourtant certains milieux espéraient obtenir une compensation au niveau de la Municipalité, qui a consenti un bel effort en offrant le terrain et sa viabilisation pour un coût d'environ 1,5 million.

Les Services de l'électricité (entreprise communale), associés à deux entreprises locales, n'ont pas obtenu les travaux souhaités étant plus chers dans leur devis que leurs concurrents. Cela a été ressenti de diffé-

rentes manières dans certains milieux qui espéraient une marque de reconnaissance à la Municipalité.

Cependant l'on doit admettre d'autre part que Tramelan aura sa part du gâteau, mais dans d'autres secteurs, certains ont déjà été attribués comme par exemple la maçonnerie. Il y aura encore d'autres «succès» pour Tramelan. Mais il faut admettre que l'on s'est fait quelques illusions au village, et que l'on n'a pas assez répété que les autres localités avaient aussi droit à revendiquer. Pour la région il semble que tout fonctionne bien. Reste à souhaiter que cet état d'esprit reste le même et que ces mêmes règles du jeu soient appliquées pour toutes les réalisations cantonales futures.

J.-C. V.

### Radio-Buggy-Club neuchâtelois Les Six Heures de Mont-Soleil

Samedi et dimanche derniers s'est déroulée sur les hauteurs du Mont-Soleil, la grande manifestation organisée par le

PATRONAGE  
L'IMPARTIAL



Radio-Buggy-Club neuchâtelois, conjointement avec le Sport-Hôtel de Mont-Soleil. Une grande réussite et un grand succès avec des démonstrations le

samedi et surtout dimanche la course des «Six Heures de Mont-Soleil». Voici les résultats:

1. T. Clerc et L. Fombella;
2. C. Etter et G. Seydoux;
3. F. Ramella et G. Pajalunga;
4. P.-A. Bilat et Ph. Etzenperger;
5. C. Rizzi et P. Carrard;
6. L. Verne et A. Platel;
7. A. Jakob et C. Jakob;
8. F. Wyss et C. Magnin;
9. J.-K. Kaufmann et Sorin;
10. D. Pelot et M. Humbert-Droz;
11. C. Koenig et A. Gutmann;
12. R. Glaser et E. Sebenello;
13. G. Pauli et B. Oppliger;
14. Y. Cattin et X. Etienne.

(Imp)

## SEVERIN Cafetière automatique



49.- 12 tasses, 750 W  
Filtre VARIO: Café fort, -doux,  
arrêt écoulement

34.50

10 tasses, 750 W  
Filtre coulissant avec  
arrêt écoulement

29.-

8 tasses, 750 W  
couvercle amovible

1 ANNÉE DE GARANTIE

UNIP

Profitez  
des dernières  
Mazda 323 GTX  
sans catalyseur.



309.21  
**MAZDA**  
GARAGE  
DE LA PRAIRIE  
LES PONTS-DE-MARTEL  
☎ 039/37 16 22

Publicité intensive  
publicité par annonces

Suite des informations  
du Jura bernois ▶ 27

# Donzé Frères

a le plaisir d'annoncer que dès le 1er octobre 1986 la Société s'est transformée en Société Anonyme:

# Donzé Frères SA

Rue de la Serre 1  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 42 44

se chargera de vous fournir tous les combustibles liquides

## Huiles de chauffage, Diesel, essences

ainsi que

## gaz propane butane

avec les mêmes prestations que par le passé.

**Dick Optique**  
Pour le bien-être de votre vue passez nous voir !!!  
Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33  
La Chaux-de-Fonds

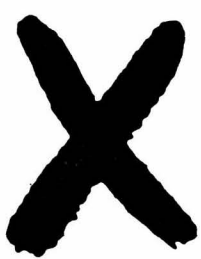
depuis 1969 vite résolues  
**dellès**  
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.  
2077 MICHAILLÉ  
038 33.69.70

**305 Break SR**  
1980, expertisée, rouge.  
Garage de la Prairie  
Les Ponts-de-Martel  
☎ 039/37 16 22

A vendre  
**Opel Ascona 1.6 LS**  
1985, 7600 km, radio, Fr. 13 200.-  
☎ 039/26 53 52 le soir

Particulier vend  
**timbres-poste**  
CH-FL-F-D, etc., en séries ou isolés.  
☎ 039/26 48 78.

Publicité intensive, publicité par annonces



## Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

----- ✂

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....

Prénom .....

Rue ..... No.....

NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

**rapide simple discret**

### Studio

à louer à Villeret, dans bâtiment complémentaire d'une maison familiale, avec douche, WC, cheminée, Fr. 200.- par mois + charges.  
☎ 061/99 50 40

**Boucherie-Traiteur Fankhauser,** Les Geneveys-sur-Coffrane, cherche tout de suite ou date à convenir  
**vendeuse** débutante dynamique, serait mise au courant.  
☎ 038/57 11 05

A louer  
**1 chambre** cuisine équipée, située à La Sagne, plein soleil, sur terrain élevé. Peut également convenir comme week-end. Pour visiter: s'adresser G. Leuenerberger  
☎ 039/31 51 61

A vendre  
**1 scie à ruban** volante 70  
**1 appareil de nettoyage** à pression  
**1 grand compresseur 300l**  
**1 petite chaudière** air-flamme, utilisée 2 ans  
☎ 039/23 36 07

Très jolie  
**Renault 5 GTL** 5 vitesses, 5 portes, septembre 1982, bleu métallisé, 61 000 km. Expertisée. Garantie totale. Seulement Fr. 147.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.  
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.  
M. Garau  
Rue des Artisans 4  
2503 Bienne  
☎ 032/51 63 60

En toute saison  
**L'IMPARTIAL**  
votre source d'informations

Ing. dipl. **Fust** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

**Congélateur-armoire** 112 litres congélation rapide charnière réversible  
**Bauknecht** TF 1351  
**498.-** Location 28.- / mois livraison incluse

**Congélateur-bahut** Novamatic 201 litres, dès 595.-  
Novamatic TF 130, dès 25.-  
Electrolux TF 420, dès 34.-  
Bosch GSD 1400, dès 28.-

- gros rebats à l'emporter • Excellente reprise de votre ancien appareil • Garantie jusqu'à 10 ans
- Choix permanent d'occasions
- Location mensuelle / durée min. 3 mois

**20000 appareils en stock**

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25  
Brügg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74  
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48  
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

**Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines**



Nous cherchons pour une Société cliente:  
**dessinateur(trice) sur machines A**

au bénéfice d'un CFC. Débutant bienvenu. Excellentes conditions de travail. Horaire libre. Entrée à convenir.

64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds (039) 23 55 23



### Département des Travaux Publics

Par suite de la démission honorable des titulaires, deux postes d'**employés(es) d'administration**

sont à pourvoir au Service cantonal des automobiles, à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

**Tâches:**  
- traiter, sur le plan administratif, les différents problèmes relatifs à la délivrance des permis de circulation,  
- établir les documents y relatifs,  
- répondre aux demandes de renseignements (guichet, téléphone).

**Exigences:**  
- CFC de commerce ou bureau, avec si possible quelques années de pratique  
- intérêt pour les contacts avec la clientèle.

**Obligations et traitement:** légaux.  
Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 octobre 1986

A 50 mètres de Jumbo - Entrée libre  
**SANDOZ TAPIS SARL**  
Charles-Naine 45 - ☎ 039/26 85 15

Berbère Atlante, beige moyen, 100% laine, en 400 cm de large  
le m<sup>2</sup> Fr. **17.90**

Bouclé HAWAII, vert, 100% polyamid, en 400 cm de large  
le m<sup>2</sup> Fr. **8.50**

Cocos avec dos mousse, en 400 cm de large  
le m<sup>2</sup> Fr. **22.50**

Berbère Melodie, Camel, 100% acrylique, en 400 cm de large  
le m<sup>2</sup> Fr. **17.90**

Stamfloor Berbère Hasan, 30% laine, 70% PAC. Moucheté beige foncé, beige clair, en 400 cm de large  
le m<sup>2</sup> Fr. **29.90**

POUR NOËL/NOUVEL-AN: PROFITEZ DE  
**LA CHUTE DU \$**

NOS TRADITIONNELS VOYAGES AU SOLEIL DE LA **FLORIDE**

MEILLEUR MARCHÉ QUE... **...JAMAIS !!**

**15 JOURS:**  
(7 nuits ORLANDO et 6 MIAMI)  
**Du 20 DEC au 03 JAN 87**  
**Du 21 DEC au 04 JAN 87**

**10 JOURS:**  
(8 nuits ORLANDO)  
**DU 26 DEC au 04 JAN 87**

**DE F.S. 2895.-** (Base 4 pers)  
**A F.S. 3590.-** (Base 2 pers)

**DE F.S. 2495.-** (Base 4 pers)  
**A F.S. 2795.-** (Base 2 pers)

**ENFANTS 2-12 ans: IMPORTANTES RÉDUCTIONS**  
Tous ces prix comprennent:

- Vols réguliers de **BRITISH AIRWAYS**
- Logement en hôtels de première classe
- Voiture de location pour tout le séjour
- Billets d'admissions pour **EPCOT CENTER, DISNEY WORLD, SEA WORLD, ETC...ETC.**
- Frais d'obtention de visas, etc...etc.

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions auprès de votre agence habituelle ou chez  
**all travel**  
Tél. 022/98 77 22  
6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

**VW** Vous savez ce que vous achetez.

**Scirocco 16V**

Nouveauté! Scirocco 16V: Vive la fascination.  
16 soupapes, 129 ch, 1800 cm<sup>3</sup>, injection, catalyseur US 83.  
La Scirocco existe en outre en version de 112 ch, de 95 ch ou de 75 ch, y compris à catalyseur US 83 et automatique.  
**Scirocco 16V: déjà pour fr. 25100.-, catalyseur compris**  
**Scirocco: déjà pour fr. 18400.-**

**LA CHAUX-DE-FONDS: SPORTING GARAGE-CARROSSERIE, J.-F. STICH, CRÉTETS 90, ☎ 039/26 44 26 - LE LOCLE: Garage A. Pandolfo, ☎ 039/31 40 30 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, ☎ 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, ☎ 039/51 17 15 - SAINT-IMIÈRE: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, ☎ 039/41 41 71.**

**VAG** **VW. Une européenne.**

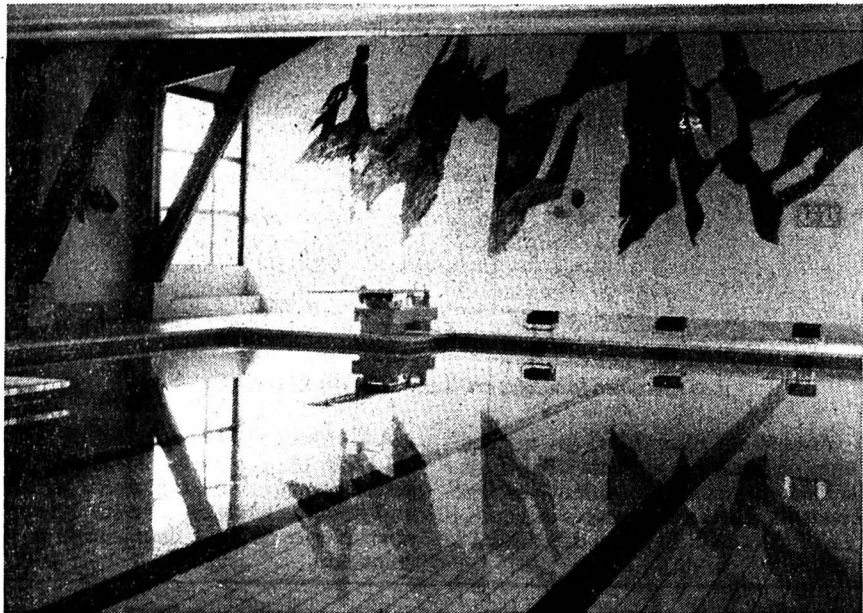


# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

## Centre de loisirs des Franches-Montagnes La piscine est prête

Les conférences de presse du Centre de loisirs des Franches-Montagnes sont les étapes-épisodes d'un très long feuilleton qui s'achèvera certainement à la fin du printemps 87. Celle d'hier matin avait sans l'ombre d'un doute pour thème principal et le plus attrayant, la présentation de la piscine (entre autres locaux) qui s'ouvrira au public le mercredi 22 octobre, en même temps que saunas, salle de gymnastique restaurant, salle de conférences et de réunion, fitness.



La piscine du Centre des loisirs avec en toile de fond: une peinture murale, œuvre du peintre Yves Voirol. Elle ouvrira ses portes le 22 octobre prochain. (Photo ps)

Venant s'ajouter à la patinoire, ces superbes installations abriteront donc un foisonnement d'animation en tous genres: cours, expositions, conférences, débats, fêtes, programme de vacances sont prévus. Au niveau d'une décoration particulière des parois dans le hall

d'entrée seront mise à disposition de classes d'enfants (en ce moment, les écoles primaire de Saint-Brais et secondaire des Breuleux sont en train de concocter une œuvre de leur cru; l'année prochaine ce sera le tour d'une autre classe).

Outre les cours organisés pour le perfectionnement du corps enseignant, Sport pour tous, Jeunesse et Sport, etc, le Centre de loisirs lance un programme pour l'automne et l'hiver prochains: une quinzaine de cours ouverts autant aux enfants qu'aux adultes dans les domai-

nes de la natation, de la gymnastique, de la condition physique, du yoga.

De l'exposé-visite dirigé par M. Francis Barthe, le président de la commission-construction, il est intéressant de retenir l'effort fait pour économiser l'énergie et récupérer la chaleur, même si des coûts supplémentaires viennent s'ajouter aux devis. Ainsi, il est prévu d'installer en plus un filtre-pompe à chaleur sur les eaux usées de la piscine et des douches (la consommation est d'environ 25 mètres cubes d'eau par jour). La chaleur récupérée servira en priorité à chauffer l'eau du bac tampon et ensuite l'eau sanitaire. Toutes les installations de récupération sont en principe amorties dans un délai de 1 à 3 ans et doivent être renouvelées dans 15 ou 20 ans.

En ce qui concerne les finances, le devis initial a été indexé de 4%. Il sera respecté en ce qui concerne le projet de départ, mais un supplément est à prévoir pour des aménagements et installations supplémentaires approuvés par les instances compétentes et les assemblées des actionnaires. (ps)

## Détaxe au Japon Bonne nouvelle pour Burrus

A la suite de la diminution de la consommation de cigarettes en Suisse et en Europe, on sait que la Manufacture de tabacs et cigarettes F.-J. Burrus S.A. - qui emploie 600 personnes et est ainsi le deuxième employeur dans le canton du Jura - a mené des efforts en deux directions: celle de la diversification et celle de l'internationalisation.

Cette première, c'est dans le domaine de la production de plantes médicinales, et dans la production de produits pharmaceutiques à base de plantes, qui sont en voie d'homologation auprès de l'Office de contrôle des médicaments, que Burrus a fait ses premiers pas.

Dans le second, Burrus, par ses sociétés affiliées, a pris pied sur le marché japonais, y réalisant l'an dernier un chiffre d'affaires de quelque sept millions de francs, soit à peine le deux pour cent de son chiffre d'affaires total, qui dépasse les 350 millions de francs.

Dans l'Empire du Soleil levant, Burrus s'est heurté à diverses difficultés et a même changé de partenaire le représentant sur place. Mais

ce sont surtout les habitudes des Nippons, qui privilégient les produits indigènes et les barrières douanières protectionnistes qui ont constitué l'obstacle difficile à franchir par Burrus. Or, bonne nouvelle, on vient d'apprendre que le gouvernement japonais a décidé de supprimer une taxe douanière de 26 pour cent qui frappe les importations de cigarettes. De la sorte, le prix des cigarettes de Boncourt pourra être notablement réduit et les lois de la concurrence pourront effectivement jouer avec les cigarettes japonaises.

Il est prématuré de dire si cette suppression de taxe influencera de manière décisive l'implantation de Burrus au Japon. Mais à Boncourt, on en attend en tout cas une amélioration des ventes. Tout en faisant remarquer que même si celles-ci venaient à doubler, cette progression n'aurait encore qu'une influence infime sur le développement de l'entreprise boncourtoise. De sorte que Burrus doit trouver encore d'autres débouchés pour assurer son avenir dans les meilleures conditions possibles. V. G.

## cela va se passer

**Débat aux Emibois**  
Dans le cadre des élections cantonales le parti socialiste des Franches-Montagnes a invité deux personnalités, MM. Pierre Gassmann et Jean-Claude Crevoisier.  
Thème du débat: Jura: ce qui a été fait, et ce qui reste à faire, et cela dans différents domaines, économiques, social, etc.  
Jeudi 9 octobre à 20 h 15 chez Tonio aux Emibois. (comm)

## Anniversaires pour deux chanoines

Quasiment le même jour, deux chanoines jurassiens ont été fêtés pour un anniversaire. Ainsi, à Verossaz, en Valais, où il est devenu curé, le chanoine Edgar Voirol, qui dirigea durant plus de vingt-sept ans le collège Saint-Charles à Porrentruy, a fêté dimanche ses nonante ans. Ordonné prêtre en 1926 à Rome, il enseignera à Saint-Maurice jusqu'en 1940, puis à Porrentruy de 1940 à 1967. Puis comme curé de campagne à Verossaz, de 1967 à 1985. Durant son séjour à Porrentruy, Edgar Voirol a écrit de nombreux billets publiés en première page de notre confrère de Porrentruy

«Le Pays». Il lui fait encore parvenir de temps en temps de brèves réflexions toutes empreintes de sérénité.

Simultanément, dimanche à Porrentruy, c'est le chanoine Fernand Boillat, professeur de philosophie, qui a été fêté pour ses 80 ans. Au cours de la cérémonie, le rôle de ce formateur de la jeunesse a été mis en évidence, de même que son influence dans l'évolution de l'église. En tant qu'expert de Vatican 2, le chanoine Boillat a joué un rôle en vue dans l'aggiornamento de l'église, spécialement dans l'ouverture faite au rôle des laïcs dans la vie de leur église.

Octogénaire plein de vie et d'esprit, le chanoine Boillat s'exprima de deux manières: dans le sermon, lors de la messe qui précéda le repas et dans ses remerciements faisant suite aux propos aimables tenus à son égard. V. G.

## A la pointe du progrès

La piscine, dont un des murs intérieurs est décoré par une œuvre du peintre Yves Voirol (cadeau de la Banque Populaire Suisse), se compose, rappelons-le, d'un bassin nageurs de 11 m sur 6 m, d'un bassin de 25 m sur 13 m 50, d'une fosse à plongeon avec plongeur d'un mètre, d'un bassin thermal d'un diamètre de 3 m et d'une galerie de repos de 27 mètres carrés.

De la piscine, ou indépendamment d'elle, on peut accéder à un sauna pour quatre personnes avec bain de vapeur et un autre, plus grand, pour huit personnes.

Les prix d'entrée s'échelonnent de 5 fr à 2 fr 50 (soit 5 fr pour adultes, 4 fr pour les apprentis et étudiants et 2 fr 50 pour les enfants de 6 à 16 ans. L'entrée est gratuite pour les enfants jusqu'à 6 ans).

Le système de dosage du chlore pour maintenir une bonne hygiène dans les bassins d'eau est à la pointe du progrès puisqu'entièrement automatique (en effet, trois piscines seulement en Suisse sont équipées pareillement). (ps)

## Décharge de Malavau: ses jours sont comptés

Selon la loi fédérale et les lois cantonales d'application, les décharges à ciel ouvert doivent disparaître. Dans le canton du Jura, les autorités se sont efforcées d'inciter les communes à trouver des solutions, ce qui a permis de résoudre de nombreux cas de décharges dangereuses pour la nappe phréatique. Le cas de la décharge de Malavau, en principe ouverte au dépôt de matériaux de démolition, donc inertes, mais qui accueille aussi d'autres débris, dont notamment les surplus de fosses septiques prélevés par des entreprises spécialisées, est en voie de solution définitive.

L'amoncellement des déchets n'est en effet pas sans perturber l'écoulement normal des eaux, en cas de forte crue. En effet, il se forme alors une nappe temporaire, entre la ferme de Malavau et la décharge, ce qui menace la source de Bonne-Fontaine, qui alimente le village de Fontenais et de Villars, ainsi que quelques fontaines de Porrentruy.

Or, relève le «Journal Fontenais-information» dans sa dernière livraison, une partie des eaux qui pourraient être polluées par la décharge de Malavau sont

déjà utilisées pour l'approvisionnement en eau «potable» pour la collectivité. L'autre partie peut être appelée à être utilisée dans les années prochaines, vu la pénurie en eau dont souffre l'ensemble de la région.

Or, il est clair que la position de la source de Bonne-Fontaine rend son utilisation précaire et dangereuse. La commune de Fontenais pourrait être contrainte de déplacer son point de captage. C'est pourquoi l'assainissement de la décharge de Malavau est d'une urgente nécessité.

### UNE SOLUTION

L'Office des eaux et de protection de la nature a examiné la situation. Il lui a trouvé une solution qui paraît heureuse: la décharge de Malavau sera entourée de barrières et utilisée uniquement par une entreprise de construction pour le dépôt de matériaux inertes et de démolition.

Tout autre dépôt de déchets sera interdit. Les résidus provenant de fosses septiques et prélevés par des entreprises spécialisées seront acheminés vers la station d'épuration de Porrentruy, dès que celle-ci entrera en service, soit dans quel-

ques mois. On relèvera que la décharge de Malavau avait été ouverte peu après la fermeture de celle de l'Oiselier qui accueillait les ordures de Porrentruy, ordures qui sont maintenant acheminées à l'usine Cridor, à La Chaux-de-Fonds.

Jamais la décharge de Malavau n'aurait dû accueillir des déchets autres que des matériaux inertes de démolition. C'est le laisser-aller en vigueur sous le régime bernois qui est à l'origine de la situation actuelle à laquelle il sera heureusement remédié dans un délai aujourd'hui relativement bref. V. G.

### SAINT-URSANNE

#### Début d'incendie

Lundi, aux environs de 22 h 15, un incendie s'est déclaré dans une chambre de l'ancienne scierie Lachat. Cette pièce était utilisée pour l'élevage d'oiseaux exotiques. Le sinistre a pu être rapidement maîtrisé par les pompiers de la localité. Les causes de l'incendie sont dues à une défectuosité technique.

### PUBLICITÉ

**20<sup>e</sup>**  
**comptoir delémontain**  
10-19 oct. 1986  
HALLE DES EXPOSITIONS

Suite des informations jurassiennes ▶ 27

## DEMANDES D'EMPLOIS

### JEUNE FEMME

expérience dans le social, cherche emploi privé, éventuellement ménage.

Ecrire sous chiffre PQ 24435 au bureau de L'Impartial.

### FRONTALIÈRE

sans permis, 20 ans, cherche emploi dans fabrique, comme femme de ménage ou autre.

☎ 00 33 81/68 69 58

### EMPLOYÉE DE BUREAU

aimant les chiffres, cherche emploi à temps complet, à La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre NE 24404 au bureau de L'Impartial.

### PEINTRE

cherche travail dans une entreprise.

☎ 039/23 82 85

### EMPLOYÉE DE BUREAU

plusieurs années de pratique dans la facturation et la comptabilité, habituée à travailler sur ordinateur cherche changement de situation.

Eventuellement à mi-temps.

Veuillez écrire sous chiffre VF 24566 au bureau de L'Impartial.

### EMPLOYÉ DE BUREAU

courant des problèmes de fabrication, travaux sur ordinateur, lancement etc.

Cherche emploi stable pour début novembre.

Ecrire sous chiffre HI 24531 au bureau de L'Impartial

### PROGRAMMEUSE-ANALYSTE

cherche emploi. Libre tout de suite.

☎ 039/23 20 86.

### ACCORDÉONISTE

capable, chômeur, cherche contrat pour soirées, soupers, mariages, seul ou avec formation. Musique variée. Prix étudiés.

Ecrire à: case postale 79, Poste des Forges, 2300 La Chaux-de-Fonds.

### MÉCANICIEN-AUTO

cherche emploi à mi-temps, dans n'importe quelle branche.

☎ 039/53 13 82.

### DAME

cherche travail comme fournisseuriste, expédition, ou différents travaux en atelier et de bureau.

Faire offre sous chiffre AB 24003 au bureau de L'Impartial.

### A vendre

#### tubes geberit

neufs, rabais 20%, diverses dimensions et longueurs Noirmont. 021/95 89 29 ou 95 82 14

#### Peugeot 205 GTI

40 000 km, très soignée. Garage de la Prairie Les Ponts-de-Martel ☎ 039/37 16 22

#### A vendre bois de feu

en stères ou en sacs ☎ 039/26 44 54 heures des repas

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

## CANTON DE NEUCHÂTEL

## ARC à Couvet: fabuleux costumes

L'exposition-vente d'artisanat romand à Couvet, ouverte au public samedi, accueille chaque jour son lot de visiteurs. Aujourd'hui et samedi à 20 h un grand défilé de mode doit présenter aux regards du public les dernières créations des tisserands-couturiers et bijoutier présents à l'ARC.

Ce premier week-end d'exposition aura été marqué par la présence parmi la foule de costumes et des masques créés par le maître Giorgio Arvati, l'un des invités, et portés par des gymnasiens. Tout simplement fabuleux ces masques et ces costumes qui évoquent autant le théâtre antique que le Carnaval de Venise. Et Arvati, quelle présence, les dames du coin en parlent encore, des allures de Christ sorti d'un tableau du Titien.

Les travaux exposés des artisans ont certes passé sous le regard d'un jury professionnel, Mais plus d'un visiteur s'est demandé à juste titre quels étaient les critères de sélection. Pas de problème chez les céramistes. La sélection s'est faite presque d'elle-même. Le choix est vaste de l'utilitaire bien manufacturé aux créations artistiques.

La palme revient sans conteste à Alexa Vincze de Corsy. Cette céramiste, professeur à l'Ecole d'art de Vevey, déjà présente à l'ARC 81 - elle y avait d'ailleurs décroché un prix - étonne!



Les costumes fabuleux créés par Giorgio Arvati. (Photo FC)

Autant les céramistes, les maroquiers ou bijoutiers présents laissent aller leurs forces créatives, autant les tisserands semblent s'être arrêtés en route, il y a dix ans en plein boum du retour à la nature.

A l'évidence, l'ARC doit être remodelée pour ne pas rester seulement un grand marché comme tant d'autres mais un lieu où les amateurs peuvent admirer et acheter ce qu'il y a de mieux dans ce domaine. F. C.

## Journée faste à la Côte-aux-Fées



Lors de la pose de la première pierre du home, un public de clients potentiels. (Photo FC)

Nature en fête ce dernier samedi mais aussi village en fête. Le Conseil communal avait bien fait les choses, conjuguant deux manifestations le même jour. Le matin, course des aînés, l'après-midi cérémonie de la pose de la première pierre du home «Les Marronniers».

Vers 10 h 30 une vingtaine de voitures s'ébranlaient emmenant plus de 90 personnes à travers les forêts aux teintes merveilleuses jusqu'au restaurant «La Perdrix» sur territoire français où un repas plantureux fut servi. Ambiance joyeuse et discours du président de commune, M. Philippe Piaget. Le retour se fit par Pontarlier et vers 15 h 30 on aboutit au chantier du home en construction.

## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Tout ce monde auquel s'ajouta une bonne partie de la population assista ainsi à une belle cérémonie villageoise. Beau stratagème du Conseil communal, les personnes susceptibles d'habiter le

home étaient présentes puisque l'on rentrait d'une course des aînés!

Jour de fête pour le village, s'exclama le président du Conseil de fondation M. Philippe Piaget en souhaitant la bienvenue à chacun. Il exprima la reconnaissance de tous envers feu Marcel Bourquin qui, rappelons-le, avait légué la somme d'un million en faveur de la construction d'un home pour personnes âgées à La Côte-aux-Fées...

Il appartenait à M. Jean-Claude Barbezat, chef du dicastère des bâtiments, de faire l'historique de cette réalisation. Selon le vœu du testataire ce don était destiné à la création d'une fondation de

droit privé qui devait être administrée par un Conseil formé des membres du Conseil communal.

En 1984 ce legs devint effectif et les démarches purent démarrer. Le bureau d'architectes Jaunin et Lambelet fut chargé des plans. On avait d'abord envisagé de créer un bâtiment entièrement formé de petits logements mais finalement un compromis fut trouvé. Une partie du bâtiment comprendra 17 lits avec salons et dépendances ainsi que le logement du gérant. L'autre partie du bâtiment qui aura son entrée indépendante sera une partie locative avec 4 logements de 3 pièces, 2 logements de 2 pièces et 2 studios. La visite des lieux se fit sous la direction de M. José Lambelet architecte.

La cérémonie de la pose de la première pierre eut lieu ensuite. Elle consista simplement à placer un tube contenant un parchemin.

Cette sympathique manifestation à laquelle assistaient des membres de la famille du donateur était réhaussée par trois productions de la «Chanson du Haut-Vallons».

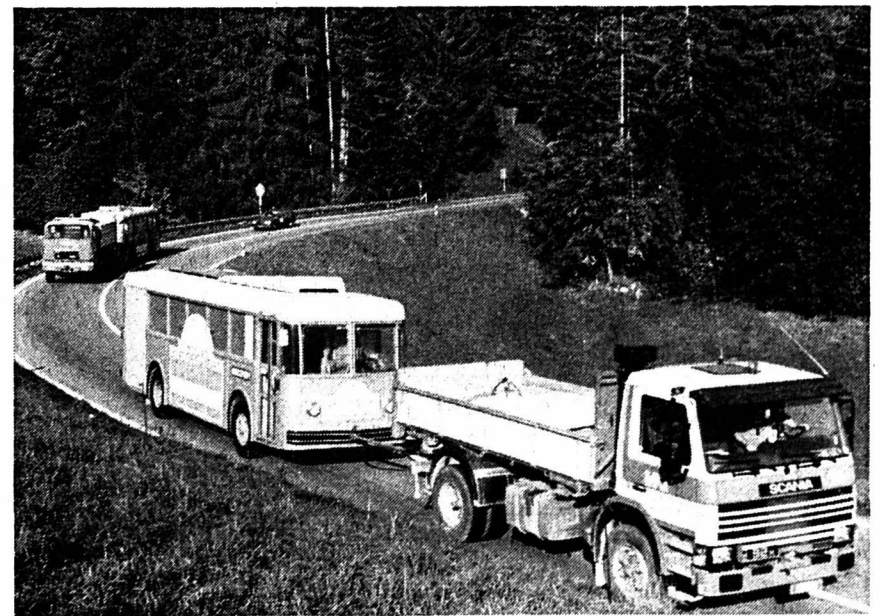
Et maintenant, en avant toute vers l'inauguration finale dans un an. (dm)

## Recherche de conducteur

Dans la nuit du 4 au 5 octobre, entre 19 h 30 et 6 h 45, une automobile de marque Volvo 244 L, brun-rouge, a eu les deux portières côté gauche endommagées sur le parc de la poste à Saint-Sulpice par une voiture de marque Opel Corsa blanche. Le conducteur de cette dernière, de même que les témoins, sont priés de s'annoncer à la gendarmerie de Fleurier, tél. 038/61 10 21.

## La propagande neuchâteloise fait recette

## Le dernier voyage



Les deux bus utilisés à Neuchâtel comme plate-forme de propagande et d'information sur le projet de Tunnel sous La Vue-des-Alpes ont quitté hier définitivement le canton pour commencer une nouvelle carrière dans le canton du Jura.

Acquis par le nouveau canton pour le prix de 12.000 francs, ces deux bus, qui ont fait le tour des communes neuchâteloises, seront utilisés pour présenter le projet de percement des tunnels du Mont-Terri (sortie Courgenay - Saint-Ursanne) et du Mont-Russel (sortie Glovelier) dont les travaux commenceront dès 1988.

Un convoi spécial a été organisé hier par les Ponts et Chaussées du canton de Neuchâtel pour remettre à leurs collègues jurassiens les deux bus à Glovelier où ils seront stationnés. Un convoi long de plus d'une centaine de mètres. (pvc - photo Gerber)

**printemps**  
LA CHAUX-DE-FONDS

Lait  
upérisé **16.80**  
12 litres

Farine  
blanche **1.45**  
le kg

Mandarines  
d'Espagne **2.80**  
le kg

**BON**  
**50 ct.**  
valable du mercredi 8  
au samedi 11.10  
à l'achat d'un paquet  
de 500 g de  
spaghetti Federici  
75 ct.  
au lieu de 1.25

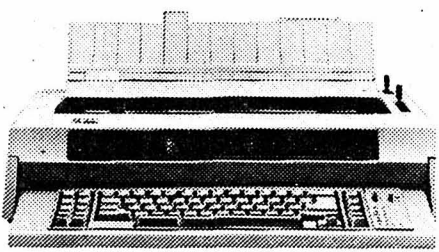
**BON**  
**Fr. 5.-**  
valable du mercredi 8  
au samedi 11.10  
à l'achat d'une  
bouteille de  
vin blanc vaudois  
«Les 3 chênes»  
4.95  
au lieu de 9.95

En vente également à  
**innovation**  
LE LOCLE

**DISCOUNT**

Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

IBM



IBM

## SENSATIONNEL et INCROYABLE

Machines à écrire électroniques «Thermotronique» IBM 6750 selon caractéristiques ci-dessous:

- nouvelle technique d'impression thermique silencieuse
- expansion automatique des caractères
- deux types d'écriture utilisables simultanément
- clavier multi-lingue réglable en hauteur
- mémoire de 7000 caractères divisible en 99 secteurs
- correction électronique
- demi-interligne automatique
- tabulation décimale
- connexion sur PC compatibles (40-60 car./sec.)

etc..., etc..., tous détails à disposition.

Le 21 septembre 1986, y compris accessoires Fr. 2365.-  
Le 22 septembre 1986, » » Fr. 2010.-

**NOTRE OFFRE: Fr. 1600.-**

(machines remises en magasins contre paiement comptant)

038/33 61 00/01 - Fleur-de-Lys 37 - 2074 MARIN/Neuchâtel

**BOLOMEY**

**BOLOMEY**

Un prêt personnel de la Banque ORCA:

**Le chemin le plus simple  
pour l'argent liquide.**

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

## Confidentiel

Je désire recevoir Fr. Mensualité env. Fr.  
Nom Prénom  
Date de naissance Etat civil  
Rue NPI/Lieu  
Habitant depuis Tél.  
Profession Revenu mensuel  
Date/Signature

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,  
2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25

D'autres succursales à: Genève, Lausanne,  
Sion, Fribourg, Bâle et Zurich. H1

Banque **ORCA**

Société affiliée de l'UBS

Galerie Pro-Arte de Bevaix  
Figuratifs du XVII au XXe

Pour leur exposition d'automne, les époux Gerber ont réuni en deux salles des œuvres de peintres neuchâtelois et des œuvres classiques. Mis à part cette première distinction, pas d'ordonnance thématique à cette exposition foisonnante. De belles découvertes sont pourtant possibles. L'Hortensia de Ferdinand Maire, deux œuvres majeures de Paul Bouvier et, hors catalogue, des esquisses d'Aimé Barraud. Une scène parisienne de Luigi Loir de l'Ecole française (1845-1915) et des paysages bucoliques de la même époque introduisent le public dans la salle des classiques. S'y trouvent deux Téniers: saisissantes études de caractères dans une auberge. Un Caillard, peintre de la Réalité poétique complète ce panorama pour le moins composite et truffé de surprises. Aïda Pacinot enfin dispose de la troisième salle pour ses derniers travaux de technique mixte.

C. Ry

● Galerie Pro-Arte à Bevaix, jusqu'au 26 octobre: Tableaux de maîtres du XVII au XXe. De Me à Di de 15 à 21 heures.

# CANTON DU JURA

## Sapeurs-pompiers des Franches-Montagnes

### Les appareils contre les gaz arrivent

Les commandants et vice-commandants de l'Association des sapeurs-pompiers des Franches-Montagnes viennent de se rencontrer au Noirmont pour une journée d'instruction. C'est avec un vif intérêt qu'ils suivirent tout d'abord la théorie sur les gaz toxiques présentée par le major Alphonse Bilat. On passa ensuite à la pratique avec la démonstration d'une équipe du Noir-

mont, la première des Franches-Montagnes dotée d'appareils contre les gaz toxiques. La démonstration avec la fumée artificielle fut concluante. L'après-midi fut consacrée au travail avec la machine à refroidir le fourrage en fermentation.

Il revint au commandant Michel Humair, des Genevez, d'annoncer au commandant du lieu Robert Huguet la

vingtaine de collègues des Franches-Montagnes. Tout le monde se retrouva à la salle sous l'église pour le cours théorique donné par le major Alphonse Bilat. L'instructeur devait parler de l'azote, de l'oxygène, du gaz carbonique et du fameux CO, le monoxyde de carbone. Parfois lors d'incendies, on se trouve en présence d'une fumée très dense et qui empêche de localiser le foyer d'incendie, de procéder immédiatement au sauvetage. Aujourd'hui grâce à une équipe de trois hommes bien entraînés masqués, gantés... on peut intervenir très rapidement dans les premières minutes du sinistre.

Plusieurs corps de sapeurs-pompiers possèdent un tel groupe d'intervention entre autres: La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Tramelan, Delémont, Glovelier, Bassecour, Porrentruy, Choindez. Pour les Franches-Montagnes, le groupe du Noirmont ne restera pas seul et certainement qu'après une telle démonstration les villages voisins s'équiperont contre les gaz. Au Noirmont, les soldats du feu spécialisés sont: Jean-Pierre Donzé qui est responsable du matériel, Bernard Bussi, Francis Aubry, Charles Sester, Robert Huguet, Bernard Frésard et Francis Arnoux.

L'équipement d'un groupe revient au total à 12.000 fr dont sont à déduire les subsides qui sont accordés, soit au total une dépense d'environ 8000 fr. L'appareil contre les gaz consiste en une réserve d'air comprimé dans un cylindre de 6 litres à 300 bars, d'un dispositif pulmonaire automatique, d'un réducteur de pression et d'un masque parfaitement étanche. L'homme formé spécialement à cette mission suit un cours de porteur durant trois jours. Il doit avoir une bonne santé et posséder un esprit d'équipe, chaque année il est astreint à 6 exercices, c'est dire qu'il faut un bon entraînement. Entrer dans la fumée, cela veut dire ne plus rien voir et s'aider et de ses mains et de ses pieds pour aller de l'avant et laisser derrière soi un fil pour le chemin du retour! (Texte et photo z)



Entrer dans la fumée... artificielle pour les besoins de la démonstration.

## Après la fête aux Breuleux

Les Breuleux ont vécu une semaine riche en événements à l'occasion de l'anniversaire de la dédicace de leur église.

A vrai dire, tout avait commencé le mardi déjà, puisque, à l'aula de l'école primaire, Jacques Pellaton, violoniste, et Madeleine Grimm, pianiste, donnaient un récital. Devant un auditoire peu nombreux, certes, mais avisé autant qu'attentif, les deux artistes interprétèrent des œuvres fort difficiles, entre autres, la sonate en sol mineur «Le Trille du Diable» de Tartini et la sonate en mi mineur de Paganini.

Le vendredi 27 septembre, la population était conviée à un concert spirituel à l'église paroissiale, concert donné par la Chorale des Emibois placée sous la direction de Mme Claude Bouduban et le Chœur mixte des Bois dirigé par M. Laurent Willemin, avec le concours de M. Georges Cattin, organiste. Ici le public répondit pleinement puisque 250 amateurs de chant choral assistèrent, conquis, à l'audition de deux chorales en pleine forme. M. Cattin, organiste su, par son phrasé et sa virtuosité mettre en valeur tous les registres de l'orgue des Breuleux. Nous pensons plus particulièrement aux registres graves dans l'interprétation de la Fantaisie sur «Ad nos, ad salutarem undam» de Franz Liszt.

### JEUX POUR LES ENFANTS

Le corps enseignant primaire avait prévu des jeux pour les enfants qui se déroulèrent samedi devant le bâtiment communal en présence d'une foule nombreuse. C'est ainsi que le tournoi de tennis de table fut remporté par Joël Baume chez les petits et Bastien Munier chez les grands. Magali Wisard et Gilles Froidevaux s'imposèrent eux dans le tournoi de carambole. Les élèves de 3e et 4e primaires invitaient leurs parents et leurs amis à un montage audiovisuel qu'ils avaient réalisés eux-mêmes. Là aussi, le succès fut complet puisqu'on refusa du monde.

Le dimanche matin, les paroissiens se retrouvèrent à l'église pour l'office. Accompagné à l'orgue par Mme Betty von Allmen, le chœur mixte dirigé par M. Patrick Willemin interpréta la messe tandis que M. le doyen Rebetez prononçait l'homélie. Le prédicateur donna quelques explications sur le sens de la fête retraçant fidèlement les origines de la Paroisse des Breuleux.

Convoquée spécialement pour faire une photo d'ensemble dans l'après-midi, la fanfare donna auparavant une petite aubade sur la place du Collège.

Connaissez-vous l'histoire des Breuleux? Sous ce titre, MM. Etienne Tailard et Paul Simon proposaient un petit concours sur le passé proche ou lointain du village. Il suffisait de répondre à 17 questions du genre: un violent cyclone dévasta une partie de la commune le 12 juin 1916, le 12 juin 1936 ou le 12 juin 1926? A ce jeu répondirent plus de cent personnes dont neuf répondirent exactement. Le tirage au sort a désigné Mme Paulette Theurillat qui recevra un livre en récompense.

Le lundi, jour de foire, les citoyens, un peu fatigués récupéraient sous un chaud soleil de septembre. (ac)

### Carnet de deuil

**LES BREULEUX.** - On apprend le décès de Mme Germaine Gigandet-Boillat, survenu à l'Hôpital Saint-Joseph, à Saignelégier, où elle séjournait depuis 1980. Atteinte de diabète, Mme Gigandet, qui fut tout au long de sa maladie entourée par les bons soins du personnel de l'hôpital, s'en est allée, victime de cette terrible maladie.

Germaine Gigandet-Boillat était née aux Breuleux le 29 août 1906, dans la grande famille de M. Marc Boillat, qui comptait 12 enfants, soit quatre filles et huit garçons. A sa sortie d'école, la jeune fille fut occupée dans l'entreprise paternelle où elle était régleuse. En 1937, elle épousa M. Bernard Gigandet, horloger lui aussi. Le couple qui n'avait pas d'enfant, habita Les Breuleux jusqu'en 1937, année qui fut celle de son déménagement à Saignelégier, où M. Gigandet était employé par la maison Longines.

A l'âge de la retraite, M. et Mme Gigandet, qui avaient de solides attaches aux Franches-Montagnes, aimaient à revenir saluer les parents et les amis. Lorsque la mort surprit son mari, Mme Gigandet dut être hospitalisée à Saignelégier, sa santé ayant en effet fortement décliné. (ac)

Ce n'est pas la réponse mais la question qui est le début de toute sagesse.

# JURA BERNOIS

## Tennis de table pour écoliers

### Une Tramelote qualifiée pour la finale suisse



La délégation tramelote entourant la qualifiée Claude-Lise Chopard.

Sept écoliers et écolières de Tramelan s'étaient qualifiés dernièrement lors du tournoi qui leur était réservé pour participer à la finale régionale Jura - Jura bernois qui avait lieu à Courfaivre.

C'est avec une fierté bien légitime que cette cohorte tramelote est rentrée au village puisque Claude-Lise Chopard a obtenu un premier rang dans la catégorie «1974 et plus jeunes» et a ainsi obtenu sa qualification pour la grande finale suisse qui aura lieu au mois de novembre à Schöftland, en Argovie.

L'on voit que le CTT Kummer qui organise régulièrement des tournois pour les écoliers vise juste puisque Claude-Lise Chopard est la deuxième à participer à la grande finale suisse; l'année dernière, Corinne Voirol faisait de même.

Seuls les deux premiers de chaque catégorie obtiennent leur billet pour la finale suisse. La finale régionale a donné les résultats suivants:

**Catégorie filles, 1974 et plus jeunes:** 1. Claude-Lise Chopard, Tramelan (\*); 2. Magalie Voyame, Delémont (\*); 5. Daniela Gyger, Tramelan.

1971-72-73: 1. Isabelle Flerdeler, Porrentruy (\*); 2. Rachèle Thomen, Moutier (\*); 4. Annick Freese, Tramelan; 9. Sarah Graber, Tramelan; 10. Sandrine Burion, Tramelan.

**Catégorie garçons, 1974 et plus jeunes:** Yves Bregnard, Delémont (\*); 2. Jacky Folly, Moutier (\*); 4. Antoine Joly, Tramelan; 9. Cédric Jourdain, Tramelan.

1971-72-73: 1. Thierry Sommer, Courfaivre (\*); 2. Serge Dojcinovic, Delémont (\*). (Texte et photo vu)

## Téléreseau de Saint-Imier Des perturbations dues au brouillard

Depuis quelques jours, la réception des programmes de la TV française du téléreseau de Saint-Imier est fortement perturbée par les conditions atmosphériques de la saison, plus particulièrement des brouillards élevés. Un problème auquel il n'est pas possible de remédier et qui disparaîtra sitôt que le temps aura changé. (comm)

### Carnet de deuil

**SAINT-IMIER.** - Hospitalisé à Mon Repos à La Neuveville, depuis novembre dernier, M. Etienne Adatte vient de rendre son âme à Dieu dans cet établissement.

M. Adatte, âgé de 83 ans, était natif de Saignelégier où son père avait créé un atelier de tailleur. Après avoir passé lui-même sa maîtrise dans cette branche, il reprenait avec deux de ses frères l'entreprise familiale. En 1937, M. Adatte épousait Mlle Germaine Schweingruber, de Saint-Imier. Cinq filles naquirent de cette union, dont une décédait à la naissance. En 1953, la famille quittait Saignelégier pour s'établir à Saint-Imier et ouvrir un magasin de confection.

Homme de contacts, M. Adatte consacra une grande partie de son temps libre à diverses sociétés locales, particulièrement la Société fédérale de gymnastique, où il glana de très nombreux succès, notamment une couronne fédérale aux engins en 1934 à Bâle. Aimant beaucoup le folklore, il fut un membre assidu des Vieilles Chansons de Saignelégier, puis de la Chanson d'Erguel de Saint-Imier; pour ces deux sociétés, il créa les deux costumes masculins,

## cela va se passer

### Paulo Ramos à Tramelan et à Saint-Imier

Figure montante de la musique latino jazz, Paulo Ramos a notamment joué avec Tania Maria, et son nom figure sur de nombreuses affiches de festivals internationaux. L'orchestre est composé de Louise Beauchesne (Canada) aux claviers, Dan Gigon à la basse et Yves Gigon à la batterie acoustique et électronique. Rappelons pour la petite histoire que ces derniers sont originaires du val de Saint-Imier.

Le Paulo Ramos Band se produira le jeudi 9 octobre à 20 h 30 au théâtre de poche d'Espace Noir à Saint-Imier et le vendredi 10 octobre à 21 h au café de la Place à Tramelan. (comm-vu)

## Les programmes radio de mercredi



- 9.00 Espace 6
- 10.00 Pirouettes
- 11.30 Déjeuner show
- 12.00 Midi-infos
- 12.30 Comm. actual.
- 12.45 Jeu, Déjeuner show
- 14.30 A suivre
- 17.00 Bulletin
- 17.02 Hit-parade
- 18.00 Les titres
- 18.05 Hit-paarade
- 18.30 Culture musique
- 19.00 Journal du soir
- 19.15 Magazine culturel
- 20.00 Football
- 21.45 Jazz
- 23.00 Blue Kiss.
- 24.00 Surprise nocturne.

### Hit-Parade

- 3 octobre
1. Level 42 (Lessons in love); 2. M.C. Miker «G» & D.J. Sven (Holiday rap); 3. Image (Les démons de minuit); 4. Jacky Graham (Set mi free); 5. Spagna (Easy lady); 6. Madonna (Pap don't preach); 7. Tina Turner (Typical male); 8. Bananarama (Venus); 9. Peter Gabriel (Sledgehammer); 10. Stéphanie (Flash); 11. Sandra (Innocent love); 12. Miami Sound Machine (Bad boy); 13. Alphaville (Dance with me); 14. Tony Mc Kensie (Come on, come on); 15. Europe (The final countdown); 16. Nu Shooz (The point of no return); 17. Muriel Dacq (Là, où ça ?); 18. Samantha Fox (Touch me); 19. Alisha (Baby talk); 20. Wham (The edge of heaven).

**La Première**

Informations toutes les heures. 9.05 5 sur 5. 10.05 Les matinées de la première. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 14.45 Lyrique à la une. 15.15 Figure de proue. 15.30 Parcours santé. 16.05 Version originale. 16.40 Parole de Kid. 17.05 Première édition avec A. Maalouf. 17.35 Les gens d'ici. 19.05 L'espadrille venie. 20.05 Label suisse. 20.30 Fair play. 22.40 Relax. 0.05 Couleur 3.

**France musique**

7.10 L'imprévu. 9.05 Le matin des musiciens. 12.05 Le temps du jazz. 12.30 Jeunes solistes. 13.30 Côté jardin. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Les chants de la terre. 15.00 Thème et variations. 19.12 Magazine international. 20.04 Jazz d'aujourd'hui. 20.30 Concert du Nouvel Orchestre philharmonique et du Groupe vocal de France. 23.00 Les soirées de France musique.

**Espace 2**

9.05 Séquences. 9.30 Destin des hommes. 10.00 Points de repère. 10.30 Les mémoires de la musique. 11.00 Idées et rencontres. 11.30 Refrains. 12.05 Musimag. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 Soirée Monteverdi. 20.25 Le couronnement de Poppée. 23.00 Démarge. 0.05 Notturmo.

**Fréquence Jura**

6.00 Info RSR 1. 6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 9.00 Info en bref. 9.05 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Info RSR 1. 20.05 Couleur 3.

**Suisse alémanique**

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; Freudenkalender. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout. 21.00 Football. 22.15 Musicbox. 24.00 Club de nuit.

**Radio Jura bernois**

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Nicole et Jacky. 10.30 Mercredi magazine, recette de Marianne, hit à plein tube. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura - Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 E-fets divers. 14.00 Musique aux 4 vents. 17.00 Musique populaire. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.30 Education. 20.00 Rétro-parade. 21.00 Couleur 3.

# L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114. Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

### Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

### Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Régionale. - Georges Kurth, Sports. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Pettignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

### Stagiaires:

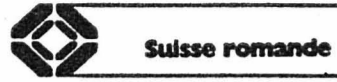
Pierre Arlettaz, Catherine Roussey, Nicolas Chiesa.

### Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL Suisse: PUBLICITAS

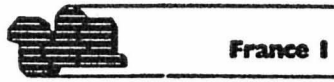
mercredi

## TELEVISION



Suisse romande

- 12.00 Midi-public  
 13.25 La préférée  
 28<sup>e</sup> épisode.  
 13.50 Mystère, aventure  
 et boules de gomme  
 L'île au trésor - Quick et  
 Flupke - Les Schtroumpfs -  
 L'or des autres - Quick et  
 Flupke - Astro le petit ro-  
 bot - Les légendes du  
 monde - Quick et Flupke -  
 3, 2, 1... contact - Petites  
 annonces - Clémentine - Je  
 veux le soleil debout, film.  
 17.40 Bloc-notes  
 17.50 Téléjournal  
 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes  
 Mimi Cracra - Le soleil a  
 rendez-vous avec la lune -  
 Ouvre grand tes yeux.  
 18.10 Vert pomme  
 Pizza pour Laurent - L'abé-  
 cédaire de l'animation -  
 Out of limit - Quoi de neuf  
 - Vidéo rébus.  
 18.35 Mille francs par semaine  
 Jeu de lettres.  
 18.55 Journal romand  
 19.10 Télécash  
 Jeu de la Loterie romande.  
 19.15 Dodu Dodo  
 19.30 Téléjournal  
 20.10 A bon entendeur



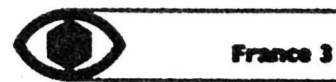
France 1

- 8.00 Régie française des espaces  
 10.15 Antippe 1  
 10.45 Salut les petits loups!  
 11.45 La Une chez vous  
 12.00 Flash  
 12.02 Tournez... manège  
 12.30 Midi trente  
 12.35 Tournez... manège  
 13.00 Le journal de la Une  
 13.50 Vitamine  
 Jem - Cascade en direct -  
 Allô Loula - M<sup>me</sup> Pepper-  
 pote - Cinéma, etc.  
 16.25 L'étrange  
 Monsieur Duvalier  
 Flic-flash.  
 Une digne citoyenne du  
 Texas, propriétaire de puits  
 de pétrole, demande à Du-  
 vallier-Raner de financer  
 une action écologique.  
 17.25 Le Canon-Paisible  
 Odette et Léon ont un nou-  
 veau client.  
 18.25 Minijournal  
 18.40 La vie des Botes  
 19.10 Santa Barbara  
 Lionel montre à Eden des  
 extraits de vieux films où  
 apparaît Sophia.  
 19.40 Cocoricocoboy  
 19.55 Tirage du tac-o-te  
 20.00 Le journal de la Une  
 20.30 Tirage du loto



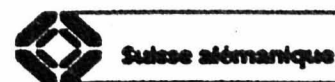
France 2

- 6.45 Télématin  
 9.00 Récré A2  
 Teddy - Yakari - Quick et  
 Flupke - Tom Sawyer - Le  
 cirque Bonheur - Le monde  
 selon Georges - Les  
 mondes engloutis, etc.  
 11.55 Météo  
 12.00 Midi informations  
 12.04 Coulisses  
 Les retrouvailles de Corval  
 et de Laurence Thoulanne  
 sont émoouvantes.  
 12.25 L'étrange  
 12.30 L'académie des 9  
 13.00 Antenne 2 midi



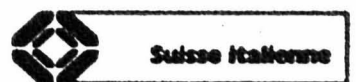
France 3

- 12.00 Tribune libre  
 12.15 La vie à plein-temps  
 13.00 Demain l'amour  
 13.30 Muppets show  
 Avec E. John.  
 13.55 Jazz off  
 14.00 Splendeur sauvage  
 Amazonie.  
 14.30 Bizarre, bizarre  
 Le raté.  
 14.55 Questions  
 au gouvernement  
 17.02 FR3 jeunesse  
 Davy Crockett - Les amis  
 de Woody Woodpecker -  
 Huckleberry Finn et Tom  
 Sawyer.  
 17.55 Croqu' soleil  
 Couleurs.  
 18.00 Télévision régionale  
 18.57 Juste ciel  
 19.00 Le 19-20 de l'information  
 19.15 Actualités régionales  
 19.35 Le 19-20 de l'information  
 20.04 Jeux de 20 heures



Suisse alémanique

- 14.00 Les reprises  
 16.10 Téléjournal  
 16.15 Stichwort  
 17.00 Sälber gmächt  
 17.45 Gutenacht-Geschichte  
 17.55 Téléjournal  
 18.00 Nurgendwo ist Poenichen  
 18.30 Karussell  
 19.00 Actualités régionales  
 19.30 Téléjournal - Sport  
 20.05 Café Fédéral  
 La session des Chambres.  
 21.10 Hear we go  
 21.55 Téléjournal  
 22.15 Sport  
 22.45 Filmszene Schweiz



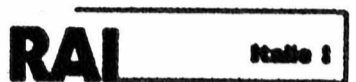
Suisse italienne

- 16.00 Téléjournal  
 16.05 Rue Carnot  
 16.30 Epices, piments de la vie  
 Quincy  
 17.45 Salades!  
 18.45 Téléjournal  
 19.00 Le quotidien  
 20.00 Téléjournal  
 20.30 TTT  
 La grande piste.  
 21.20 Foxfire  
 Téléfilm.  
 22.05 Téléjournal  
 22.15 Mercredi sport  
 Football.  
 23.55 Téléjournal



Allemagne 1

- 15.50 Téléjournal  
 16.00 La mode  
 16.45 Animaux sauvages  
 L'ours brun d'Amérique.  
 17.05 A gauche et à droite  
 de l'Equateur  
 Histoires et reportages.  
 17.45 Téléjournal  
 17.55 Programmes régionaux  
 20.00 Téléjournal  
 20.15 Lenz oder die Freiheit  
 Série de D. Berner.  
 22.00 La journée du CDU  
 22.30 Le fait du jour  
 23.00 Kojak  
 23.45 Téléjournal



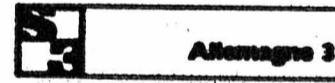
Italie 1

- 10.30 La donna di picche  
 Téléfilm.  
 11.30 Taxi, série.  
 12.00 TG 1-Flash  
 12.05 Pronto... chi gioca?  
 13.30 Telegiornale  
 14.00 Pronto... chi gioca?  
 14.15 Remi, dessin animé.  
 15.00 Fibre, tessuti, moda  
 15.30 Gli anniversari  
 Documentaire.  
 16.00 Guardie e ladri  
 Film comique.  
 16.55 Oggi al Parlamento  
 (dans l'intervalle).  
 17.00 TG 1-Flash  
 18.00 TG 1-Cronache  
 18.30 Parola mia  
 19.50 Che tempo fa  
 20.00 Telegiornale  
 20.30 Professione: pericolo!  
 Téléfilm avec L. Majors,  
 D. Barr, H. Thomas,  
 M. Post.  
 21.15 Speciale Pan  
 Documentaire.  
 22.15 Telegiornale  
 22.25 Appuntamento al cinema  
 22.30 Mercoledì sport



Allemagne 2

- 16.00 Informations  
 16.05 Einen Hund will ich  
 16.35 Der Waschbär Rascal  
 17.00 Informations régionales  
 17.15 L'illustré-télé  
 17.45 Urlaub auf italienisch  
 19.00 Informations  
 19.30 Ronny's Popshow  
 «Tubes» internationaux.  
 20.15 Signe minéralogique D  
 21.00 Rette mich, wer kann  
 Série de F. Geiger.  
 21.45 Journal du soir  
 22.05 La paix est-elle sûre?  
 22.50 Zabriskie Point  
 Film de M. Antonioni.



Allemagne 3

- 18.00 Rue Sésame  
 18.35 Matt et Jenny  
 19.00 Journal du soir  
 19.30 Schlaglicht  
 20.10 Agatha Christie:  
 Miss Marple  
 21.00 Actualités  
 21.15 Forum  
 22.15 Auf eigene Gefahr  
 Film de R. Heffron.



- 8.30 The DJ kat show  
 9.30 Sky trax  
 14.00 Skyways, série.  
 15.00 City lights  
 Divertissement.  
 16.00 Sky trax  
 18.00 The DJ Kat show  
 19.00 I dream of Jeannie  
 Série comique.  
 20.00 Hogan's heroes  
 Série comique.  
 20.30 Cash and company  
 Série dramatique.  
 21.30 Quarterback princess, film.  
 23.10 Shell international  
 motor sports  
 0.15 Roving report



### A 20 h 25 Le couronnement de Poppée

Opéra en deux actes de Clau-  
 dio Monteverdi, en différé du  
 Théâtre du Jorat à Mézières.  
 Avec Rosemary Musoleno,  
 Arlette Chedel, Peter Jeffes,  
 Frangiskos Voutsinos, etc.  
 Depuis quelque quatre-vingts  
 ans, *Le couronnement de Pop-  
 pée* est sorti de l'oubli. Au XX<sup>e</sup>  
 siècle, l'œuvre de Monteverdi  
 a parcouru les scènes mon-  
 diales et a cessé d'être une  
 inconnue pour le grand public.  
 Elle a acquis une place stable  
 dans le répertoire des festivals  
 musicaux en Europe et en  
 Amérique.  
 Photo: Frangiskos Voutsinos  
 dans le rôle de Sénèque. (tsr)

- 23.00 Téléjournal  
 23.20 Football  
 24.00 Dernières nouvelles



### A 20 h 35 Arsène Lupin

Le double jeu.  
 Hélène et son mari ont installé  
 dans leur splendide propriété  
 un cercle hippique. Lupin ar-  
 rive sur les lieux au moment  
 où le chef de manège est assas-  
 siné.  
 Photo: Georges Descrières.  
 (tfl)

- 21.30 Un soir aux courses  
 En direct de l'hippodrome  
 de Vincennes.  
 23.30 Une dernière  
 23.45 Rubrique infos



### A 13 h 50 Le cas Graziosi

Téléfilm de Michele Massa et  
 Berto Pelosso, avec Jean-Pier-  
 re Cassel, Roberta Paladini,  
 Alessandro Haber, etc.  
 21 octobre 1945. Maria Gra-  
 ziosi est trouvée morte dans  
 son lit, tuée d'une balle dans la  
 tête.  
 Photo: Jean-Pierre Cassel et  
 Roberta Paladini. (a2)

- 15.55 Récré A2  
 17.40 Terre des bêtes  
 18.05 Capitot  
 Sloane doit conduire son  
 père en voiture chez Cla-  
 rissa.  
 18.30 C'est la vie  
 18.45 Des chiffres et des lettres  
 19.05 D'accord, pas d'accord  
 19.15 Actualités régionales  
 de FR3  
 19.40 Le nouveau théâtre  
 de Bouvard  
 20.00 Le journal  
 20.35 L'heure de vérité  
 Invité: L. Fabius.  
 21.55 Le dossier d'Alain Decaux  
 Cent cinquante millions de  
 fausses livres sterling pour  
 Hitler.  
 23.10 Edition de la nuit



### A 20 h 35 Embarquement immédiat

Le bateau qui danse.  
 Avec Catherine Lara, Marlène  
 Jobert, Michel Boujenah,  
 Yves Duteil, Jean-Luc La-  
 haye, Gold, Viktor Laszlo,  
 Jesse Garon, Chantal Goya,  
 Jenna de Rosnay, etc.  
 Photo: Yves Duteil. (G. Neu-  
 vecelle).

- 21.55 Thalassa  
 L'or rouge de la Méditer-  
 ranée.  
 Encore appelé l'or rouge,  
 le corail de la Méditerranée  
 est en fait une colonie  
 animale.  
 22.45 Soir 3  
 23.15 Mach 3  
 23.40 Prélude à la nuit  
 Le printemps, extrait des  
 Quatre saisons, de Vivaldi,  
 interprété par l'European  
 Masters Orchestra.  
 Demain à la TVR  
 12.00 Midi-public  
 13.25 La préférée  
 14.00 L'homme d'octobre, film.

## A PROPOS

### A bon entendeur

Depuis trois semaines, «A bon  
 entendeur» a changé de formule.  
 Une courte introduction précède  
 un plutôt court reportage sur le  
 sujet choisi. En deuxième partie,  
 C. Wahli fait face à un seul  
 invité qui est prié de s'expliquer  
 sur les éléments précédents.  
 L'émission dure quinze minutes.  
 Elle est reprise le jeudi après-  
 midi.  
 Cette nouvelle formule appa-  
 rait incisive, vivante. Elle permet  
 à l'invité de s'expliquer, plus ou  
 moins bien, cela dépend de la  
 qualité de son dossier. C. Wahli  
 tente de le pousser dans ses der-  
 niers retranchements, parfois un  
 peu obnubilé par son désir de  
 «mise en boîte» qui atténue sa  
 qualité d'écoute, figée qu'elle est  
 sur certains aspects du problème.  
 Intéressant, de voir d'un peu  
 plus près ce qui s'est passé la  
 semaine dernière, comme si déjà  
 l'émission souffrait de sa brie-  
 veté. «Radio-TV je vois tout» est  
 devenu depuis peu «Radio-TV-  
 8». C.D. Rouillier n'est plus son  
 rédacteur en chef, remplacé ad  
 intérim par celui de «La Suisse»,  
 Eric Lehmann. L'éditeur de  
 «RTV je vois tout», Philippe  
 Luquiems, reste celui de la nou-  
 velle formule. Mais c'est l'éditeur  
 de «La Suisse», M. Nicole, qui

répondait à C. Wahli. Il a donc  
 quelque pouvoir dans la nouvelle  
 formule, pas seulement en encar-  
 tant le magazine dans «La  
 Suisse» du dimanche.  
 Le prix du nouvel abonnement  
 a diminué de vingt francs envi-  
 ron. Acheté le dimanche avec  
 «La Suisse», «Radio-TV-8» ne  
 coûte que 80 centimes. Seul avan-  
 tage, désormais, pour l'abonné:  
 recevoir son magazine le jeudi ou  
 le vendredi. Pour C. Wahli, la  
 nouvelle formule représente un  
 nouveau contrat: ceux qui le  
 désirent devraient être remboursés,  
 et non pas indemnisés par  
 une prolongation d'abonnement.  
 La comparaison entre le prix  
 au numéro et l'abonnement n'a  
 pas été faite. Magazine nouveau,  
 ou l'ancien amélioré? Sur deux  
 numéros d'août ancienne for-  
 mule et deux de la nouvelle, j'ai  
 fait les observations suivantes:  
 nombre de pages en augmenta-  
 tion (une vingtaine), publicité  
 aussi, pages consacrées au pro-  
 gramme à peu près inchangées  
 quantitativement, pages de tex-  
 tes plus nombreuses, pas forcée-  
 ment liés à la télévision. Trop  
 court, le nouvel «A bon enten-  
 deur» pour fournir ces informa-  
 tions?

Freddy Landry

## A VOIR

### Embarquement immédiat: un beau plateau

C'est un décor savoyard qu'ont choisi  
 de planter ce soir les Carpentier. Ils nous  
 transporteront en effet à travers les rues  
 et surtout sur le lac d'Annecy, à bord de  
 «La Libellule», le plus beau fleuron de la  
 Compagnie des bateaux de la ville.

Au cours de l'émission, nous pourrons  
 voir et entendre une pléiade de chan-  
 teurs: Yves Duteil, Linda de Suza,  
 Chantal Goya, Catherine Lara, Viktor  
 Laszlo, Pierre Bachelet, Jacky Quartz,  
 Bonnie Tyler, Yves Lecoq..., des comé-  
 diens: André Dussolier et Michel Bouje-  
 nah, ainsi que Jenna de Rosnay qui fera  
 une démonstration de planche à voile. Et  
 puis... une comédienne qui chante, Mar-  
 lène Jobert.



Catherine Lara

Après le succès obtenu par «Hey  
 Amore», Marlène sort aujourd'hui son  
 premier album. Une dizaine de titres  
 dont elle a écrit elle-même les paroles.  
 Mais elle ne compte pas abandonner  
 pour autant son métier d'actrice. La  
 preuve: on la verra prochainement sur  
 A2 dans une série de six téléfilms où elle  
 partage la vedette avec Hugo Tognazzi.

Née à Alger en 1943, Marlène Jobert  
 commence par suivre des cours d'art  
 dramatique à Dijon, puis au Conservatoire  
 de Paris, dans la classe de Georges Cha-  
 marat. Elle débute au théâtre en 1963  
 dans «Des clowns par milliers» et Jean-  
 Luc Godard lui propose son premier rôle  
 à l'écran dans «Masculin-Féminin» en

1965. Elle réussit très vite à s'imposer  
 (notamment dans «Le Voleur» de Louis  
 Malle en 1967) et elle aborde les pre-  
 miers rôles avec «L'Astragale» de Guy  
 Casaril (1968) et surtout «Le passager de  
 la pluie» de René Clément (1969).

Comédienne très nuancée, très sensi-  
 ble, elle est aussi à l'aise dans les situa-  
 tions dramatiques («Nous ne vieillirons  
 pas ensemble» de René Pialat, 1972) que  
 dans la comédie («Julie Pot-de-Collé», de  
 Philippe de Broca, 1977). Nous la rever-  
 rons la semaine prochaine dans «Alexan-  
 dre le bienheureux» d'Yves Robert  
 (1967), où elle tient un petit rôle au côté  
 de Philippe Noiret. Ses taches de rous-  
 seur faisaient déjà mouche!  
 (FR3, 20 h 35 - ap)

### «A bon entendeur»: Après la grêle, la vengeance

La grêle du 18 août restera dans les  
 mémoires: des dégâts chiffrés par mil-  
 lions, des toits et des verrières en miet-  
 tes. Mais le plus spectaculaire, bien sûr,  
 ce sont les voitures: 40 000 véhicules  
 amochés. Autant de propriétaires à  
 indemniser. Comme certains d'entre eux  
 ont pu constater des disparités dans la  
 manière dont étaient établis les devis,  
 voire certains désaccords entre experts  
 et carrossiers, A.B.E. a tenté une expé-  
 rience d'une simplicité désarmante:  
 prendre une voiture neuve qui venait  
 d'être grêlée, et la présenter à 18 carros-

siers différents de Genève, Lausanne,  
 Fribourg et Neuchâtel, ainsi qu'à deux  
 experts indépendants. Comment se fait-  
 il que dans la même ville, on arrive à des  
 différences de l'ordre de 6000 francs?  
 (oui, vous avez bien lu six mille!)  
 Le résultat détaillé de cette enquête,  
 vous le trouverez dans l'émission de ce  
 soir. Et puis Alex Décotte fera partager  
 son étonnement à M. Roger Chappuis,  
 président de la Fédération des carros-  
 siers romands, qui a bien voulu venir  
 s'exprimer sur le plateau d'A.B.E.  
 (TSR, 20 h 10 - sp)